

1913
6^e Année

1 fr. par an

MON CLOCHER

3 Janvier 1913

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 5 Janvier premier dimanche de l'année
du dimanche. Messe basse à 6, 7 et 8 heures.
messe à 10 heures. - Mère de Dieu à 6 h. 1/2.

CATECHISME : dimanche 23^e leçon, jeudi 2.

SERVICES : anniversaire de Michel Cornic du Moulin.
service de dévotion pour M. Cariou, instituteur.
à 7 heures : annuel Guillaume Danton de M. L.

DECES 31 décembre, Marie-Jeanne Lozac, épouse de M. B.

Marie-Anne Hénaff, 61 ans, épouse de M. B.

PAROISSE Yves-Joseph Kerbouren de Kerfeunteun, 61 ans, épouse de M. B.

Marine Poupon de Quimper - Pierre L.

de Anne-Marie Moysan de Quimper. - Pierre B.

de Marie Cariou de Moulyouen. - Cor.

de Jean et Marie Rospart de Landrévar.

DIMANCHE avant vêpres, réunion des paroissiens.

A vêpres, chant des Litanies, pas de processions.

FABRICIENS

TREPASSÉS : Jean Le Dall du Bourg.

TRINITE : Yves Briant, Bour.

MERE DE DIEU : Coentlin B.

SAINT PIERRE GUZON : M.

D. D. KENTILIS : Louis H.

D. D. MENQUEZ : Jean-Louis.

D. D. MENQUEZ : Maurice Le J.

D. D. MENQUEZ : Maurice Le J.

A NOS ABONNES

A partir de cette année, tous les abonnements à MON CLOCHER commencent au premier janvier et sont payables à l'avance. Cette façon de faire est beaucoup plus commode pour nous à cause de la comptabilité et surtout à cause des bandes et adresses que nous pouvons confectionner toutes ensemble pour l'année.

C'est à cause de cela que nous terminons la 4^e année en 1912 pour commencer la 5^e avec le premier janvier.

Nous prions ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire que dans le courant de l'année de venir quand même le renouveler dès dimanche prochain. Naturellement, leur sera tenu compte du temps qu'ils ont déjà payé. Nous prions également ceux qui après avoir payé leur abonnement ne recevraient pas MON CLOCHER dès samedi prochain de venir nous le réclamer. Si un erreur s'est glissée dans nos comptes, nous nous hâterons de la réparer.

BILAN DE L'ANNÉE 1912

Pendant l'année 1912, il y a eu dans la paroisse de Kerfeunteun 84 baptêmes ou ondolements, 25 mariages, 55 décès.

LA FETE DE NOEL

Nous n'avons pas eu le temps la semaine dernière de donner le petit compte-rendu habituel de la fête de Noël. Nous réparons cette omission cette semaine. La fête de Noël, au dire de tous ceux qui y ont assisté, a été encore plus belle cette année que les précédentes. Son caractère était plus religieux, les décorations très nombreuses, maître-autel et orgues ornés de guirlandes illuminées, chants magnifiques, concert de flûtes, clarinettes et hautbois, tout était réuni pour fêter dignement la naissance de l'Enfant divin.

La messe et les vêpres du jour ont été également fort belles, bien que moins fréquentées. Bégnie l'Enfant Jésus le 28 octobre saint tous nos paroissiens et les garder en sa sainte grâce.

FETE DE LA MUSIQUE

Dimanche arrive cette fête de la musique POTRED TY MAM DOUE, fête annoncée depuis longtemps et impatiemment attendue. Les petits eux-mêmes pourront y prendre part; une séance sera donnée le samedi soir à 7 heures pour les enfants des écoles libres de Kerfeunteun.

Le lendemain, l'entrée de la salle sera ouverte à 3 heures moins le quart; à 3 heures précises, la séance commence. On jouera les ETRENNES ECONOMIQUES, comédie en un acte, et l'inéffable BIEL AL LIARDOU, dont le succès s'annonce comme remarquable. Dans les entr'actes la musique jouera les morceaux les plus doux, entremêlés de quelques chants en partie. A la tombée de la nuit, tout sera déjà fini.

On prie vivement les membres honoraires et les membres bienfaiteurs de venir promptement prendre leurs cartes d'entrée; nous pourrions ainsi savoir où nous limiter; rien ne nous serait désagréable comme de délivrer trop de cartes laissant ensuite sans place de vieux membres honoraires qui arriveraient en grand nombre au dernier moment.

MUTUELLE BETAIL

Dimanche, à l'issue de la messe de 8 heures, aura lieu la réunion annuelle de la PREVOYANCE-BETAIL. Le but de cette réunion est de rendre compte des opérations de l'année 1912 et de percevoir les primes pour 1913.

Elle aura lieu dans une salle de l'Ecole Saint Charles immédiatement après la messe de 8 h. On a adressé une lettre à tous les membres de la mutuelle; si pour une cause qui n'a pas dépendu de nous, quelques socialistes n'avaient pas reçu la convocation à eux envoyée qu'ils tiennent le présent avis pour une convocation, et assistent à la réunion.

CAISSE RURALE

La Caisse Rurale arrête toujours le compte des intérêts à 31 décembre. Dès l'almanach prochain, chacun des clients de la caisse pourra donc venir prendre ou verser ses intérêts de 1913. Nous espérons bien que tous les intérêts dus à la caisse seront réglés avant la fin de janvier. C'est vers cette date qu'il y aura la grande assemblée générale de la Caisse rurale, où il faudra avoir les comptes à jour.

Quant aux créanciers de la caisse, ils ont la faculté ou de prendre leurs intérêts ou de les laisser à la caisse où ils sont joints au capital pour produire des intérêts.

Dans leur intérêt, nous invitons les domestiques à déposer une partie de leur salaire de l'année dans la caisse rurale : c'est le moyen d'éviter le sort de la cigale de La Fontaine : elle avait chanté tout l'été.

Et se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue.

LA CROIX BLANCHE (CONCLUSION)

Pour aider le buveur à se relever, et empêcher le fléau de l'alcoolisme de se propager, on a fondé en France, il y a quelques années, la société de la CROIX-BLANCHE.

Ceux qui entrent dans cette société s'engagent à ne pas boire de liqueur distillée : eau-de-vie, cognac, rhum, absinthe, etc...

Seules, les boissons fermentées, comme le vin, la bière, le cidre, etc... sont autorisées dans une mesure modérée.

Sa Sainteté Pie X a, en 1907, accordé à la société de la Croix-Blanche de précieuses indulgences.

Tous les Evêques de France l'ont approuvée et la recommandent.

Entrez dans la Croix-Blanche, vous qui buvez, pour vous sauver vous-mêmes.

Entrez-y, vous qui ne buvez pas, pour sauver les autres.

La Croix-Blanche est ouverte à tous. Une section existe déjà dans la paroisse à l'école Saint-Charles.

Nous en reparlerons.

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 12 Janvier, Epiphanie de N. S. Jésus-Christ, ou fête des Rois Mages. - Messes basses à 6, 7, 8 h.
Grand'messe à 10 heures. - Kernilis messe à 6 h.
Kyrie p. 46. Vêpres p. 201.

CATÉCHISME : dimanche 25^e leçon. - Jeudi 26^e.

SERVICES : annuel Jean Danion, Moulyouen.

Guillaume Danion, Missilien.

DÉCÈS : 6 Janvier: Marguerite Danion Missilien, 11 mois.

7 Janvier: Marie Le Brusq Bourg, 4 ans.

MARIAGES : Jean Corentin Bernard, Saint Denis et Marie Jeanne Scotet, Kernujen Vihan.

BAPTEME. - (supplément) Jean-Yves Joncour, Croix des Gardiens, né à Saint Nazaire.

BANS. - Hervé Tanguy, Cosfornou, et Marie-Anne Seordia, de Landrévarzec. - Pierre Hénaff de Moulyouen et Aline Chuto, de Guengat.

POTRED TY MAM DOUE

Dimanche dès la fin des Vêpres, on voyait grande affluence aux alentours de la Venelle qui conduit à la belle école de Saint Charles : la cour est bientôt envahie par les groupes : armé de sa carte d'entrée chacun attend que la porte s'ouvre au haut des quelques marches qui conduisent à la salle de fêtes.

On a l'impression d'une salle immense; les bancs serrés, les nombreux rangs de chaises des membres honoraires conduisent le regard au théâtre, orné avec soin;

la bienheureuse Jaanne d'Aro à cheval, des faisceaux de drapeaux, une épée dans un écusson: on s'attend à quelque chose de militaire.

La musique prélude par un morceau où le beau rôle est aux clarinettes: Elles auront encore l'occasion de se signaler, comme les basses dans le dernier morceau. Dans les Étrennes économiques, le beau rôle est aux officiers, et au digne le Gorzec. Le maire désobligeant a eu un beau succès: le rôle ingrat du préfet a été très bien rendu.

Mais hâtons nous d'arriver à Briel l'ardou. Il est magnifique dans son vieux costume de Glazik: les bragou braz ont brillé, et les acteurs qui les portaient, ont fait honneur au bragou braz. C'était d'un naturel parfait. Anton, Olier, essayait les chapeaux, dépouillés du vieil oncle, décédé officiellement, maltraitant et caressant Gesmen, suivant le besoin de leurs intérêts. Puis la récompense du neveu fidèle et affectueux.

Instruire en amusant: C'est le but élevé de la comédie.

Le programme a été scrupuleusement observé; et cependant il était à peine 5 h. $\frac{1}{2}$ quand le gracieux chant de Noël, écho du binion et du chant patriotique, termina cette séance: la sortie commence lente, car des centaines de personnes ne s'écoulaient pas en un instant par une seule porte: ils s'en allaient, joyeux d'avoir assisté à une séance instructive et chrétienne.

ASSURANS LONED

Er menez sul, dioc'h ar mintin en em zestumas a re a zo en assurans loned, evit klevet penoz eo bet le mouet ar bloaz 1912.

Ar president Jean-Marie Danion deuz Missilien a ket bet evit dont; hag en hano re an assurans e lavaromp dezan al lod a gemeromp er c'hac'h a sko anezan, goude kalz re all hag an anaoudegez vad hon deuz dezan da rean an unvaniez gant kement a voutziagez.

Goude an AVN MARIA, an tenzorier, Yves Briant deuz ar vourc'h a lavaras deomp, e komzou skler evel e zao e gentenou, doare an assurans. Chom a re evit ar c'hezeg 51 lur deuz ar bloaz 1911; a hed ar bloaz 1912 zo bet rasevet evit primou 1578 lur: ar pezh a ra 1629 lur. Goude beza paet au daou lon kezek maro er bloaz-ma, e chom gant ar société 876 lur; gant an tregont lur a zo en gant evit interest an arc'hant er c'hef rural e zo eta 900 lur da gommans ar bloaz 1913, evit an assurans kezeg.

En assurans saout, goude beza paet ar vioc'h marvet er bloaz-ma, e chomo 455 lur da gommans ar bloaz nevez.

Setu eo mad tre doare an assurans: rag-se eo oa aze kalz societourien nevez. Unan outo a c'houllas: "Daoust nag hen ganeoc'h ne ve ket paet ar c'hezeg kennet pa varvont gant c'heul bihan?" Responnet e oe deon: "Ma vary ho kazeg assuret oc'h hala e ebeul bihan e vo paet deoc'h an teir loden euz ar pezh a oa prizet ho kazeg, oc'h hala e lon bihan; ma varv oc'h ebeul bihan, nag e chom beo ar vamm, ne vezo paet netra deoc'h." - "Accordomp, emezan; awalc'h eo din e vezo paet ar vamm, ma teu da vervel."

Dioct'la goude, e teu pep hini da baez evit ar bloaz 1913. Bahad e oe gret, rak an tenzorier a oa an traou gant en aliz ar gualia.

Ha bremañ, ar re n'int ket bet o paea o lod vezo poent dezo dont d'ar c'heul. Yves Briant a vezo en e di epad ar mintin evit o reze; de ma zo unan bennag a gav ar c'heul dezo, an Aot. Mel a resevo diganto an arc'hant ne ar presbiter nag a roio dezo eun tam paper a anaoudegez outo.

Thugarekaomp Sant Alor veniguet da veza hon diouallet er bloaz-ma ha goulomp digantan kendalc'h.

NOUVELLES DU DIOCESE

Nous apprenons que Monseigneur Duparc, il y a quelques jours, a béni la première pierre de l'église d'Audierne: c'est la 3^e église neuve dans le diocèse en 1912.

Saint Michel de Brest et Concarneau l'avaient précédée. La foi ne diminue donc pas, au contraire.

Remarquez la coïncidence : dans ces ports de pêche on bâtit des églises au moment où la crise sardinière et la fermeture des usines jettent la population dans le plus grand désarroi. Comme autrefois les serpents à l'airain de Moïse, les églises s'élèveront plus haut pour le signe au milieu de ces populations éprouvées et reconforteront les âmes vers Dieu.

C'est aussi cette année que l'on doit élever une belle flèche sur le clocher de Douarnenez.

PAYONS NOS FOURNISSEURS

Il y a quelque temps, nous avions voulu être utiles aux commerçants en essayant de les grouper pour réduire leurs frais d'achat et améliorer quand même la marchandise ; nous arrivions trop tôt : le terrain n'était pas préparé.

Nous voulons aujourd'hui prendre la question de leur intérêt par un autre côté qui leur est commun avec tous les fournisseurs : il y a aujourd'hui une tendance à ne plus payer comptant les articles que l'on achète chez le marchand ou que l'on commande chez l'ouvrier. On tarde facilement 6 mois, 1 an, pour régler. C'est causer un tort considérable aux fournisseurs qui, eux, sont obligés de payer au comptant. Là est le secret de la ruine de bien des commerçants.

Voici ce que disait Mgr. Petit, il y a quelques semaines : "Quand le commerçant vous a donné sa marchandise et s'occupe de son travail, vous êtes en possession de l'objet. Mais vous ne l'avez donné au moment où vous le réclamez, à l'heure où il vous était utile. Vous ne pouvez donc rien lui rendre qu'il ne vous ait rendu par une simple promesse de payer à votre caprice ou à votre convenance, non à la leur, et surtout de leur faire attendre sans raison de paiement de mois en mois."

Abbé Pélion. - Gérant : Madec.

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

SEPTUAGÉSIME, dimanche, 19 Janvier, office de la Septuagésime. Messe aux heures ordinaires.

Le dimanche de Septuagésime, le septième avant celui de la Passion, et le troisième avant le carême, forme avec la Sexagésime et la Quinquagésime, une sorte de préliminaire au saint temps du Carême.

En signe de pénitence, l'Eglise dès ce jour prend les ornements violets et supprime le Gloria in excelsis, l'Alleluia et le Te Deum, et commence à méditer sur les souffrances de Notre Sauveur Jésus-Christ.

CATÉCHISME. - Dimanche, 27^e leçon - Jeudi 28^e -

DÉCES 11 Janvier : Odette Bourlé, 4 mois $\frac{1}{2}$, Bourg.

14 Janvier : Y. M. Brasq, 2 ans, Bourg.

14 Janvier : Enfant Lozac'hmeur, Bourg.

MARIAGE : 14 Janvier : Pierre Péron de Ty-rion, et Marie Carion de Moulyouan.

BAPTEMS : 12 Janvier : Marcel Gouédec, Route de l'Abattoir.

13 Janvier : Jean Chalony, Nivirit.

BANS : Louis-Pierre-Marie Le Bras, du Bourg et Marie-Louise Tanguy de Missilien.

J. L. Le Pape de Baroncourt (Meure) et Marie Qué-ré, de Paris.

SAMEDI : confession des garçons de la 2^e et 3^e communion.

MAUVAISES LECTURES. -

N'achetez jamais de mauvais livres. Ne lisez jamais de mauvais livres ou de mauvais journaux. Ce-

14 p. 36

lui qui achète un mauvais livre ou bien un mauvais journal pour savoir s'il est mauvais ressemble à un enfant qui disait : Je veux goûter cette liqueur pour savoir si c'est du poison.

Ne dites pas que tel livre, ou tel journal ne vous fera pas de mal ! Quand on met la main dans quelque chose qui n'est pas propre, on en prend toujours plus qu'on n'en voudrait prendre.

Vous avez oublié ce que vous avez mangé il y a deux mois et pourtant cette nourriture est devenue votre substance. Ainsi ce que vous lisez contribue peut-être malgré vous à former ou plutôt à déformer votre esprit, à salir votre imagination, à pourrir votre cœur.

BREIZ O SKIGNA E z zed-man eo bet klozet
AR FEIZ DRE AR BED a goant euz aluz-mañ
Breuriez ar feiz. Kerfeunteuniz o deuz roet er bloaz-mañ
evit ar vreurioz kaer-ze 400 lur. Variene n'oa bet he-
met 400 lur hag brema ez euz daou vloaz 390 lur. Var-
gresk eza eta ha rounuz koken. Er bloavezh-mañ dreist-oll
ez euz daouet kalz re nevez da lakat o hanter e rollou ar
vreurioz hag fizians e'heller kaout na jomo er bloaz
a zeu tiegezh a zoare ebeq er barrez na na ve unan pen-
nag enna e Breuriez ar Feiz. Dizale e velomp adarre
an amzer m'edo Kerfeunteun e renk ar guella parresiou
euz an eskopti evit sikour skigna ar feiz dre ar bed.

Ar Vretoned a zo brudet dre ar bed oll evit o
feiz birvidik, hag unan euz ar c'haera testenit ez eo
bec-buezek o feiz eo an aluzen a reont bep bloaz ken
brokus evit sikour ar visionerien er broioz gonez.

Pa zeller euz ar pezh a ro e peb bro an oll dre
egile, Breiz eo a deus da genta. Pemp eskopti Breiz o
deuz roet variene 585 575 fr. 30 evit Breuriez ar Feiz.
Muroc'h eta eget nikan euz ar rouantelezhioù brassa :

Allemagne : 537 612 fr. 31 - Belgik : 359 952 fr. 87.

Itali : 253 257 fr. 52 - Spagn : 220 941 fr. 73

Bro-Saoz : 134 117 fr. 20.

Diou vro hebken, ar Frans (heb Breiz) ha Stadoù Unanet
an Amerik o deuz roet muioc'h eget Breiz, ar Frans :
2 440 213 fr., Stadoù Unanet an Amerik : 1 401 675 fr.
Ar Vretoned, daoust ma n'ema ket an aour ganto var
ar raden, a zo eta ar bobl a ro ar muiad arc'hant bep
bloaz evit Breuriez ar Feiz. An dra-ze a zo kaer, a zo
eun honor bras evit ha n'euz ket a ezom da gaout aoun,
siart e chomo c'hoaz ar feiz en o c'hreiz keit ha ma
padant da rei an douar d'her skigna dre ar bed, evel ma
reont brema.

A-berz Doue, mil bennozh dezou.

A MEDITER

En moins de dix ans, on a fermé
30 000 écoles libres. En 1872, le
budget de l'instruction publique était de 33 millions.
En 1892, il est de 350 millions. En 1872, les Frères et
les religieuses coûtaient très peu. Aujourd'hui, insti-
tuteurs et institutrices coûtent 2 500 fr. en moyenne
par tête. En 1872, il n'y avait que 14 pour cent d'il-
létrés à la caserne. Aujourd'hui, il y en a 30 pour
cent.

ALCOOLISME - si l'on supprimait l'alcool,
sur trente hôpitaux, on pourrait en fermer vingt-cinq.

NOCES D'ARGENT

La plupart de nos paroissiens
du KANNAD sont inscrits dans
l'œuvre de l'apostolat de la prière, et nous voyons a-
vec joie, chaque premier vendredi du mois, le nombre des
personnes qui viennent se confesser et communier aug-
menter toujours. Puisse ce mouvement continuer pendant
le cours de la nouvelle année !

Tous les mois, les dévouées zélatrices de l'œuvre li-
sent et font lire autour d'elles vingt-cinq numéros du
KANNAD AR GALOUN ZAKR, et nous croyons leur faire plai-
sir en leur mettant sous les yeux la lettre suivante
que Monseigneur vient d'adresser à M. le chanoine Grall,
curé de Ploudalmézeau, fondateur du KANNAD.

Cher Monsieur le Curé,

Le bon Dieu a permis que, entre toutes vos œuvres, il y en ait une qui porte des fruits abondants; non seulement dans votre paroisse, mais dans tout le Diocèse.

Le KANNAD va bientôt compter vingt-cinq ans d'existence et d'apostolat. Il groupe autour de lui 7000 abonnés et atteint plus de 20 000 lecteurs. Il peut célébrer joyeusement ses noces d'argent.

J'ai tenu à me réjouir avec vous du bien qu'il a fait à un si grand nombre d'âmes, des adorations, des communions, des prières, des actes de dévouement qu'il a suscités, et je lui souhaite dans nos paroisses une prospérité croissante.

Laissez-moi me souvenir, à cette occasion, que les noces d'argent du KANNAD doivent être bien voisines des noces d'argent paroissiales du Curé qui l'a fondé et benir en même temps que les rédacteurs et les lecteurs de votre pieuse Revue le clergé et les fidèles de Plou-dalmézeau.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments affectueux et dévoués en Notre Seigneur Jésus-Christ.

ADOLPHE,

Ev. de Quimper et de Léon.

AVIS DU MAIRE

Le Maire de Kerfeunteun informe les électeurs que le tableau rectificatif de la liste électorale a été déposé le 15 Janvier au Secrétariat de la Mairie, où pendant 20 jours, c'est-à-dire jusqu'au 4 Février inclusivement, tout citoyen omis peut réclamer son inscription et tout électeur inscrit, l'inscription de tout citoyen omis ou la radiation de tout individu indûment inscrit.

Le Maire

L. Gars.

Imprimeur : Abbé Piriou — Gérant : Georgelin

SUPPLÉMENT AU COURRIER

5^e Année

4^e 4

MON CLOCHER

1 fr. par an

24 Janvier 1913.

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 26 Janvier office de la Sexagésime.
Messes au Bourg aux heures ordinaires 6 h. $\frac{1}{2}$ à Monfomez.
Communion des garçons du petit catéchisme.

Catéchisme Dimanche 28^e leçon. Jeudi 29^e.

Cette semaine il y a eu composition de récitation sur la 2^e partie du catéchisme. On a remis aussi aux enfants des questions imprimées demandant les explications données au catéchisme sur cette deuxième partie. Nous prions les parents de veiller à ce que leurs enfants répondent convenablement à ces questions. Les deux compositions comptent pour les prix aussi bien que celles qui ont été données à la fin de la première partie, et celles qui seront données à la fin de la troisième.

DÉCÈS : 21 Janvier Alain Quéléver, Kerentree, 71 ans.
MARIAGE : 21 Hervé Tanguy de Cosfornou et Marie Anne Scordia de Landrévarzeo.

R. P. S.

Monsieur Piriou, vicaire de Saint-Corentin, viendra parler de la question brûlante du jour : RÉPARTITION PROPORTIONNELLE SCOLAIRE, c'est-à-dire toutes les écoles publiques ou bien privées payées par le gouvernement d'après le nombre des élèves.

La R. P. Scolaire est un acte de justice, elle nous est due et nous l'obtiendrons, le tout est d'éclairer l'opinion.

Nous espérons que tous voudront entendre le merveilleux causeur breton qu'est M. Piriou, et que cet

réunion sera encore plus belle que celles qui l'ont précédée. Nous n'enverrons pas de carte de convocation, ni aux sociétaires de la Caisse Rurale, ni aux membres de l'Union Catholique, le présent avis en tiendra lieu.

Tous les hommes sont convoqués, les meilleures clientes de la Caisse Rurale. Les femmes, elles-mêmes bien que n'étant pas membres de l'Union, peuvent assister à la conférence, et nous les engageons beaucoup à y venir.

MONSIEUR POINCARE

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Vendredi 17 Janvier M. POINCARE a été élu Président de la République pour 7 ans. C'est un homme encore jeune, 52 ans, et qui a déjà occupé les plus hautes situations. Depuis un an il était président du ministère. Saura-t-il mieux que ses prédécesseurs, résister aux efforts des franc-maçons sectaires qui veulent conduire la France à sa perte. Saura-t-il faire régner dans le pays un peu de justice et de paix, tout en le faisant respecter au dehors ? L'avenir nous le dira.

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHE.

Nous avons reçu dans la semaine deux communications de l'Évêché. Dans la première, Monseigneur recommande à nos prières l'âme de M. le Chanoine Corriveau, vicaire général, décédé au Drennec où il s'était retiré depuis quelques années. Dans sa lettre, Monseigneur dit : "Le vicaire général ne fait qu'un avec l'Évêque : il a son autorité, il a aussi sa confiance. Il partage tous ses travaux et ses fatigues dans le gouvernement du diocèse, ainsi que sa responsabilité devant Dieu. Aussi devons-nous demander pour lui comme pour l'Évêque les secours et les lumières nécessaires pour bien remplir sa tâche, et ne pas l'oublier au moment de la mort... Nous demanderons ensemble que Notre-Seigneur Jésus-Christ qui sait le prix des âmes et le poids du sacerdoce accueille en son paradis le plus tôt

possible, le prêtre qui lui a gagné beaucoup d'âmes au cours de sa longue carrière et qui a toujours porté noblement les fatigues de sa très-haute vocation."

Dans la 2^e communication, Monseigneur profite du trentenaire de l'Erection dans le diocèse de la Confrérie de la Doctrine Chrétienne (Mandement du 2 Mars 1883) pour prier les recteurs de voir si l'œuvre a été canoniquement érigée dans leurs paroisses.

Monseigneur demande que la confrérie de la Doctrine Chrétienne ou l'œuvre des catéchistes volontaires qui doit exister dans toutes les paroisses, soit agrégée à celle de Saint-Corentin afin que tous ses membres puissent gagner les indulgences qui y sont attachées et qui sont considérables.

Il annonce que désormais dans ses tournées, immédiatement après les membres de l'Union Catholique, il se fera présenter les directrices de l'œuvre de la Doctrine Chrétienne.

Ici nous allons réorganiser l'œuvre en nous basant sur les Enfants de Marie qui sont toutes par devoir catéchistes volontaires.

INDULGENCE PLÉNIÈRE DU PREMIER SAMEDI DU MOIS EN L'HONNEUR DE LA VIERGE IMMACULÉE

Les ACTA APOSTOLICA SEDIS du 30 Septembre 1912 publient le décret suivant :

" Notre Saint-Père le Pape Pie X, pour augmenter la dévotion des fidèles envers la très glorieuse et immaculée Mère de Dieu et pour favoriser le pieux désir de réparation qui inspire les fidèles à offrir quelque satisfaction pour les blasphèmes exécrationnels que des hommes criminels profèrent contre le Nom très auguste de la très haute prerogative de la Bienheureuse Vierge, accorde à tous ceux qui, confessés et communies, feront, le premier samedi de chaque mois, en esprit de réparation, quelques exercices particuliers de dévotion en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Immaculée et prient aux Intentions du Souverain Pontife, une indulgence plénière applicable aux défunts. "

Il y a donc désormais deux jours de communion particulièrement recommandés et spécialement gratifiés de faveurs spirituelles: le premier vendredi et le premier samedi de chaque mois. L'intention du premier vendredi est de réparer les outrages faits à Notre-Seigneur; l'intention du samedi sera de réparer les outrages faits à la Très-Sainte Vierge.

Vendredi, samedi, dimanche, ce peut être un apprentissage de la communion quotidienne.

CAISSE RURALE - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION CATHOLIQUE.

Le dimanche 2 février, dimanche gras, aura lieu l'assemblée générale annuelle de la Caisse Rurale. Cette réunion aura lieu à l'issue des vêpres à l'école Saint Charles.

Immédiatement après l'exposé par le secrétaire des opérations de la caisse en 1912, et quelques avis donnés par le directeur s'il y a lieu, l'Union Catholique donnera sa première conférence de l'année.

AVIS - Nous prions encore une fois ceux de nos lecteurs qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour 1912 de vouloir bien se mettre en règle avant la fin du mois, sans cela, à partir de la semaine prochaine le journal ne leur sera plus expédié.

SERVICES

Dimanche : Annuel Monsieur Péron, recteur.

Pierre Grall, Bourg.

Lundi 7 heures Annuel Guillaume Danion Missilien.

Octave Alain Quéléver, Kérentrée : lundi, mercredi et vendredi à 7 heures

Grand service Dimanche en huit, 2 Février.

Imprimeur : Abbé Pirion Gérant : Georgelin

SUPPLÉMENT AU COURRIER

5^e Année

n° 5

MON CLOCHER

1^{er} Tr. par an

31 Janvier 1913.

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE.

Dimanche 2 Février office de la quinquagesime, Messe au Bourg aux heures ordinaires, 6 h. $\frac{1}{2}$ à Ty mam. Doué reste.

Communions des filles du grand catéchisme

CATÉCHISME: dimanche 30^e: Jeudi la 31^e leçon.

CONGRÉGATION: **REUNION** des enfants de Marie à 1 h. $\frac{1}{2}$ avant la bénédiction, chant des litanies; pas de procession. QUARANTE HEURES: Dimanche le saint sacrement reste exposé du commencement de la grand messe jusqu'à la fin des Vêpres: Lundi et mardi, messe chantée à 6 h. $\frac{1}{2}$ le saint sacrement exposé.

MERCREDI DES CENDRES: messe à 6 h. office et grand messe à 8 h. On imposera les cendres aux deux messes. Vendredi 7 Février comme tous les vendredis du carême messe à la Mère de Dieu à 6 h. 7 et 7 h. $\frac{1}{2}$ à la fin de la messe chemin de croix suivi de la bénédiction de la vraie croix. Les confessions commenceront à 6 heures.

Tous les dimanches du carême, vêpres à 3 heures à la Mère de Dieu.

BAPTÊMES: 22 Janvier Alain Marie Dénier, de Kergarion
23 Janvier Marie Anne Hascôët du Bourg.

supplément de céré monie du baptême: 26 Janvier Pierre Marie Pichon, de Kernujen Vihan.

MARIAGE: 27 Janvier Yves Hemery du Loch, et Marie Catherine Gestin, de la Forêt.

SERVICES: d'octave pour Alain Quéléver de Kérentrée.
Lundi à 7 heures annuel pour Guillaume Danion Missilien.

Vendredi 7 1^o vendredi du mois, messe du sacré Cœur
à 7 h. à Ty mam Doue.

DISPOSITIF DU CAREME

Nous donnons ici les premiers articles du règlement du Carême: ce sont les plus importants des cuisinieres.

1) Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint temps du Carême et d'observer les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence. Ces lois obligent tous ceux qui sont âgés de vingt et un ans revolus à jeûner tous les jours du Carême excepté le dimanche, et tous ceux qui ont l'âge et la raison à s'abstenir d'aliments gras pendant tout le Carême.

2) En vertu des pouvoirs spéciaux qui nous ont été accordés par N. S. Père le Pape nous permettons pour le Carême, à tous les fidèles du diocèse tenus au jeûne, de prendre des aliments gras: 1^o) le dimanche à tous les repas; 2^o) les lundis, mardis, jeudis, et samedis, au repas principal, à l'exception du samedi des quatre-temps, du jeudi et du samedi de la semaine sainte. Les personnes qui en raison de leur âge, de leurs infirmités ou de leurs travaux sont exemptées ou dispensées du jeûne, peuvent faire gras à tous les repas les quatre jours de la semaine, ci-dessus indiqués. Il est défendu pendant tout le Carême de manger de la viande et du poisson le même repas.

3^o) En vertu des mêmes pouvoirs nous permettons l'usage du beurre, du lait et du fromage pendant tout le Carême, même à la collation. Nous autorisons également l'usage des œufs tous les jours excepté le vendredi saint. Toutefois ceux qui sont tenus au jeûne ne pourront en prendre à la collation. Nous permettons l'usage de la graisse au lieu de beurre pour apprêter des aliments maigres, tous les jours de jeûne et d'abstinence de l'année à l'exception du vendredi saint.

AR GROAZ VENN

Goassoc'h eo an ever eget an tan guall. Varlero'h an tan
e chom da vihana al ludu; varlero'h an ever ne chom ket
zoken an dra ze. Potred yaouank ma evit morze a odivi.

UNION CATHOLIQUE.

Dans le dernier numéro, nous vous annonçons une grande réunion de l'Union Catholique de Kerfeunteun. Monsieur l'abbé Piriou de Saint-Corentin devait donner la conférence; vous avez eu l'occasion d'apprécier cet orateur clair et serré: il est dans le deuil, et nous lui offrons de tout cœur nos condoléances. Monsieur Piriou vient de perdre sa mère, aussi notre réunion du 2 février n'aura pas lieu.

Les dimanches suivants les vêpres ont lieu à la Mère de Dieu, et il serait difficile de tenir cette séance. Aussi nous est-il impossible à présent de vous fixer la date à laquelle elle aura lieu: nous vous en préviendrons en temps opportun.

CAISSE RURALE

Comme nous l'avons dit la semaine dernière, le dimanche 2 février aura lieu l'assemblée générale annuelle de la Caisse Rurale. Cette réunion aura lieu après la messe de 8 heures dans la salle de l'école Saint Charles.

D'autres Caisses Rurales imposent une amende à ceux de leurs sociétaires qui sans excuses sont absents de cette réunion; c'est vous dire l'importance de cette assemblée et le devoir pour les sociétaires d'y prendre part.

LE CAREME ET TY-MAM-DOUE.

Le pardon de la Mère de Dieu en juillet, et toute son octave où trois messes ont lieu chaque jour dans cette chapelle, est l'occasion qui attire la plus grande affluence de pèlerins à ce sanctuaire aimé. Cependant le petit pardon qui a lieu le vendredi de la Compassion a créé vers ce lieu de dévotion un mouvement de piété qui s'est étendu peu à peu à tout le Carême.

Chaque dimanche de ce Saint Temps les vêpres ont lieu à Ty-mam-Doue; chaque vendredi, on y célèbre trois messes.

Monsieur le recteur a fait une demande l'année dernière et a obtenu du Saint Père le pape, une indulgence plénière pour tous ceux qui y venaient faire leurs dévotions pendant ces jours.

Malgré cela, on y est venu peu relativement, nous ne pouvons que vous exhorter vivement à y venir nombreux, sinon vous rendriez inutile ce service de messes des vendredis du Carême, et il ne resterait qu'à les cesser.

Nous espérons que votre piété envers la bonne Mère de Dieu, s'y manifestera plus vivement cette année.

AUX PARENTS — CONSEILS.

Si vous n'avez pas le courage de vous faire obéir de vos enfants, ayez au moins la science de ne pas obéir vous-même.

L'enfant est de bonne heure, très habile à employer, pour vous faire céder, tous les moyens qui sont à usage, particulièrement les pleurs et les cris ; ne cédez pas. S'il commande, que tous soient sourds, et que le mot : JE VEUX, s'il sort de sa bouche, soit un arrêt de refus prononcé par lui-même. Il faut tenir bon, afin que l'enfant n'obtienne jamais rien par sa colère ou ses larmes et qu'il comprenne que ces manières lui sont inutiles.

“LES PREMIÈRES LARMES DES ENFANTS SONT DES PRIÈRES ; SI L'ON N'Y PREND GARDE, ELLES DEVIENNENT DES ORDRES. ILS COMMENCENT PAR SE FAIRE ASSISTER, ILS FINISSENT PAR SE FAIRE SERVIR.” J. J. ROUSSEAU.

Savez-vous quel est le plus sûr moyen de rendre votre enfant misérable ? C'est de l'accoutumer à tout obtenir. Car ces désirs croissent incessamment par la facilité de les satisfaire ; tôt ou tard, l'impuissance vous forcera, malgré vous, d'en venir à un refus, et ce refus inaccoutumé lui donnera plus de tourments que la privation même de ce qu'il désire. Les enfants les moins corrigés sont les MOINS aimants et les PLUS ingrats. L'ingratitude des enfants est le juste salaire des molles complaisances des parents : c'est un fait d'expérience.

Imprimeur abbé Pirion Gérant Georgelin.

SUPPLÉMENT AU COURRIER

8^e année.

N° 6

MON CLOCHER

1 FR. PAR AN

7 Février 1913

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE. 9 Février, premier dimanche du Carême.

Messes aux heures ordinaires.

Vêpres à 3 heures à TY-MAM-DOUE.

Office : Messe, page 159 - Kyrie, 4^e - 888, Credo, 18-325. Vêpres, 203-181.

CATÉCHISME : dimanche 32^e leçon. Jeudi 23^e leçon.

COMMUNION des filles du petit catéchisme.

BAPTEME : 30 janvier : Marie-Coristine Kervel, Kerloual.

4 Février : Sébastien Olivier, Bourg.

MARIAGE : 3 Février : Louis Le Bras, et Marie-Louise Tanguy.

Jean-L. Le Page et Marie Quéré.

DÉCÈS : 31 janvier : M. R. Scouarnec, 70 ans, Quimper.

31 janvier : Mathurine Laurent, 75 ans, Kergadou.

1. Février : Catherine Le Gall, 78 ans, Menfouez.

SERVICES : Annuel : J. Danion, Moulyouen.

Guillaume Danion, Missilien.

Octave : Mathurin Laurent, Kergadou.

Catherine Le Gall, Menfouez.

NOTES LITURGIQUES

QUARANTE HEURES : Les prières des quarante heures sont une dévotion établie originairement pour détourner les rigueurs des désordres du carnaval, et pour demander pardon à Dieu des péchés et des excès qui se commettent en ces jours de scandale.

Elles ont lieu aussi à d'autres époques de l'année, toujours dans le but d'implorer les miséricordes de Dieu et de détourner les châtements. Ces prières durent trois jours, et le Saint-Sacrement demeure exposé pendant 40 heures ou à peu près.

LES CENDRES. Le mercredi premier jour du Carême, le prêtre impose des cendres bénites sur le front de chaque fidèle en disant :

"Homme, souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière."

L'Eglise fait cette cérémonie des Cendres :

1° pour conserver la mémoire de son ancienne discipline selon laquelle on répandait des cendres sur la tête des pénitents publics pour les engager à s'humilier et à pleurer leurs péchés.

2° pour nous exhorter à la pénitence par la pensée de la mort qui réduira notre corps en poussière.

LE CAREME. -

On appelle Carême les quarante jours de jeûne et de pénitence que l'Eglise prescrit à ses enfants avant la fête de Pâques: Elle l'a établi

1° pour honorer et imiter le jeûne de Jésus-Christ dans le désert ;

2° pour nous amener à pratiquer la pénitence que nos péchés exigent ;

3° pour nous disposer à célébrer dignement la fête de Pâques.

GRAND PELERINAGE

Cette année au mois de juin aura lieu un grand pèlerinage d'hommes du diocèse au Sacré-Cœur de Montmartre à Paris. Sont spécialement invités à prendre part à ce pèlerinage les hommes qui font partis des unions catholiques et des confréries du Sacré-Cœur.

Monseigneur a déjà annoncé qu'il se fera un plaisir d'aller avec ses fidèles Bretons prier le divin Cœur de Jésus pour notre pays, particulièrement pour notre diocèse. - Ce pèlerinage sera, nous n'en doutons pas, une belle manifestation de la foi bretonne et attirera sur notre pays d'abondantes grâces.

Nous espérons que la chrétienne paroisse de Kerfeunteun se fera un devoir de se faire représenter dans cette pieuse manifestation par un nombreux groupe de pèlerins.

Plus tard, quand le moment sera venu, nous donnerons de plus amples détails sur la date, la durée, le but et l'itinéraire de ce grand pèlerinage.

FURNEZ AR GEIZ EUZ A VREIZ

Eur goaz efer, eur c'hrek liDouz
A gousko a-bred var ar plouz.

Eur goz-votez bet er vouillen,
Dre gaout madou a gav perc'henn.

Eur c'hrek fur, pa ve divalo,
Zo dreist ar gaera grek a zo.

Eur c'hrek hounnez n'euz he far
Zo dail, bouzar ha dilavar.

Gant doujans Doue da oll vadou
Eur verc'h zo kaer he argroheu.

LES SAINTS BRETONS SAINT RONAN. Il naquit en Islande dans le IV^e

siècle et très jeune encore il fut admis aux ordres sacrés et bientôt après élève à l'épiscopat. Arraché à son troupeau par la violence des Scots, il partit pour l'Armorique et vint s'établir dans un lieu désert du pays de Léon, aujourd'hui appelé Loc-Ronan ar Fank, résolu à y passer ses jours dans le jeûne et la prière. Obéissant à la voix de Dieu, il pénétra dans la Cornouaille et cacha sa retraite dans la forêt de Névet où un pieux paysan glazik lui bâtit un oratoire. Il termina ses jours dans le lieu où s'est élevée une ville qui de son nom a été appelée Saint-Ronan.

Dans le pays glazik, le nom de Ronan ou René (altération du nom de ce saint) est de tous les noms des Saints bretons le plus fréquemment donné aux enfants à leur baptême.

L'église de Locronan, l'une des plus belles du diocèse, renferme son tombeau.

De nombreux pèlerins viennent l'y invoquer à l'époque des Troménies.

ATO VAR ARAOG !

Setu aze an diskan a vez klevet dalc'hmad gant eun darn tud a zo, oll koulz lavaret, tud difeiz ha dizoue. Siouaz ! daou vloaz ha tregont bennak a zo abaoe m'ema or bro en ho galloud. Or mistri int en amzer hirio.

Ato var araog ! e gwirionez, red eo hen anzae, mont a ra an traou ganto var araog, ha founuz zoken : klevit kentoc'h.

Brema ez euz daou vloaz ha tregont, die ar vro a zave da 16 Milliards, hirio ez a da 44 Milliards. Eat eo var araog !

Guechall deb labourer-douar a ranke rei vardro an dekvet euz e eost evit esomou ar vro, hirio e tle 44 dre gant var e oll beadra !

Brema'zo daou vloaz ha tregont ez oa en or bro 240 000 den e kargou ar c'houarnamant, hirio ez euz 953 000, a zo red da baea ha da baea mad kalz anezo !

Brema'zo daou vloaz ha tregont n'oa ket hano euz divorz etre ar priejou, varlene ebken ez euz bet en or bro 15 585 divorz.

Brema'zo daou vloaz ha tregont e veze vardro 5000 den oc'h en em laza o-unan, varlene ebken ez euz bet 14 000.

Brema'zo daou vloaz ha tregont 13 060 krouadur oa bet barnet evit beza great eun torfed bennag, varlene ebken ez euz bet barnet 43 000, ha pet a zo tec'hel ?

Brema'zo daou vloaz ha tregont e veze evet bemdez vardro 75 000 litrad alchool, hirio goude eva 392 000 litrad alchool bemdez kalz a jom sec'heñ ganto da resta !

Brema'zo daou vloaz ha tregont an dud a lea bep bloaz var gresk an niver anezo, hirio ar maro a zo trec'h d'ar vuoz !

Pe goit e padint da vont evelse var araog ?

BONNE PENSÉE Ne disons jamais, quelle que soit la situation défavorable, cette parole découragée : "Il n'y a rien à faire !" Mais disons plutôt avec confiance, à l'exemple de Jeanne d'Arc, qui nous a tracé la voie en un temps plus pénible encore que le nôtre : "Nous bataillerons, et Dieu nous donnera la victoire !"

Gérant : Georgelin - Imprimeur : Abbé Piriou.

5^e année

n° 7

MON CLOCHER

1 fr. par an

14 février 1913

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

Dimanche 16 février 2^e Dimanche du Carême.

MESSES au Bourg aux heures ordinaires, à 6 h. $\frac{1}{2}$ à Ty-Mam-Doue. - COMMUNION des garçons du grand catéchisme.

CATÉCHISME : Dimanche 34^e, jeudi 35^e leçons.

Jeudi, à cause du service de M. Péron, il n'y aura catéchisme que pour les enfants du grand catéchisme de 9 h. à 9 h. $\frac{3}{4}$. - Nous prions les parents d'habiller les enfants comme pour le dimanche afin qu'ils puissent assister au service de M. Péron immédiatement après le catéchisme.

BAPTEMES

3 février. - Hervé-Marie Le Clec'h, Kerancloarec.

9 Corantine-Henriette-Alexandrine Ruello, Bourg.

SERVICE ANNIVERSAIRE DE M. PERON

Comme le temps passe et comme notre vie s'écoule rapidement ! Il y a déjà un an depuis la mort de M. Péron, ancien recteur de Kerfeunteun. Jeudi 20 février, à 10 heures du matin, nous chanterons un grand service anniversaire pour le repos de son âme.

Lors de l'enterrement, l'année dernière, tout le monde, à Châteauneuf, avait remarqué le grand nombre des paroissiens de Kerfeunteun qui y avaient assisté, malgré la distance et la difficulté à trouver des moyens de transport. Nous pouvons en conclure que chaque famille se fera représenter au service de jeudi ; les nombreux prêtres et autres amis de M. Péron pourront voir une fois de plus l'attachement des fidèles de Kerfeunteun aux pasteurs qui leur ont distribué la parole de Dieu.

Ici cet attachement trouvait correspondance, car certes M. Péron aimait la paroisse de Kerfeunteun et pour y rester aurait refusé des postes plus honorables. Les œuvres sociales, destinées à améliorer la situation matérielle des travailleurs, trouvaient toujours auprès de lui accueil sympathique et protection éclairée. Il prenait en main le sort du dernier des penn-tys, des domestiques ou des fermiers. Il atteignait ainsi le corps et l'âme de ses paroissiens. Il visait l'âme avant tout, ne perdait jamais de vue les négligents, faisait auprès d'eux des démarches discrètes et les ramenait. Il poussait beaucoup à la fréquentation des sacrements et parlait avec plaisir et une certaine fierté apostolique du nombre croissant des communions dans sa paroisse de Kerfeunteun.

NE L'OUBLIONS PAS DANS NOS PRIÈRES !

LE CAREME A TY-MAM-DOUE

Vendredi dernier, très belle assistance à la chapelle; il est vrai que c'était le premier vendredi du mois.

Confessions et communions nombreuses.

Dimanche, on aurait dit un grand pardon. Tout Quimper avait voulu profiter du beau temps et faire une visite à la Mère de Dieu. La chapelle ne s'est pas rassemblée tout l'après-midi. Les vêpres ont été bien suivies et bien chantées. Nous faisons un nouvel appel à nos paroissiens : il faut que tous viennent, un vendredi du Carême se confesser, communier et gagner l'indulgence plénière à la chapelle. En temps de Carême, il faut assister aux vêpres autant qu'à la grand'messe : donc tous à Vêpres à la Mère de Dieu quand le temps le permettra.

TRANSMISSION DE POUVOIRS

C'est demain 18 février que M. Faillières en présence des bureaux des Chambres et des membres du gouvernement transmettra à M. Poincaré les pouvoirs qui lui furent confiés en 1906. Puisse le nouveau Président s'en servir pour le bien de la France !

Le mouvement en faveur de la Répartition Proportionnelle Scolaire, c'est-à-dire pour le moment, de la répartition des secours aux enfants pauvres de toutes les écoles indistinctement, s'étend de plus en plus.

Après Paris, c'est Lyon, Marseille, Nîmes, Lorient, etc. qui veulent accomplir cet acte de justice. Dans le diocèse, Landerneau, Le Relecq, Douarnenez, etc. ont fait approuver par le Préfet des subsides votés pour tous les enfants pauvres, à quelque école qu'ils appartiennent. Espérons que bientôt, grâce à la persévérance de notre excellent Conseil Municipal, Kerfeunteun verra aussi approuver le vote qu'il a déjà émis plusieurs fois en ce sens et qui a toujours été refusé jusqu'ici. Il ne faut jamais perdre courage et réclamer sans cesse ses droits : on finit toujours par obtenir ce que l'on désire bien.

LE CHANT D'EGLISE Nous lisons dans la Semaine Religieuse de Quimper : "Le meilleur moyen de conserver la vie paroissiale, c'est de développer l'amour du chant à l'église.

"Là en effet où le plain-chant est bien exécuté, là surtout où tous les fidèles prennent part au chant (à supposer même que ce ne soit pas toujours selon les règles de l'art), les offices sont bien fréquentés, les fidèles suivent avec un intérêt soutenu les cérémonies, la piété fleurit et les œuvres paroissiales, par une heureuse conséquence, sont vivantes et prospères.

"Là au contraire où le chant est négligé, où les fidèles assistent muets à l'office, la piété languit, l'ennui se glisse, et peu à peu l'église devient déserte.

"Il faut donc travailler à remettre en honneur partout le chant liturgique, et faire en sorte que les fidèles prennent une part effective au chant des offices."

Nous tâcherons de profiter de ces sages conseils et de faire chanter les hommes aussi bien que les femmes

les nouveaux livres de chant attendus depuis si longtemps sont annoncés ; dès qu'ils auront paru, nous tâcherons d'en procurer à tous les enfants afin d'arriver petit à petit à faire chanter tout le monde.

UN TRAVERS PAR SEMAINE Nous avons remarqué que presque personne ne répond aux PATER, AVE et DE PROFUNDIS récltés par le prêtre

pour ceux qui font des offrandes ou leurs parents défunts, ainsi qu'aux prières de la fin de la messe.

C'est là un tort, un défaut à corriger.

Les prières de la messe sont dites pour toute l'Eglise, tous doivent par conséquent y prendre part.

En ne répondant pas aux prières dites pour les offrandes, vous frustrez ceux qui les ont faites d'une prière à laquelle ils ont droit. En définitive, c'est à tous qu'ils rendent service par ces offrandes qui sont nécessaires pour entretenir le culte : tous doivent leur en savoir gré et prier à leur intention avec le prêtre.

TANT QUE J'AI CRU EN DIEU

Un ouvrier ajusteur, ivrogne fleffé, exposait, un soir, au cabaret, ses idées sociales à un copain.

"Plus de patrons, plus de gendarmes, plus de curés ! Les curés, oh ! là là ! ricana l'ajuteur, imagine-toi que ma femme dans les premiers temps s'était mis dans la tête d'aller à la messe et de faire maigre le vendredi ! - Pas possible ! - Si !... tu sais... ça pas été long !"

Il rentre chez lui et trouve un attroupement de la police et de la roule devant sa porte. Il monte. Il trouve sa femme et ses 3 enfants gisant asphyxiés sur le lit avec ce billet en guise d'adieu :

"Tant que j'ai cru en Dieu, j'ai eu la force de supporter ma misère. A présent que mon bourreau de mari a fait de moi une désespérée et une impie, je ne veux pas que mes enfants soient malheureux comme moi et je m'en vais avec eux."

Imprimeur : Abbé Piriou. - Gérant : Abbé Le Mel.

5^e année

n° 8

MON CLOCHER

1 fr. par an.

21 février 1913.

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 23 février 3^e dimanche du Carême. Introit p. 388 Kyrie p. 42 et 888 Credo p. 18 et 895. - Vêpres de

Saint Mathias, Apôtre p. 222. - 459.

MESSES au Bourg aux heures ordinaires, à Menez à 6 h. 1/2. - **COMMUNION** des garçons du petit catéchisme.

CATÉCHISME : Dimanche 36^e leçon, jeudi 37^e.

DÉCÈS

17 février - Marie-Jeanne Guenno, 3 ans 1/2, Pontusket.

18 Marie-Anne Cadlou, 14 mois, Bourg.

UN ACTE DE CHARITE

L'émigration vers les grands centres devient tous les jours plus importante. Notre paroisse de Kerfeunteun y contribue pour une trop grande part. Il est assez peu de familles qui ne comptent quelqu'un de leurs membres parmi ces pauvres déracinés : ils sont allés chercher au loin un salaire qui leur permette de faire plus d'économies ; trop souvent hélas ! ce sont des raisons moins nobles : on espère un travail moins pénible, plus de distractions et plus de plaisirs.

Quelle que soit la raison de l'émigration, les pratiques religieuses, qui sont la condition de la vie chrétienne, y sombrent le plus ordinairement.

Mons approchons du temps pascal où tout chrétien doit s'approcher des sacrements sous peine de péché mortel. A vous, les parents et amis de ces émigrés, qui êtes en relations avec eux, nous demandons de profiter de l'occasion pour leur rappeler leurs devoirs de chrétiens.

Et ne croyez pas que vous êtes quittes envers la charité en le leur disant une fois. Revenez sur la question, si vous n'y avez pas réussi une première fois ; ce que vous risquez de plus fâcheux, c'est de ne pas les amener à faire leurs Pâques en 1913. Grâce à vos charitables conseils, ils reviendront peut-être à Dieu l'année prochaine. Le laboureur croit-il avoir échoué parce que ses plantations n'ont rien rapporté telle année ? En tout cas, nous savons que Dieu récompense tout ce que l'on fait ou tout ce que l'on essaie pour lui.

N'oubliez pas vos fils ou vos frères qui sont dans l'armée ; plusieurs se croient dispensés de leur Pâques parce qu'ils n'ont pas pu obtenir de permission pour venir les faire à Kerfeunteun. C'est une erreur : dans leur garnison, ils trouveront des prêtres à les accompagner dans leur confession ; qu'ils aillent à ces prêtres et fassent ainsi honneur à cette chrétienne paroisse de Kerfeunteun.

TUD GALVET E SE VICHE DOUE

Er c'heriou e veler meur a vech ar skouer-ma : ar map pe ar verc'h savet en eur skol gristen a deu d'ar gear, c'hoat ho studi ; devot int, mont a reont da z akramanti alvez, ne glaskont ket assambleou ar iaouankiz, hag e. Sen ho zad, ho mam, da ober goap outho abalamour ma zint re zavot, avêchou da zifenn outho grous mont da gommunia ken ouspenn teir pe beder guech ar bloaz...

Var ar mez, ne gaver ket eur seurt kristenien paian ; mez daoust hag ober a rer aoualc'h evit difenn spered ar vugale var Doue hag e zervich ?

Eun dra a zo skler : deuz parrez Kerfeunteun e zo nebeud a dud konsakret da zervich Doue evel beleien, fre-red pe seurezed. Guir eo, Doue marteze n'en doa galvet nemed ar re a zo en he zervich ; eur MARTEZE all zo c'hoaz : c'hoantet en doa kaout re all c'hoaz, mez n'int ket deuet. Sonj e peuz euz ar poent-ze euz an Aviel, e teuaz eun den iaouank da c'houlenn euz Jezuz

petra en doa da ober : "Gaerzit ho madou ha deuit d'am heul". "Hag an den iaouank a ia kuit trist, kalz madou en doa", a lavar an avleier. "Evelse eta e c'hell beza tud galvet gant Doue en he zervich ha ne deont ket, o kakaat evelse o riskl ho zilvidiguez

Mammou kristen, komzit d'ho vugale, pa zint iaouank c'hoaz dioc'h Doue, dioc'h he zervich ; lavarit e karfec'h o guelek konsakret dezan, rak e vefent suroc'h dioc'h ho zilvidiguez. Arabat deoc'h kacut aoun d'ho forci evelse ; an iliz a'ho c'henero lemed ma fell dezo ha ma zint galvet.

Mez c'hui, krenit gant spoont dirag Doue, o'hui, tud iaouank pe koz zoken, o peuz dre ho koaperez, dre ho komzon sot, distroet dioc'h Doue eun ene, diframet a dre o zicourec'h an neb en doa dibabet evit he zervich.

Holl bedomp evit e kavo Doue nerz kalon er re en deuz dibabet evit beza tostoc'h outhan var an douar.

FAMILLES PATRIARCALES

L'Écriture Sainte nous raconte l'histoire du peuple de Dieu conduit par Dieu lui-même. Le père de famille y était vraiment le roi de ceux auxquels il avait donné la vie ; le respect le plus profond l'entourait jusqu'à la vieillesse la plus reculée, la mort même. A lui la place d'honneur ; toutes les mesures et les décisions prises avaient besoin d'être approuvées par lui pour être mises à exécution.

Il y a là une opposition saisissante avec l'état où sont réduits aujourd'hui les vieux parents, alors que nous vivons sous la loi de Jésus-Christ plus parfaite que la loi de l'Ancien Testament, alors que nous vivons dans un pays qui est réputé parmi les plus chrétiens.

Il faut que ces vieux parents retrouvent l'état et le respect que Dieu avait voulu pour eux. Il leur est pénible d'être séparés de leurs enfants et petits-enfants. Qu'ils soient toujours parmi eux, mais point comme des amis de passage ! Que la maison de leurs enfants soit vraiment la leur, et qu'ils y soient en maîtres, et non en domestiques, entourés de sympathie, consultés sur les mesures à prendre.

En somme les enfants qui rempliraient ainsi leur devoir envers leurs parents, (leur devoir, entendez bien) travaillent pour eux-mêmes : en 1936 ils seront à leur tour les vieux qu'on mettra à la porte, ou qu'on entourera de respect, suivant que les bambins de 5 à 10 ans les verront faire à leurs parents.

Les règlements du bon Dieu sont extraordinairement sages, et on reste étonné des conséquences heureuses qu'elles ont pour nous, même dès ce monde, quand on a le courage de les suivre.

SERVICE DE M. PERON

Le service anniversaire de M. Péron, notre ancien recteur, a été célébré jeudi à 10 heures.

On avait dressé le catafalque dans la partie du chœur où se trouvent d'ordinaire les garçons des communions. Ainsi le catafalque était vraiment le centre des tentures noires qui décoraient tout le chœur.

Les paroissiens sont venus nombreux assister à ce service, et ils ont pu voir les sympathies qu'inspirait Monsieur Péron aux prêtres voisins : les stalles où prenaient place Vicaires Généraux, Curés archiprêtres, et le chœur même ne suffisaient pas à contenir le nombreux clergé accouru prier pour Monsieur Péron et donner à sa mémoire un dernier témoignage de sympathie.

Nous continuerons à prier pour l'âme de notre regretté recteur qui, en quittant Kerfeunteun y a laissé une partie de son cœur.

PROVERBES : Neige de février
Fuit comme lévrier.
- Belle avoine en février
Donne richesse au grenier.
- En février, s'il gèle et tonne,
C'est la marque d'un bel automne.

Imprimeur : Abbé Pirion - Gérant : Abbé Le Mel.

MON CLOCHER

1 fr. par an

28 février 1913

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE, 2 mars, 4^e dimanche du Carême. Introit, p. 178
Kyrie, p. 42 et 288 - Credo, p. 18 et 895. Vêpres du dimanche, 203 et 181.

MESSES au bourg aux heures ordinaires, à Ty-mam-Doue à 6 h. $\frac{1}{2}$.

RÉUNION des Enfants de Marie à 1 h. $\frac{1}{2}$ à la chapelle Saint-Raphaël.

MARDI, confession des filles du grand catéchisme.

CATÉCHISME : dimanche 38^e leçon, jeudi 39^e.

RETRAITE : Le 2 mars s'ouvre à Quimper une retraite bretonne pour les hommes.

VENDREDI, 7 mars, premier vendredi du mois, messe et prières au Sacré-Cœur à 7 heures à Ty-mam-Doue.

INTENTION DU MOIS : LA MORTIFICATION CHRÉTIENNE.

L'homme doit se vaincre s'il veut que ses sens obéissent à sa raison et sa raison à Dieu. Cette victoire, c'est par la mortification des passions qu'il l'obtient. La mortification chrétienne est la meilleure discipline qui puisse former une volonté humaine.

BAPTEMES : 20 février, Marie Bernard, Kerancloarec.
25 - Anne-Marie Dugast, Bourg.

DÉCÈS : 23 février, Alexandre Griffon, 10 mois, Bourg.

SERVICES : Annuel, lundi : Guillaume Danion, Missilien.
Anniversaire : Jean-Marie Tanguy, Kermoël.

PELERINAGE D'HOMMES

Le grand pèlerinage d'hommes du diocèse de Quimper au Sacré-Cœur de Montmartre à Paris a été fixé au 22 septembre. C'est l'époque la plus favorable pour les personnes de la campagne. Les travaux de la moisson sont alors complètement terminés. Aussi croyons-nous pouvoir compter sur un nombreux groupe de pèlerins de Kerfeunteun.

CAISSE RURALE RÉUNION ANNUELLE - L'assemblée générale de la

caisse rurale se tiendra dans la salle de musique dimanche 2 mars à l'issue de la messe de 8 heures.

Un concours de circonstances imprévues a empêché cette réunion d'avoir lieu au jour qui lui était fixé, le 2 février.

Nous engageons vivement tous les sociétaires à y assister : au jour de leurs besoins, ils sont très heureux de trouver sous la main cette petite banque populaire qui leur rend de précieux services. Qu'ils veuillent bien venir dimanche donner, par leur présence, aux hommes dévoués qui s'occupent de cette œuvre, le témoignage de leur reconnaissance.

Tous les intérêts dus à la caisse doivent se régler au premier de l'an ; il y a des retardataires ; qu'ils profitent de l'occasion qui leur est donnée dimanche 2 mars pour se mettre en règle.

A TY-MAM-DOUE

Jamais peut-être autant que pendant ce carême, Ty-mam-Doue n'a vu défiler et prier dans sa vieille chapelle de si nombreux et de si pieux visiteurs.

Tous les jeudis, la chapelle est devenue la promenade préférée des Quimpérois. Ils s'y rendent en famille. Après une petite visite à la chapelle, les parents, au plus grand détriment des chaises de la fabrique, s'installent de leur mieux à l'ombre bien maigre des quelques vieux arbres du placître pendant qu'autour d'eux et sous leur surveillance et le maternel sourire de la bonne Mère, leurs enfants se livrent à de joyeux ébats.

Tous les vendredis, nos paroissiens y accourent de plus en plus nombreux sanctifier ce saint temps du Carême et se préparer à la communion pascalle par une bonne confession et la sainte communion. Ils seront rares, croyons-nous, les paroissiens de Kerfeunteun qui n'auront pas cette année fait leur antekorreiz.

Le dimanche reste cependant le jour des grandes foules. Jamais elle ne fut plus nombreuse que dimanche dernier. Le beau temps conviait à la promenade, et la sortie annoncée de la sympathique société des POTRED-TY-MAM-DOUE y attirait, sans doute, de nombreux amateurs de belle musique et de beau costume.

A 2 heures, la vieille voie romaine qui conduit à la chapelle est noire de monde et les plus adroits cyclistes doivent mettre pied à terre. Aux accents entraînants de la musique, tout ce monde fut vite rendu à la chapelle. Les privilégiés seuls purent y trouver une place. Les vêpres furent chantées dans un calme et un ordre parfaits ; dans cette foule amassée autour de la chapelle, pas un cri discordant.

Après la bénédiction de la Vraie Croix, la remarquable Schola des jeunes filles, enrichie d'un nouveau membre dont le talent musical bien connu de tous les Bretons n'est plus à louer, exécute à merveille et dans un religieux silence un chant à la Vierge.

L'office terminé, les POTRED-TY-MAM-DOUE, toujours inratigables et toujours aimables, organisent un concert sur le placître à la grande joie des milliers d'assistants.

Avant de se séparer, heureux de cette belle journée, les pèlerins font large emplette de noix. Ce sera, sans doute, la part des absents.

LIZERI BREURIEZ AR FEIZ

Lizeri BREURIEZ AR FEIZ evit mistou Genver ha C'huevrer a vezo kavet er sekreteri.

O veza me'ez euz deuet er bloaz-ma kalz muloc'h a dud eget oa kustum da lakât ho hanô e Breuriez ar Feiz, eo

bet red deomp chench an doare da ingala al Lizeri-ze
dre ar barrez, evit ma c'helle eassoc'h kement hini hen
deuz roet he aluzen o c'haout da lenn d'e dro.

Eul lizer dre bep dek aluzen roet eo a vez digasset
deomp. Gueñla ma c'hellemp or beuz rannet anezo etre
ar c'harterioù tosta an eil d'egile, pe da viana ar re
a zo ar mui da drempred etrezo.

Setu ama penaoz eo bet ingalet al Lizeri brezonek :

- 1 Kerledan, Parc-poullik, Kernilis, Ty- carré, C'hoët.
- 1 Treouzon, Kerancloarec, Coat-bily.
- 1 Bédarles, Gourvily, Ty-Gardien.
- 1 Ty-nevez, Kermorvan, Ty-mam-Doue, Kermaner, Coat-n'Es-
kob, Co at-beuz.
- 1 Kergogne, Kerrigou-nevez, Kergadouna, Pontusket, Lez-
Steir.
- 1 Boic'hat, Kerben, Trohéir, Kervouyee.
- 1 Kroc'z-ar-Gardien.
- 1 Gourleo, Kerskao, Meil-briek, Maner-briek, Kergadon,
Meil-Kergadon.
- 1 Kernugen, Tier-du, Park-ty-Stank, Savardiry.
- 1 Ty-rioual, Maner-parc, Ty-nevez, Ty-corn, Coatidreuz,
Maner-Sal.
- 1 Vercuri-nevez, ar Stankou, Pemilers, Parc-Menez.
- 1 Missilien-vian, Tréguéffelec, Pennarun, Foenneo, Bourg.
- 4 Bourg.
- 1 Gars-ar bik, Nivirit, Penfrat, Keraliez, Kermenguy.
- 1 Keridoret, Moulyouen, Cuzon, Kervéguen, Saint-Denis.

ANNALES FRANÇAISES

- 1 Missilien, Guerloc'h, Moulyouen, Kerble, Kerentrée.
- 1 Kernévez, Croix des Gardiens, Bourg.
- 3 Bourg.
- 1 Ty-rioual, Kerivoal, Poulhaou.

DEVERIOU Setu aman hanoù ar botred a zo er c'ha-
KATEKIZ tekiz brezonek 108 anezo hag o deuz great
ar gueñla deveriou katekiz en tri miz diveza :

- 1 Pask P. Le Grand - Yves Clec'h - P. Huitric.
- 2 Pask L. Daniel - J. L. Hascoët - Y. Guyader.
- 3 Pask L. Bacon - S. Philippe - H. Paveo.

Imprimeur : Abbé Pirion - Gérant : Abbé Le Mel

5^e année

n° 10

SUPPLÉMENT AU COURRIER

MON CLOCHER

KERFEUNTEUN

1 Franc par an

7 mars 1913

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 9 mars, dimanche de la Passion, office du jour.
Avant la grand'messe, **VENI CREATOR** pour la cause de Dom
Michel Le Nobletz.

MESSES au bourg aux heures ordinaires, à Kernilis à 6 h. $\frac{1}{2}$.
CATECHISME : Dimanche 40^e leçon, jeudi 41^e.

BAPTEMES

- 27 février. - Maurice Le Jeune, Ty-Gardien
1 mars. - Pierre-Marie Briant, Ty-du.
2 mars. - Julie Le Goff Bourg.
2 mars. - Marie-Louise Bernard, Pontusket.
3 mars. - Alain Le Gall, Bourg.

SERVICES

Dimanche 9 Anniversaire Jean-Marie Dréau, Tynévez Kerlivio.
Lundi 10 Annuel Guillaume Danion, Missilien.

OUVERTURE DES PAQUES

Dimanche prochain s'ouvre le temps pascal qui durera
jusqu'au 2^e dimanche après Pâques.

Dès dimanche, par conséquent, chacun peut remplir son
devoir pascal en se confessant et en communiant.

Nous invitons surtout les vieillards et les infirmes
à profiter de cette première semaine, moins encombrée
d'ordinaire. Nous voudrions aussi avoir dès dimanche le
nom des malades qui ne pourront probablement pas venir
jusqu'à l'église, afin que nous puissions dans la se-
maine aller les voir chez eux, et leur porter la Sainte
Communion. Prière de venir nous les donner.

Nous prions nos chers paroissiens de vouloir bien se partager pour venir faire leurs Pâques, et surtout de ne pas venir tous ensemble les dimanche et lundi de Pâques. - Généralement ceux de la campagne devraient laisser les dimanches aux ouvriers qui ne peuvent pas venir les autres jours. - Ceux du Bourg et des environs devraient se confesser le soir. Nous serons à leur disposition tous les jours de 5 heures à 7 heures. Si nous n'étions pas à l'église, il suffit de venir avertir au presbytère pour que nous nous y rendions. De cette façon, il n'y aura jamais encombrement le matin, et on ne sera pas obligé d'attendre trop longtemps son tour.

Bien faire ses Pâques, confession, communion, action de grâces, et s'en aller avec la résolution ferme et arrêtée de remplir tous ses devoirs de chrétien.

COMMUNION PASCALE DES ENFANTS

Les enfants, tenus désormais de communier en temps pascal comme les grandes personnes, feront leurs Pâques le Jeudi Saint, comme l'année dernière. Déjà hier nous avons interrogé les enfants du petit catéchisme susceptibles d'être appelés à faire la Sainte Communion. Nous continuerons Jeudi prochain.

Pour être reçus, les enfants doivent :

- 1° Savoir leurs prières.
- 2° Avoir une connaissance proportionnée à leur âge des principaux mystères de la religion, des fins dernières, des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et des dispositions requises pour les recevoir dignement.

Nous prions les parents de vouloir bien nous aider à donner à leurs enfants ce minimum de connaissances, et nous leur rappelons que l'enfant doit toujours être accompagné de quelqu'un de sa famille la première fois qu'il se présente à la Sainte Table.

Ne pas oublier qu'il faut un extrait de baptême pour les enfants qui n'ont pas été baptisés dans la paroisse.

LA RETRAITE des enfants pour la communion solennelle aura lieu une des premières semaines de mai.

AUX MAM-DOUES.

Vendredi 14, fête de Notre-Dame des sept douleurs, la messe de six heures sera dite à la petite chapelle.

GRANDES FÊTES DANS LE DIOCESE.

On annonce pour l'été prochain un Congrès Marial au FOLGOAT pour fêter le 25^e anniversaire du couronnement de la statue 8 septembre 1888.

On annonce aussi pour le commencement d'août, le couronnement de Sainte Anne La Palue.

A quand le tour de la Mère de Dieu?

PELERINAGE DE LOURDES

Le pèlerinage de Lourdes ne pourra pas avoir lieu cette année à l'époque habituelle vers la mi-septembre.

La compagnie du Midi vient de répondre qu'elle ne peut pas assurer en ce moment le transit des trains de pèlerinage à cause du passage des troupes pour les grandes manœuvres.

Après entente avec les différentes administrations, le départ est fixé au 8 Juin.

Nous espérons que ce changement de date ne diminuera pas le nombre de pèlerins et qu'ils conserveront le même entraînement et la même piété.

CAUSE DE BÉATIFICATION DE MICHEL LE NOBLETZ

Nous sommes officiellement informés que la seconde Congrégation antépréparatoire sur les vertus du Vén. serviteur de Dieu Dom Michel Le Nobletz aura lieu le 11 Mars.

C'est pourquoi nous renouvelons à Notre Clergé et à nos fidèles la demande de prières que nous leur avons adressée dans Notre Lettre du 16 Juillet, et nous leur rappelons les dispositions de l'Ordonnance que Nous avons prise à ce sujet.

MON CLOCHER

KERFEUNTEUN

1 franc par an

13 Mars 1913

OFFICES DE LA PAROISSE

Dimanche 10 Mars, Office des Rameaux. Évangile p. 388, Kyrie, p. 42 et 888, Credo p. 18 et 895. Bénédiction et introit, p. 191. Vêpres p. 204 et 208. Cantique : Menlop, menlop a vouez huel. p. 81

Messes à 6, 7 et 8 heures : pas de messe de chapelle : office des Rameaux à 9 h. $\frac{1}{2}$. L'évangile de la Passion sera chanté.

Conte A Ty-mau-Doue, chapellet à 2 h. $\frac{1}{4}$, vêpres à 2 h. $\frac{1}{2}$, suivies du sermon de la Passion : il sera donné par M. Breton, vicaire à Ergué-Gabéric, bénédiction et adoration de la vraie Croix.

Mercredi confession de tous les enfants qui doivent faire la communion pascale, les filles, le matin, et le soir les garçons.

Jedi Saint, messe solennelle à 8 heures, - communion des enfants - le soir, heure sainte de 7. $\frac{1}{2}$ à 8 h. $\frac{1}{2}$.

Vendredi Saint, office à 7 heures suivi d'un chemin de Croix. *Pendant l'office que pour la terre sainte.*

Samedi Saint : à 8 heures, Bénédiction des fonts baptismaux, chant de l'Exultet, et grand'messe. - Dans l'après-midi, confessions de 2 heures jusqu'au soir.

Abstinence, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : vendredi défense de manger des œufs, de préparer des aliments maigres avec de la graisse au lieu de beurre.

RAND - Guillaume Briand de Kerneven Vihan et Marie Jeanne Prigent, de Ty-Du.

que de chœur du culte et toutes les messes.
Aurons la corone

ARTICLE 1. - Le dimanche 9 mars, immédiatement avant la grand'messe, dans toutes les églises et chapelles de Notre Diocèse, on chantera le VENI CREATOR, les versets et oraison de SPIRITU SANCTO, pour invoquer les lumières du Saint-Esprit, sur la cause du Vénérable Michel Le Nobletz. De plus, le Saint Sacrement sera exposé, la matinée dans Notre église cathédrale et dans les églises paroissiales du Conquet, de Douarnenez et de Plouguerneau, spécialement intéressées au succès de cette cause.

ARTICLE 2. - Ce même jour et les deux jours suivants, Nos Prêtres reciteront à la même intention, au saint sacrifice de la Messe, les Collecte, Secrète et Post-communion de SPIRITU SANCTO.

ARTICLE 3. - Nous invitons les religieux et religieuses de Notre Diocèse ainsi que les pieux fidèles à faire la sainte Communion pour le bon succès de la Cause.

§ § § § §

LES 4400 FRANCS-MAÇONS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC.

Veut-on savoir combien il y a de maîtres francs-maçons dans l'enseignement public? Un journal nous le révèle : Ils sont 4.400 et l'on voudrait encore qu'il n'y eût d'autres écoles que les écoles publiques!

Justement on discute en ce moment à la Chambre l'amendement Brard qui tend à supprimer la liberté de l'enseignement.

Si cette nouvelle infâme était commise, il ne resterait aux catholiques d'autres ressources que de suivre la marche déjà tracée par les archevêques de Paris et de Bourges : NOUS JURONS DE DÉSŒILLER

LA CONFESSION

Que de restitutions, de réparations, la confession ne fait-elle point chez les catholiques!

Combien les approches du temps de la communion opèrent-elles de réconciliations et d'aumônes!

J.-J. ROUSSEAU.

Imprimeur : Abbé Pirion

Gérant : Georgelin.

AVIS ET RECOMMANDATIONS

La Semaine Sainte commence au dimanche des Rameaux pour finir le dimanche de Pâques. Autrefois toute la semaine était chômée : c'était une retraite de huit jours dans toute l'Eglise, comparable à nos semaines de Missions.

Ces saints jours doivent nous demeurer sacrés : s'il vous faut y vaquer à vos occupations courantes, sanctifiez ces occupations mêmes par le souvenir de la Passion de Jésus-Christ et par la pénitence ; observez strictement le jeûne et l'abstinence des 4 derniers jours ; jeûnons le vendredi saint, assistons à la messe, à l'office le plus souvent possible.

Dimanche des Rameaux, c'est l'entrée solennelle de J. C. à Jérusalem quelques jours avant sa mort : assistons à cette procession dévotement : allons le soir écouter le récit des souffrances de Notre Divin Sauveur.

Le Jeudi Saint, jour de l'institution de l'Eucharistie, que les parents viennent nombreux accompagner leurs enfants à la Sainte Table.

Le Vendredi Saint venons avec amour baiser la Croix de J. C.

Le Samedi Saint venons saluer d'avance N. S. qui doit ressusciter glorieux le lendemain : mais n'oublions pas que le Carême ne finit que le dimanche matin.

Prière, pénitence, union avec Notre-Seigneur dans sa Passion ; quelle occasion précieuse de sanctification pour nos âmes !

SEIZIEME ANNIVERSAIRE DE LA PAIX DE L'EGLISE.

A Rome et dans toute l'Italie on célèbre de grandes fêtes pour le XVI^e de la liberté donnée à l'Eglise de Jésus-Christ par Constantin le Grand en l'an 313. Ces fêtes commencent en ce mois de Mars.

Monseigneur Duparc a fait lire dans toute les église du Diocèse une lettre pastorale où il demande à tous

ses diocésains de s'unir à cette fête : C'est beaucoup notre fête à nous, dit en substance Monseigneur, puisque le miracle de l'apparition de la Croix, cause de la clémence, et des bonnes dispositions du prince envers l'Eglise, cette apparition eut lieu sur le territoire de notre France, et cette paix fermait l'ère de persécutions qui avaient sévi jusque dans notre Bretagne. Saint Donatien et Saint Rogatien avaient été martyrisés à Nantes.

Notre époque a grand besoin de la paix religieuse ; Dieu nous la donnera si nous imitons l'exemple des premiers chrétiens : aimons la prière et la pénitence, la pénitence qui est pratiquée si peu, même en temps de Carême. Oublions nos discordes, et soyons unis pour défendre Jésus-Christ et son église.

Monseigneur demande dans toutes les églises, le chant du VENT CREATOR, à la grand'messe de la quasimodo, et le TEDEUM, à celle de la Pentecôte : ce jour le pape lui-même officiera à Saint Pierre de Rome, pour couronner ces fêtes du XVI^e centenaire de la paix de l'église.

COMMUNION PASCALE D'ENFANTS

Mercredi matin nous confesserons tous les garçons des catéchismes, et le soir les filles, afin que tous puissent faire leur communion pascale le lendemain Jeudi Saint.

Monsieur le Recteur a été bien inspiré dans le choix de ce jour : plusieurs d'entre ces enfants viendront pour la première fois recevoir Notre Seigneur J. C. le jour où il institua pour nous l'Eucharistie.

Que les parents, les mères surtout se préoccupent dès maintenant de préparer leurs enfants à cette communion ; ils en parleront souvent à leurs enfants, leur apprenant à respecter, à aimer Notre Seigneur et à souhaiter sa venue dans leur cœur.

Peut-on rêver un apostolat plus beau !

PRIX DU MARC'HALLAC'H.

Dimanche après la messe de 8 heures se réunira au presbytère la commission chargée de répartir les prix du Marc'hallac'h. Les domestiques intéressés sont priés de se hâter de donner leurs noms, s'ils ne les ont déjà fait inscrire.

AUMÔNE DU CAREME. - A l'Eglise, du côté de la sacristie, sous la statue de Saint Antoine de Padoue, se trouve un tronc qui est affecté aux aumônes du Carême. Nous rappelons que tous ceux qui ont usé des permissions de faire gras certains jours de la semaine au lieu de pratiquer l'abstinence complète de viande d'autrefois, sont obligés de faire une aumône, suivant leur situation.

KEF RURAL KERFEUNTEUN Er zizun dremen't n'non doa ket kavet plas en nor e'nazeten vi-da gomz dico'h ar réunion a oe divar ne fenn d'ar zul 2 a veurs. D'ar zul-ze, goude an offeren, el leo'h ma vez Potred Ty Mam Doue eo'h en em exeroi, en em zastumas an dud a zo er c'hef rural. N'eo ket bras an'ti, mez re vras a oe c'hoaz rak nebeud a dud en em zire nk evit ar seurt traoù, na gouskoude e tlier displega er reunlon-ze an doare m'e doa labourer ar c'hef epad ar bloavezh 1912.

Goude an AVE MARIA, an tenezorier, Joseph Nédélec de uz ar vour'o'h, a lavaras doare ar c'hontehou, eb lavaret nano ebet evel just. He gontehou a zo eun dudi gwelet anazo (evit ar re a c'hell en ober) ken bras ha ma zin t great : mez labour poanlus 'zo bet ganto ; trugarekaat a reomp anezan en hano ar société.

Er bloaz 1912, ar c'hef en deus great a vouamant (e-vel a lavaret) 499 094 lur ha nac gwennek, da lavaret eo eun hanter million : 249 908 lur hag eunek guennek denet er c'hef, 249 185 roet d'an dud. D'an deiz di'y eza ar bloaz, m'o dije digaset d'ar c'hef an dieourien ho die oll, ar c'hef en dije touchet 155 097 lur ha tri guennek : ar c'hef en doa da rei 152 846 lur ha 4 guennek. Mizou : 35 lur ha 16 guennek evit timbrou, etc.

Imprimeur : Abbé Piriou. Gérant : Georgelin.

5^e année

n°12

SUPPLÉMENT AU COURRIER

MON CLOCHER

KERFEUNTEUN

1 franc par an.

21 mars

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE, 23 mars, fête de PAQUES
Toutes les messes sont au Bourg. Messe basse à 6, 7, 8 h. Grand'messe à 10 heures avec le concours de la chorale des Potred Ty-Mam-Doue.

A toutes les messes, quête pour le deneir du culte.
LUNDI: messe à 6, 8 et 10 heures. Services avant la messe.

Vêpres à 2 h. 1/2.
MARDI: messes à 6 et 7 heures; grand'messe à 9 heures, suivie immédiatement des Vêpres.

SERVICES DU LUNDI DE PAQUES

ANNUEL: Pierre Guail, du Bourg.

Guillaume Danion, Missilien

BANS: François-Marie Marchand, de Saint Corentin et Corentine Le Pape, de l'Ecole normale.
Joseph Rospars de Kervenguy et Marie-Jeanne Le Grand, de Kervenguy.

UNION CATHOLIQUE.

Mardi, 25 mars, à 8 h. du soir, à la salle paroissiale de Saint Corentin, rue du Front, 3, réunion de l'UNION CATHOLIQUE sous la présidence de Monseigneur l'Evêque. Conférence de Monsieur Hagot-Derville, député, sur la QUESTION SCOLAIRE. Entrée gratuite. On trouvera des cartes au presbytère.

BAPTEME: 15 mars: Jean-Joséph-Guill. Danion, Missilien.

16 : Pierre-René-Marie Le Viol, Pennarun.

17 : Yves-Marie Hascoët, Ty Kervigou.

ON DOITMENT 18 mars: Yves-Marie Touchard, Quimper.

DENIER DU CLERGE

Dimanche à toutes les messes on fera la quête du Denier du Clergé.

Qu'est-ce que le Denier du Clergé ?

C'est la cotisation que chaque fidèle doit donner à son évêque pour l'entretien du clergé du diocèse.

Pourquoi entretenir le clergé diocésain ?

Parce qu'il a été dépouillé de ses biens et que les fidèles lui doivent une honnête subsistance.

Comment le clergé a-t-il été dépouillé de ses biens ?

La loi de séparation lui a enlevé ses presbytères et les traitements qui lui étaient dus, les traitements eux-mêmes étaient une indemnité pour les biens pris par la Révolution.

Pourquoi les fidèles doivent-ils au clergé une honnête subsistance ?

Parce que le clergé se consacre tout entier au ministère des âmes et qu'il se trouve toujours à la disposition des fidèles ; il leur donne l'instruction religieuse, prie pour eux et leur administre les sacrements. Il explique le catéchisme aux enfants, visite les malades et s'occupe de toutes les œuvres de la paroisse.

Le clergé ne pouvait-il pas se contenter du casuel ?

Le casuel est nécessaire pour l'entretien de l'Eglise et ses serviteurs ; la part du clergé n'est pas assez importante dans la plupart des paroisses pour constituer un traitement, et quand elle est plus importante, le clergé a aussi des charges plus lourdes à supporter ; charges rendues plus pesantes par la spoliation de ses biens.

L'Evangile parle-t-il du denier du clergé ?

Oui, Notre-Seigneur envoyant ses apôtres leur a dit que l'ouvrier est digne de son salaire, et de fait, il vivait lui-même des offrandes des fidèles.

Nous donnons déjà pour les œuvres ?

Vous faites bien ; que votre charité soit ordonnée ! La plus importante et la plus nécessaire des œuvres c'est celle du clergé sans lequel les œuvres ne pourraient exister.

Pourquoi la quête est-elle remise à l'évêque au lieu de rester à la paroisse ?

Parce que beaucoup de paroisses sont pauvres et ne peuvent se suffire ; aussi l'évêque, qui est le chef et le père de la famille diocésaine, est-il obligé de demander aux plus riches de venir en aide aux plus pauvres pour répartir ensuite les ressources selon les besoins.

La cotisation est-elle obligatoire pour tous les fidèles ?

Oui, puisque tous sont membres de l'Eglise et participent à ses avantages ; seuls les indigents en sont dispensés.

Que penser de ceux qui ne donnent pas leur cotisation ?

Ils ne remplissent pas leur devoir envers la famille diocésaine dont ils font partie, et leur conscience s'en est chargée d'une obligation.

Quand faut-il donner ?

Chaque année quand votre clergé le demande.

Quelle cotisation faut-il donner ?

Vous devez donner une cotisation proportionnée à vos ressources et à la somme demandée à votre paroisse ; faites-le de bon cœur sans vous faire prier, avec respect pour les représentants de N.S., avec reconnaissance pour les pasteurs de vos âmes.

PRIX DU MARC'HALLAC'H

Dimanche à l'issue de la messe de 8 heures se réunissait au presbytère la commission chargée de désigner les heureux bénéficiaires du prix Marc'hallac'h.

Le choix de la commission est tombé sur les candidats suivants :

1° Hervé Quéré, 54 ans, domestique chez P. Le Gars à Kernévez.

2° Nicolas Montet, 62 ans, père de famille, domestique chez Clec'h à Keranclourec.

3° Pierre Seznec, 21 ans, domestique chez la veuve J. Danion à Moulyouen.

4° Marie Nihouarn, 31 ans, servante chez Kerrec à Ker-
1102.

5° Marie-Louise Le Saux, 24 ans chez Ollivier à Ker-
vouées.

Tous ces lauréats assistaient mercredi à une messe
recommandée selon le testament à l'intention du testa-
teur et de sa famille.

COMMUNION PASCALE DES ENFANTS

Hier Jeudi Saint, dès 8 heures, la nef de l'église é-
tait remplie par les enfants de 7 à 14 ans, qui venaient
faire la communion pascale. La veille, la journée entière
fut occupée par la confession de ces enfants. Ce fut
vraiment un spectacle édifiant que de voir tous ces en-
fants, dont plusieurs pour la première fois, venir s'a-
genouiller à la Sainte Table, recevoir le bon Jésus qui
par amour pour eux s'est fait enfant et est mort sur la
croix pour nous mériter le ciel.

Ils ne pouvaient lui faire un plus grand plaisir que
de venir ainsi le recevoir dans leur cœur le jour où il
a institué le sacrement de l'Eucharistie, et nous sem-
mes certains qu'ils y auront tous trouvé de nouvelles
forces pour rester toujours des enfants dociles et la-
borieux à l'exemple de Jésus-Enfant.

ALLONS AUX VÉPRES. - L'expérience nous l'apprend tous
les jours : la désertion de l'office des vêpres est
l'indice non équivoque d'un affaiblissement notable
dans la vie chrétienne. C'est d'ordinaire le premier
pas vers l'oubli du troisième commandement de Dieu. Là
où ce grand exercice religieux est abandonné, l'on voit
s'introduire immédiatement, à la place de la prière pu-
blique, les jeux et les plaisirs défendus, les stations
trop prolongées dans les lieux de divertissement, tou-
tes ces habitudes d'oisiveté et de mollesse qui portent
une si grave atteinte aux bonnes mœurs... La seconde
partie du dimanche devient une occasion de mal et une
source de profanations. ALLONS AUX VÉPRES.

MON CLOCHER

KERFEUNTEUN

1 franc par an

28 mars 1913

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 30 mars office de la Quasimodo : Vidi aquam,
p.4 et p.2. - Introit p.321 - Kyrie, p.22 et p.880 -
Vêpres, p.208 et 323 - Regina cœli, p.86 et p.26.

Toutes les messes à la paroisse à 6, 8 et 10 heures.

LUNDI 31 mars fête transférée de l'Annonciation de la
Sainte Vierge.

BAPTEME : 20 mars. Henri-Marie Couchouron, Pont-Quéau.
BANS Jean-Louis Sallou, Stang-Vihan, Kerfeunteun et
Marie-Anne Keravel de Plogonnec.

SÉANCE DE LA QUASIMODO

Messieurs les Conseillers Paroissiaux sont convoqués
au presbytère, dimanche prochain 30 mars, à l'issue de
la grand'messe, pour la session ordinaire de la Quasi-
modo.

DERNIÈRE SEMAINE DE PAQUES

Nous rappelons que la période pascale reste ouverte
pour tous jusqu'au dimanche 6 avril, mais aussi que
tous les malades, comme les enfants, doivent communier
en temps pascal.

GOUELIU PASK

D'ar zadorn da bardae eo e tigor ar goueliou dre ar
e'novasionou ken niverus a vez ennhi; er bloaz-man eus
bet nebeutoc'h a dud : guir eo e oa an amzer divalo
keit ha lavaret.

D'ar zul vintin, an amzer ne oue ket kals kaeroc'h ;
goulskoude e tigouez kalz tud da ober ho fask.

Nag a figurioù nevez na velomp-ni ket en deioù man !
hag an dara-vuia anezo n'ho guelfomp ken ac'han da vlo-
az d'ar poent-man, gant ma ne gouesfont ket klanv fall
arack neuze.

Ha goulskoude n'eo ket eun avans karat guel mont d'an offern da Gemper ; rak eno, ma ve eun drouz bennag en iliz, e vo tamallet d'eo e' hui, potred Kerfeunteun.

Barajou glao len ha padus o tigouech nebeut arok an offern bred a roe acun ne vije ket bras kont an dud a deuje d'an offern bred ; Potred Ty Mam Doue, gant ho sonerezed bras ha bihan a gemer ho flas adren an egrouvinan ; an dud a zigone, a zigone ; hag abenn e koumas an offern bred ne gavet mui a gadoriou.

An iliz a oa pentiet kaer, ar c'han en kaera c'hoaz ; pegen kaer n'eo ket eun offis pa gemer an oll dud perz eunhan !

D'ar gousperou e tiredas adarre kalz tud. ; ha' benediktion en Zakrament meulet ra vezo ! a echuas dre gan al Lauca Jerusalem ; gant ho muzikou, Potred Ty Mam Doue a zikoure ar c'han.

Eur barrad spountus a c'hlae a skubas buhan kuit an dud dastumet goude ar gousperou evit selaou ar musik var ar blasen.

D'al lun ha d'ar meurs fask e oue stang adarre an dud a deuz da ober ho fask. Goulskoude e tie jom kalz c'hoaz ; o fedi a reomp da zont affo ; rag an amzer bask a ziverra.

DENIER DU CULTE

Dimanche dernier à toutes les messes une quête a été faite pour le Denier du culte : nous n'avons pas à revenir sur le devoir pour tout fidèle d'y contribuer ; c'est un impôt que l'Eglise doit demander à ses fidèles pour l'entretien de son clergé.

Si quelques personnes avaient été empêchées dimanche d'assister à la messe à Kerfeunteun, elles pourraient remettre à la sacristie leur cotisation pour le Denier du culte.

RÉUNION DES PÈRES DE FAMILLE A QUIMPER

Quelques hommes de la Rue ou des environs avaient eu la bonne fortune d'obtenir des cartes d'entrée à la séance de mardi soir à la salle Saint-Corentin.

Monsieur le Député Hugot-Derville, dans un langage clair et documenté, nous fit l'historique de la question de l'enseignement depuis l'établissement des écoles laïques : un graphique, sur un tableau noir, montrait d'une façon ingénieuse, la marche, le nombre d'élèves de l'enseignement public en face du mouvement de l'enseignement privé.

Ce dernier, bien affaibli par la défense faite aux congréganistes d'enseigner, se relève aujourd'hui. Quant à l'enseignement laïque lui-même, il a toujours progressé, mais pas en bien : ses auteurs le voulaient spiritualiste et patriote ; mais les francs-maçons, qui dirigeaient tout, le voulaient athée, et M. Hugot-Derville nous montre par des citations topiques l'athéisme s'étendant et gangrenant tout le corps ; puis l'adhésion des Amicales à la C.G.F. faisant disparaître l'enseignement patriotique.

Les nouveaux projets Dessoye e Brard interdisent la création d'écoles libres dans toutes les communes ayant moins de 3 000 habitants et frappent de prison et d'amende les parents et les tiers qui par un acte susceptible d'entraîner un dommage matériel ou moral auront tenté d'entraver le fonctionnement régulier d'une école publique.

Dans une superbe protestation contre de tels projets, Monseigneur l'Evêque engage les pères de famille à protester d'abord légalement en signant les pétitions ; il supplie les mêmes pères de famille, au cas où ces protestations ne seraient pas entendues de ne pas reculer devant des illégalités qui leur rendraient leurs droits.

Nous espérons qu'à Kerfeunteun tous se feront un devoir de répondre à l'appel de Monseigneur en signant les pétitions ; d'ailleurs, la réunion du 6 avril en fournira l'occasion.

RÉUNION DES PÈRES DE FAMILLE A KERFEUNTEUN

Dimanche en huit, à 3 heures, M. l'abbé Pirou, vicaire à Saint-Corentin, donnera dans une salle de l'école

Saint-Charles une conférence sur la Répartition Proportionnelle Sociale (R.P.S.)

Nous annonçons très tôt cette réunion afin que chacun s'arrange de manière à assister à cette séance.

INTENTION DU MOIS LA JEUNESSE OUVRIÈRE

La tâche des Directeurs d'œuvres de jeunesse ouvrière est singulièrement difficile. Ils doivent former des chrétiens capables de résister aux influences redoutables de l'ambiance, c'est-à-dire des CHRÉTIENS D'ÉLITE. Sans cela, leur action sera annulée par les causes générales d'impiété qui dominent la vie de la classe ouvrière. Ce n'est pas tel ou tel individu seulement qu'il faut changer, c'est le milieu, c'est l'opinion dominante dans les ateliers, les bureaux, les usines. Ils ne peuvent y parvenir qu'en introduisant dans ces foyers d'esprit païen des éléments nouveaux, d'une valeur morale et d'une énergie remarquables.

Pour résoudre un problème aussi ardu, quelques-uns - et leur nombre s'accroît ces temps-ci rapidement - trouvent dans l'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE un grand secours. Nous voudrions dire pourquoi.

Organisé complètement, comme il doit l'être, l'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE comprend de simples associés et des zéloteurs. Il peut donc à la fois atteindre TOUS LES ÉLÉMENTS d'un patronage et y constituer cependant par le GROUPE DES ZÉLATEURS une ÉLITE. Le prêtre, directeur de l'œuvre, a dès lors une occasion toute naturelle de parler tous les mois du devoir, du zèle, de la charité qui doit unir tous les chrétiens, tous les hommes. Il éveille ainsi en eux une préoccupation nouvelle qui chez tel ou tel pourra devenir ardente. Il a, de plus, dans LE CONSEIL DES ZÉLATEURS, des COLLABORATEURS qu'il peut initier peu à peu aux industries du zèle et dont il peut faire des hommes d'œuvres, des meneurs, pour le patronage tout entier d'abord, puis dans les ateliers.

Que Saint Joseph, Patron et Modèle des ouvriers, bénisse l'intention générale de ce mois et nos prières.

Imprimeur : Abbé Pirlou - Gérant : Abbé le Mel.

5^e année

n° 14.

MON CLOCHER

KERFEUNTEUN

1 franc par an.

4 avril 1912

OFFICES DE LA PAROISSE

Dimanche 6 avril, 2^e après Pâques, office du dimanche :
vidi aquam p. 4 et p. 2. Introit p. 326. Kyrie p. 15 et 878. Vêpres p. 203 et 328. Ave verum p. 87 et 914. Salve mater p. 101. In manus tuas p. 173 et 22.

Messes à la paroisse à 6, 7, 8 et 10 heures.

À 2 heures $\frac{1}{2}$ Vêpres et procession : à 3 h. réunion de l'Union Catholique, à l'école Saint-Charles.
CONGRÉGATION A LA SAINTE VIERGE : Dimanche à 1 h. réunion des Enfants de Marie à la chapelle de l'école St. Raphaël.

Sont invitées à porter les enseignes pour la procession :

BANNIÈRE

Jeanne Le Grand, Bourg.
Marie Moënner, Ty-planch.
Jeanne Yvinou, Bourg.

STATUE

Marie Le Corre, Kerbenn.
Marie-Anne Viol, Manoir Stang Vihan.
Marie-Anne Cornic, Kervescar.
Marie-Jeanne Le Roy, Bourg.

Confession : Samedi soir, confession des filles du grand catéchisme.

Mariages : 31 mars, Joseph Rospars de Kervenguy, et Marie-Jeanne Le Grand de Kervenguy.

1 avril, Guillaume Briand de Kernujen Vihan, et Marie-Jeanne Prigent, Ty-du.

Enterrement : 2 avril, Louise Morvan, 75 ans, Bourg.

RÉUNION DE L'UNION CATHOLIQUE.

Comme nous vous l'avons annoncé déjà, la grande réunion de l'Union Catholique de Kerfeunteun, aura lieu dimanche prochain 6 avril à l'école Saint-Charles, à l'issue des vêpres.

Le conférencier, M. l'abbé Pirlou, vicaire à St. Co-rentin est déjà connu de vous et apprécié; il saura vous exposer avec clarté et chaleur la question de la répartition proportionnelle scolaire.

C'est une question de justice : les catholiques paient les impôts, et des impôts très forts; ils veulent qu'on les emploie à l'entretien d'une armée pour défendre leurs droits à l'extérieur, d'une police et de tribunaux qui fassent respecter leurs droits à l'intérieur, et pour l'entretien d'écoles qui instruiront leurs enfants dans les sciences humaines tout en leur apprenant à aimer la religion utile pour ce monde et pour l'autre. La répartition proportionnelle des fonds de l'état aux écoles laïques ou chrétiennes, suivant le nombre des élèves, donne aux parents la facilité de faire élever leurs enfants, selon leurs convictions et leurs traditions.

La salle de réunion est grande à St. Charles; nous espérons qu'il n'y aura pas de vide : toutes les personnes ayant vingt et un an y seront admises.

UNE TRISTE FIN

Une femme de Dôle (Jura) s'amusa, le Vendredi-Saint, à railler sa voisine qui mangeait de la morue.

- Vous allez voir, lui dit-elle, quel bon morceau de veau je vais manger, aujourd'hui, sur le seuil de ma porte. Tenez, regardez si cela me gêne !

La malheureuse n'avait pas achevé son fatal morceau de veau qu'elle tombait morte devant les personnes auxquelles elle avait tenu ce discours.

L'événement a causé une profonde impression dans la ville, où les ricanements se sont tus aussitôt, comme on pense.

Au mois de juillet 1911 on distribuait pour la première fois les prix à Saint-Charles. Monsieur Le Supérieur de Saint-Vincent disait que la nouvelle école allait être pour les enfants de Kerfeunteun et des environs ce que le Lykès avait été pour leurs pères.

Ce n'était alors peut-être qu'un encouragement et l'expression d'un désir. Nous pouvons dire que cette parole ne serait maintenant, que l'expression d'une réalité.

Le Cours supérieur vient d'être inauguré cette année, et déjà un candidat sera présenté au brevet élémentaire. - Il est seul à avoir l'âge requis, - l'espoir de le voir réussir n'est pas sans fondement, puisque ses devoirs ont été présentés à un jury composé de maîtres de l'enseignement officiel, et lui ont mérité les notes suffisantes pour être déclaré admissible, or il reste, encore trois mois avant l'examen !

Pour le certificat d'études de nombreux candidats se disposent à donner le coup de collier final.

Dans d'autres classes, nous assistons bien à des progrès qui sont de vrais miracles, effets des conseils et des lumières des vétérans de l'enseignement.

Ce qui peut encore stimuler le courage des maîtres c'est que leur tâche se remplit à vue d'œil, et ils voient avec regret que le nombre de places fixé par les règlements du Conseil départemental va être trop petit, et que dès la rentrée d'octobre ils se verront obligés de refuser des pensionnaires.

La cinquantaine d'élèves inscrits au mois d'octobre 1910 est sur le point d'avoir atteint les 200; le soir de l'ouverture du pensionnat, la prière du soir ne réunissait que 9 élèves; elle en réunit maintenant 95.

Ce qui peut encore donner plus de garantie aux parents, c'est qu'il vient d'arriver à l'école, pour s'occuper de l'infirmerie, de la lingerie et du bon ordre matériel, une religieuse, munie elle-même du brevet élémentaire, connaissant très bien le breton, habituée à faire le catéchisme, douée d'autant de savoir faire que de délicatesse et de dévouement. Dieu bénira tous les efforts, et récompensera les bonnes volontés, surtout celles des parents chrétiens qui auront eu le courage de comprendre leur devoir.

Publication de Bans : Louis Jaouen, Bourg, et Jeanne Danton, Messilien.

AVIS DU MAIRE - Les contribuables sont prévenus que le Percepteur arrivera le 10 Avril 1913 à 8 heures du matin à la Mairie pour recueillir les déclarations des mutations foncières.

Les propriétaires intéressés ou leur mandataires devront se présenter munis des titres constatant les mutations ou à défaut, d'un certificat du Receveur de l'Enregistrement ou d'une note du Notaire qui rappellera la date et l'objet des titres; ils devront en outre fournir tous les renseignements propres à faire connaître les propriétés.

Le Maire :
Le Gars.

BANDITS ET SAVANTS

Dans l'affaire des fameux bandits de Paris, le Procureur général a dit :

"On avait cru que grâce à la diffusion de l'instruction on arriverait à adoucir les mœurs. L'heure n'est plus de s'abandonner à cet optimisme trompeur, où il n'y a que déception à recueillir. Il n'est plus permis d'avoir des compassions imprudentes, il faut réagir tout de suite et renoncer à une philanthropie aussi maladroitement que dangereuse".

Ce n'était pas l'intention du procureur : mais peut-on dire en terme plus clairs, qu'il ne sert de rien de donner à l'esprit de l'enfant de l'instruction, si on ne fournit à son âme une morale solide; cette morale, nous pouvons l'affirmer hautement, (cette malheureuse expérience de la laïque sans Dieu vous le prouve) la religion seule peut la donner suffisante, dans les commandements de Dieu et de l'Eglise. Prions donc, et si nous pouvons encore quelque chose agissons; pour que le nouveau projet de la loi contre les écoles chrétiennes n'aboutisse pas; ce serait l'étranglement sans phrases des écoles chrétiennes, le monopole de l'enseignement en fait. Où s'arrêtera alors l'ère des déceptions à recueillir".

Imprimeur : Abbé Pirion

Gérant : Abbé Le Mer.

5^e année

n° 15

SUPPLÉMENT AU COURRIER

MON CLOCHER

KERFEUNTEUN

A IRANO DAZ EN

11 avril 1913

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE, 13 avril, SOLENNITÉ DE SAINT-JOSEPH.

Pour la première fois dimanche, 3^e après Pâques, l'Eglise célèbre l'office de la SOLENNITÉ DE SAINT JOSEPH.

La fête de ce saint, jusqu'ici fixée au 19 mars tombant souvent pendant le temps de la Passion en rendait la célébration impossible. Sur la demande de plusieurs évêques, le Pape a désormais fixé la grande fête de Saint Joseph au 3^e dimanche après Pâques, le 19 mars on en fera seulement la commémoration.

Le culte de Saint Joseph a pris, de nos jours, une extension pleine des plus consolantes espérances.

C'est à l'initiative du Pape Pie IX, qui proclama le 8 Décembre 1870, Saint Joseph, patron de l'Eglise universelle, et aux solennels encouragements de Léon XIII et de Pie X, qu'il faut attribuer, en grande partie, ce merveilleux accroissement.

Saint Joseph, chef de la plus sainte famille qui ait existé, époux de la Très-Sainte Vierge, père nourricier de Jésus, modèle accompli d'humilité, de charité, de discrétion, d'amour du travail et d'innolable pureté, mérite une vénération et une confiance particulières.

En célébrant dimanche sa fête appliquons-nous à imiter ses vertus.

On invoque particulièrement Saint Joseph afin d'obtenir une sainte mort pour soi ou pour les autres.

OFFICES : Introit, p. 329. Kyrie, Gloria, Credo, p. 46 et 899. Vêpres, p. 440 - A la Bénédiction : Adoro te, p. 91 et 213. Ave Maria, p. 98 - Da pacem, p. 108 et 15.

MESSES au Bourg : à 6, 7, 8 et 9 heures.

TY-MAM-DOUE : messe à 6 heures

CATECHISME à 1 heure $\frac{1}{2}$.

CONFESSION : samedi soir, confession des filles du petit catechisme.

MARIAGE : 8 avril : Jean Louis Sallou du Stank-vian et Marie Anne Kervel de Plogoneo.

DÉCÈS : 5 avril : Marie Jeanne Le Roy, 4 ans, Bourg.

8 avril : Catherine Cornic, 54 ans, Tycorn-Kerloual.

SERVICES : Annuel : Jean Corentin Danion, Moulyouen.

Annuel : Guillaume Danion, Missilien.

Octave : Catherine Cornic, Tycorn-Kerloual.

ECOLE SAINT RAPHAEL

Nous avons parlé la semaine dernière de l'école Saint-Charles, disons aussi cette semaine quelques mots sur la situation de l'école Saint-Raphaël.

Cette école est depuis longtemps prospère; depuis 50 ans toutes les filles de la paroisse y ont passé à tour de rôle.

Jamais elle n'a eu plus d'élèves qu'aujourd'hui, les classes sont pleines, jamais surtout les élèves n'ont été plus fortes.

Nous savons qu'un bon nombre d'entre elles vont aussi se préparer au certificat de la fin de l'année, nul doute qu'elles ne remportent leurs succès habituels.

La classe enfantine ouverte cette année fait des merveilles, c'est un plaisir de voir lire et écrire des enfants de 4 et 5 ans, aussi nous espérons que tous les petits garçons et petites filles du Bourg et des environs vont profiter du beau temps pour venir y occuper les places qui restent.

Tout va donc bien à l'école Saint-Raphaël grâce aux excellentes maîtresses qui ont remplacé nos religieuses.

Une cinquième classe avec un cours supérieur comme à Saint Charles eût été à désirer, d'autant plus qu'un

certain nombre d'élèves mieux douées et plus avancées que les autres se montrent toutes disposées à continuer leurs études.

Ce cours eût été une pépinière pour l'avenir et c'est là que nous aurions pu trouver de nouvelles maîtresses pour continuer l'enseignement chrétien.

PETRA EO AR JUBILE

Disul oc'h euz klevet lenn ar lizer deuet a berz ar Pab a roe da anaout d'an oll gristenien e c'hellont er bloaves-ma etre an 30 a viz meurzh hag an 8 a viz kerzu gouli Indulgans ar Jubile.

Petra eo ar Jubile ?

Ar paera euz an oll induljansou.

En amzer goz, araog donedigez or zalver Jesuz, e vaze e breizh-zo, roet an hano-ze a Jubile (da lavaret eo joa, laouenedigez) d'an anter-kanved bloaz, abalamour bep anter kant bloaz oar kustum :

- 1° da rei diskarg da gement hen doa glev,
- 2° Da rei o liberte d'an olls klavourien,
- 3° da rei d'o fere'hen koz an douarou oa bet red dezan guerza pe da rei e kred.

Ar Jubile a zo hirio evit madou an ene ar pezh m'oa guchal evit madou an douar.

Indulgans ar Jubile a zo : 1° d'hon ene an diskarg euz an die a c'helli da gaout e kenver Doue, 2° a denn ar hanomp euz a-dre gallout an droug-spered, 3° a ro deomp a nevez gult da gaout perzh e gloar ar baradoz.

En amzer genta an iliz oa rouez ar christenien a c'helle kaout Indulgans ar jubile, beteg ar bloaz 1338 na vaze roet nemet eur vech bep kant bloaz. Azalec ar mare-ze beteg ar bloaz 1460, bep anter kant bloaz, hag en amzer hirio bep 25 bloaz.

Goulaskoude a marteou a vez, ar Pab, evit ma c'helle kement den a volentez vad a zo gounit eur vech da vihana an Indulgans kaer a ro tro d'an oll d'e gounit. Kement-se a ra pa vez eun dra hennag a vraz en iliz, evel pa vez hanvat eur Pab nevez, evel er bloaz-ma a zo ar 16 kantved abaoes m'eo bet roet ar peoc'h d'an iliz, ha

m'eo eanet ar persecutionou e dez merzeriet millionou a gristenien.

Divezatoc'h e lakeomp ama ar dez a zo red da ober evit gounit indulgans ar Jubile hag ar dez a zo sonj da ober e parrez KERFEUNTEUN evit ma c'hellio cassoc'h an oll e gounit er bloaz-ma.

AVIS DU MAIRE - Le Maire de Kerfeunteun informe ses administrés qu'une enquête est ouverte dans la commune sur l'utilité publique du projet de modification de tracé du chemin des Salles.

En conséquence toutes les pièces de ce projet resteront disposées à la Mairie du 7 AU 21 AVRIL afin que tous les intéressés puissent en prendre connaissance.

Les 22, 23 et 24 AVRIL, M. Vasseyre désigné à cet effet se rendra à la Mairie et y recevra de 8 heures à midi les déclarations des intéressés sur l'utilité publique des travaux projetés.

Le Maire,
Le Gars.

LA CONFERENCE

La Conférence trimestrielle de l'Union Catholique de Kerfeunteun a été faite dimanche par M. Piriou, vicaire à Saint-Gerentin.

Devant un auditoire que nous aurions voulu plus nombreux, (il y avait à peine 200 personnes) M. Piriou a exposé avec beaucoup de clarté et de simplicité la question de la Répartition Proportionnelle Scolaire.

Qu'est-ce que la R. P. S. ?

Pour aider à l'œuvre de l'enseignement l'État impose à tous les citoyens indistinctement un impôt très lourd. Mais cet enseignement est donné en France par deux sortes d'écoles, légales aussi bien l'une que l'autre, l'école publique ou laïque, et l'école privée ou libre, il serait donc du devoir de l'État de répartir entre ces deux écoles, suivant le nombre d'élèves qui les fréquentent l'impôt que tous les citoyens lui versent dans ce but.

(à suivre)

Imprimeur : Abbé Piriou

Gérant : Georgelin.

SUPPLÉMENT AU COURRIER

5^e année

n° 16

MON CLOCHER

KERFEUNTEUN

1 franc par an

18 Avril 1913

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 20 AVRIL, 4^e après Pâques, office du Dimanche. Vidi p. 4 et 2. Lament. p. 335. Kyrie p. 22 880. Vêpres p. 308 et 337. O salutaris p. 92 et 384 ; Regina. p. 86 et 86. Cor Jesus sacratissimum.

A la paroisse, messes à 6, 7, 8 et 10 heures : à Tyman-Dou à 6 h. - 1 h. $\frac{1}{2}$ catéchisme : à 2 $\frac{1}{4}$ chapelet. Vêpres et Bénédiction.

CATÉCHISMES : Dimanche et jeudi examen des enfants du grand catéchisme.

CONFESSION : Samedi pour les garçons du grand catéchisme.

BAPTÊME : 16 avril René Gozlien, de Leurriou.

DÉCÈS : 15 avril Corentin Gozlien, de Leurriou.

SERVICES : dimanche à 6 h. $\frac{1}{2}$ service annuel pour Guillaume Danion de Minellien.

Lundi, mercredi et vendredi à 6 h. $\frac{1}{2}$, octave de services pour Corentin Gozlien de Leurriou.

Mercredi à 10 heures grand service pour les parents de Louis Jaouén et Jeanne Danion à l'occasion de leur mariage.

PROCESSION A SAINT-PIERRE DE CUZON.

Vendredi 28 Mars, fête de Saint Marc, la procession partira de l'Eglise paroissiale à 6 heures pour se rendre à Saint Pierre de Cuzon, où la messe sera chantée, et l'on retournera en procession à la paroisse.

COMMUNION SOLLENNELLE

La communion solennelle est fixée au jeudi 8 Mars.
La retraite s'ouvrira dès le dimanche soir 4 Mai, et l'on vous donnera dans le prochain numéro de "MON CLOCHER", les heures auxquelles vous devrez chaque jour y envoyer les enfants admis à suivre cette retraite.

EXAMEN - Un examen sévère fera le triage entre les enfants qu'on peut admettre à la communion, et ceux qui n'ont pas les connaissances religieuses voulues, ou ceux qui auraient montré leur mauvaise volonté dans un grand nombre d'absence non motivées au catéchisme. Cet examen aura lieu Dimanche et jeudi prochain aux heures ordinaires des catéchismes.

Tous les enfants de la paroisse doivent faire quatre communions solennelles: Monsieur le Recteur n'a pas exigé que les enfants qui ont fait trois communions, suivent le catéchisme toute l'année: mais tous et toutes doivent subir l'examen et suivre la retraite.

Durant l'année, on vous a rappelé bien des fois l'obligation de vous employer vous mêmes, parents chrétiens, à l'instruction religieuse de vos enfants: c'est maintenant le moment de faire un suprême effort, en vue de cet examen.

"Pour conduire un bateau il faut savoir s'orienter, connaître la mer et ses rochers": et pour se conduire en chrétien, il faut savoir son catéchisme; si ces enfants des dernières communions ne savent pas maintenant leur catéchisme, ils ne le sauront jamais.

Ce serait leur malheur, et un malheur pour bien d'autres peut-être.

SANTÉ DU PAPE PIE X.

Le souverain Pontife Pie X, qui gouverne l'Eglise de Dieu depuis 10 ans, est assez gravement malade en ce moment: il souffre d'une bronchite, et a déjà fait deux rechûtes.

"L'entourage de Pie X, dit LA CROIX, n'a pas de préoccupations immédiates, et la constitution du Souverain Pontife est telle qu'on espère se rendre maître de cette nouvelle rechûte. s'il ne survient pas de complications du côté des reins et du cœur, étant donné l'âge du malade."

Tout l'univers catholique fait des vœux pour la santé du Pape, et les fidèles de Kerfeunteun ne l'oublieront pas dans leurs prières, afin qu'il plaise à Dieu de guérir son représentant de la terre.

LA CONFERENCE (S U I T E)

En est-il ainsi?

Non. L'État réserve tout le budget de l'instruction publique (plus de 300 millions) pour une seule catégorie d'écoles, les écoles publiques. L'orateur, à l'aide d'une comparaison typique démontre avec une lumineuse clarté combien cette pratique est contraire à la LIBERTÉ d'enseignement qui existe cependant légalement, contraire à la JUSTICE, et à l'ÉGALITÉ trois mots et qui forment la devise du gouvernement de la République, qu'elle inscrit sur tous ses monuments publics.

En face de cette situation que devons-nous faire, nous catholiques?

Nous devons réclamer justice, nous devons protester par tous nos actes, par nos votes particulièrement, afin que l'État fasse servir à tous l'argent que tous versent. L'idée de la R. P. S. est tellement juste qu'elle ne peut manquer d'être réalisée tôt ou tard. Il ne dépend que de nous de hâter ce moment par nos revendications constantes.

La R. P. S. s'est appliquée en Hollande, en Angleterre pays cependant protestants. En France pays catholique nous ne pouvons demander moins.

SANTEZ ANNA - An aotrou n'Eskob a zigassaz
AR PALUD deomp eul lizer er zizun dre-
menet evit rei da anaout e oa d'an
31 a viz eost e vezo kurunet Santez Anna ar Palud e

Plonevez-Porzay.

Tad Kerfeunteun ne oant ket dizeblant o klevet ar c'helou eurus ze ; nek devosion ho deuz e kenver mam patronez Ty-mam-Doñe : da bardon Santez Anna, dioc'h ar mintin abred e veler ar Voeturion sternet evit kass tud d'ar pardon ; ha kalz ze all dija zo eat e doug ar beure abred, var ho zroad da bedi Santez Anna en ho chapel brudet.

An Aotrou n'Eskob en deuz bet digant ar Aotrou C'hardi-nal Merry del Val, Sekretour braz ar Pab, eul lizer, hag anhan ar Pab zo joa ganthan, lakat kuruni Santez Anna, enoret e chapel ar Palud, evel e lavar.

Eun devosion goz eo, ken koz hag hini Rumengol ; en amzer ar roue Grallion ha Sant Guenole e kommensas, a la-varer : hag abaoue eo et var gresk ato ; ar burzudou a en em vernie var ar burzudou er gwerzou savet var Ilis ar Palud.

Archeskob Roazon eo a vezo o c'h ober ar brezegen vrezonég, devez ar guel ; bez e teulo eskibien Breiz, ha kalz tud ha beleien euz an eskoptiou a zo en dro a'non hini.

Setu aman an artiklou a o'houe'hemenn an Aotrou n'Eskob :

ARTIKL I

Gand aotre ar Pab digaset digaset deom gant ar C'hardinal Merry del Val en e lizer eus ar 7 a viz C'hwevrer 1913, Santez Anna ar Palud, e parrez Plonevez-Porzay, a vo kurunet d'ar zul 31 a Eost 1913.

ARTIKL II

Eun induljans plenier, var bouez kovez a Komunia ha pedi evit an Tad Santel ar Pab, a o'hello beza gounezet gant an dud fidel a gemero parz er gouel.

ARTIKL III

Eun triduum a vo gret e chapel ar Palud arok ar gouel. Pedennou, prezegennou a vo gret ha bennoz ar Zakramant a vo roet epad an tri deroez.

Imprimeur : Abbé Pirieu Gérant : Georgelin.

MON CLOCHER

KERFEUNTEUN

2 franc par an

25 Avril 1913.

OFFICES DE LA PAROISSE.

DIMANCHE, 27 AVRIL, 5^e après Pâques, office du dimanche. A la paroisse, messes à 6, 7, 8 et 10 heures.

A N. D. de Menfouez, messe à 6 heures. A 1 heure $\frac{1}{2}$ catéchisme, à 2 heures $\frac{1}{2}$ chapelet à 2 h. $\frac{1}{2}$ Vêpres et Bénédiction.

ROGATIONS. Lundi, mardi, mercredi.

La procession sortira le lundi de l'église à 5 heures $\frac{1}{2}$ pour se rendre à la chapelle de Cuzon où la messe sera dite à 6 heures. Le mardi la messe sera dite à Ty-mam-Doñe, et le mercredi à l'église paroissiale.

N O T A : Les Rogations sont des prières publiques, accompagnées de processions, qui se font les trois jours avant la fête de l'Ascension.

Les Rogations sont instituées, 1^o pour apaiser par nos prières et nos pénitences la colère de Dieu et détourner ses châtements ; 2^o pour attirer les bénédictions de Dieu sur les fruits de la terre, exposés à divers accidents ; 3^o pour implorer le secours divin dans les divers besoins de l'Eglise et de l'Etat.

ASCENSION. Jeudi, 1 Mai, fête de l'Ascension.

Messes à l'église paroissiale à 6, 7, 8 et 10 heures. Vêpres à 2 heures $\frac{1}{2}$.

Pas de catéchisme.

N O T A : La fête de l'Ascension célèbre le glorieux mystère du Sauveur qui monte au ciel, après avoir, depuis sa résurrection, passé 40 jours sur la terre, conversant avec ses Apôtres, et leur parlant du royaume de Dieu. Le Sauveur est monté au ciel : 1^o pour préparer une place à ses élus, 2^o pour être leur avocat auprès de Dieu le Père, 3^o pour envoyer le Saint-

Esprit à ses Apôtres.

CONFESSIION : Samedi soir pour les garçons du petit catéchisme.

EXAMENS.-Dimanche on continue à examiner les enfants qui doivent faire la communion solennelle.

Nous prions instamment les parents d'y préparer leurs enfants. Nous craignons en effet d'être dans la pénible nécessité de refuser quelques-uns pour cause d'ignorance.

PREMIER VENDREDI : Le 2 Mai, premier vendredi du mois, messe du Sacré-Cœur à 6 heures $\frac{1}{2}$.

BAPTEMES : 20 Avril : Pierre J.-M. Yan, Ty-du.

20 Avril : Jean-C.-M. Le Page, Poulinzon.

22 Avril : Marie-Jeanne Cosquerie, Brieux.

23 Avril : Yves Le Gars, Croix des Gardiens.

MARIAGES : 21 Avril : Hervé Gorre et M.-J. Ollivier.

23 Avril : Louis Jaouen et Jeanne Danion

ÉCOLES : 18 Avril : M.-L. Ollivier, 58 ans, Croix des Gardiens.

22 Avril : Jean Nagot, 55 ans, Bécharles.

SERVICES : Annuel : Pierre Grail du Bourg.

Lundi, annuel : Guillaume Danion, Missilien.

Octave : Coërentin Gouzlon, Lœuffion.

Octave : Marie-Louise Ollivier, Croix des Gardiens.

Octave : Jean Nagot, Bécharles.

ANNALES.- On trouvera à la sacristie les Annales de la Propagation de la Foi, et les Lizeri Breuriez ar Folz. Ils y sont à la disposition des membres de l'œuvre.- Prière de les faire prendre le plus tôt possible.

UN GRAND MARIAGE

Mardi dernier avait lieu le mariage de notre jeune et sympathique adjoint Louis Jaouen avec Jeanne Danion fille de l'ancien maire.

Ce mariage, qui unissait deux des plus grandes familles de la paroisse, avait attiré à Kerfeunteun une foule énorme non seulement de parents et d'invités mais aussi de curieux et de curieuses venus pour admirer les coutumes.

Disons de suite qu'ils étaient splendides. Celui de la nouvelle mariée surtout avec le plastron de velours, tout chamarré d'or, le tablier de soie fleuri et la coiffe de nocces argentée si gracieuse et si modeste était une merveille.

Pour la circonstance aussi, notre vieille église avait revêtu ses plus beaux atours, l'autel et le chœur étaient admirablement décorés.

Le mariage a été béni par Monsieur Jossin, recteur de Ploaré au ami de vieille date. Dans une charmante allocution il a exprimé au futur sa joie de marier aujourd'hui celui qu'il avait baptisé comme vicaire de la paroisse et dirigé comme aumônier du Likès. A la future il a rappelé le souvenir si vivant de son père et de sa mère, toujours si chrétiens, si dévoués à la bonne cause. Nul doute, dit-il, que le nouveau ménage que vous allez constituer ne continue les bonnes traditions de vos familles.

Parents, amis et connaissances, une vingtaine de frères avaient tenu à venir rehausser de leur présence l'éclat de la cérémonie et à rendre honneur aux mariés.

Naturellement les Potred Ty mam Doue, étaient tous là pour le mariage de leur chef, et de la tribune où ils se trouvaient placés, ont versé sur l'assistance des flots d'harmonie; un Ave Maria admirablement chanté par Madame M., un Panis angelicus par M.B. ainsi qu'un duo de hautbois et de saxophone ont été particulièrement remarqués. La quête a été faite par le garçon et la fille d'honneur, Jean Jaouen et Jeanne Cornic.

Pendant toute la cérémonie bien que l'église fût archicomble l'assistance a été d'une tenue et d'un recueillement parfaits. Rien de ces défilés bruyants, de ces chuchotements, de ces rires, qui scandalisent si souvent dans les grands mariages de la ville, tous suivaient la messe avec attention et récitaient du fond du cœur une prière pour le bonheur des mariés.

Le lendemain, une foule presque aussi considérable, remplissait de nouveau l'église, assistant au grand service chanté pour les défunts des deux familles. selon l'usage si chrétien de notre Bretagne et prenait part à son tour au repas de nocce.

Longue et heureuse vie aux nouveaux mariés !

AVIS - DU MAIRE - Le maire de Kerfeunteun informe les habitants de boissons de la commune, que M. le Procureur de la République n'hésitera pas à poursuivre correctionnellement ceux qui se trouvant dans l'impossibilité de présenter un récépissé de la déclaration exigée par la loi ne pourront prouver la réalité de la déclaration d'ouverture par une inscription régulière sur un registre spécial. Ils auront à régulariser leur situation par des déclarations formelles avant le 18 mai prochain.

Le Maire, Le Gars.

MOIS DE MARIE

Mercredi 30 Avril à 7 h. $\frac{3}{4}$ du soir commencera le mois de Marie dans la paroisse. Il sera fait tous les jours à cette heure pendant les quinze premiers jours du mois et à 8 heures le reste du mois. Les dimanches et fêtes les prières se diront à la fin des Vêpres. Le jeudi il y aura bénédiction du Saint-Sacrement.

Nous invitons tous ceux du Bourg et des villages environnants à assister le plus régulièrement possible à ces pieux exercices du Mois de Marie.

Quant aux habitants plus éloignés nous les invitons à faire le mois de Marie en famille en ajoutant aux prières du soir faites en commun, une lecture en l'honneur de la Sainte-Vierge.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

DÉVELOPPER EN SOI ET AUTOUR DE SOI LE CULTE ET L'AMOUR DE MARIE, NOUS RAPPELANT CETTE PAROLE SI CONSOLANTE :
UN ENFANT DE MARIE NE PÉRIRA PAS.

Imprimeur : Abbé Pirion Gérant : Abbé Le Mel.

MON CLOCHER

KERFEUNTEUN

1 Franc par an

2 mai 1913

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 4 mai. Fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, vierge.

MESSES au bourg à 6, 7 et 8 heures ; à la chapelle de la Mère de Dieu à 6 heures et à 10 heures.

VÊPRES au bourg à 4 heures. Procession, bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

A 1 h. $\frac{1}{4}$, Réunion des ENFANTS DE MARIE.

PROCESSION

STATUE DE LA SAINTE VIERGE : Mesdemoiselles Madeleine Nédélec du bourg, Louise Quilgars du bourg, Ernestine Le Meur du bourg, Rosalie Quinquig du bourg.

BANNIÈRE : Mesdemoiselles Yvonne Kyrien du bourg, Anne-Marie Morvan de Ty-Rivoal, Louise Durand du bourg.

MARIAGE

29 avril : Louis Cogneo de Kergarion et Marie-Louise Quintric de Croaz-ar-gardian.

SERVICE : Lundi, annuel pour G. Danion de Missilien.

FETE DE JEANNE D'ARC

Dimanche prochain nous célébrons pour la deuxième fois la fête solennelle de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, fête élevée pour la France au rite double de 2^e classe.

Espérons que l'an prochain nous la ferons plus solennelle encore et en l'honneur de SAINTE Jeanne d'Arc, car son procès de canonisation est déjà ouvert à Rome.

Espérons aussi que la Chambre française va se décider à voter le projet de loi déjà adopté par le Sénat et proclamant la fête de Jeanne d'Arc FETE NATIONALE.

Rien de plus juste, car c'est à Jeanne d'Arc que notre pays doit de ne pas être un pays vassal de l'Angleterre, c'est à elle que la France doit sa véritable nationalité, et nous ne saurions lui en être trop reconnaissants.

Pour hâter ce vote, on demande de faire partout des manifestations en l'honneur de Jeanne d'Arc. Ici, nous ferons comme l'an passé.

Samedi soir, avant l'ouverture du mois de Marie, les cloches sonneront à toute volée l'ouverture de la fête de Jeanne d'Arc.

Au mois de Marie, la Chorale de la paroisse chantera l'HYMNE A L'ÉTENDARD, et l'on donnera la bénédiction du Saint-Sacrement.

Puis le Clergé, avec Croix et Bannière, précédé de la musique et chantant l'hymne des Vierges, ira allumer un feu de joie préparé en l'honneur de la Bienheureuse sur la place de la Trinité.

La musique jouera là un de ses meilleurs morceaux pour terminer par une retraite aux flambeaux dans le bourg.

Nous prions tous les habitants du bourg de prendre part à cette fête en contribuant à rendre le feu de joie digne de Jeanne d'Arc et en illuminant en son honneur.

Quant aux gens de la campagne, nous les prions aussi de se réunir par quartiers et de faire des feux de joie en l'honneur de Jeanne d'Arc, comme ils le font déjà pour la Saint-Jean et la Saint-Pierre. Cela se fera dans tout le diocèse.

Le dimanche, comme la messe se chante à Ty Mam Doue, nous n'aurons rien de particulier, mais les vêpres au bourg seront solennelles et seront devancées d'une demi-heure. Nous invitons nos paroissiens à y venir en grand nombre.

A l'issue des vêpres, la musique de Kerfeunteun ira se joindre à toutes les musiques de la ville pour défiler avec elles dans les rues de Quimper.

Tous les hommes de bonne volonté sont priés de l'accompagner et de prendre part à cette manifestation qui promet d'être grandiose.

Le cortège partira de la Place la Tour d'Auvergne à 3 h. $\frac{1}{2}$ pour rentrer à la Cathédrale vers les 5 heures.

VIVE JEANNE D'ARC; héroïne nationale !

RETRAITE DES ENFANTS

La retraite préparatoire à la Communion solennelle des enfants s'ouvrira lundi à 7 h. $\frac{1}{2}$ du matin pour se terminer le jeudi 8.

Voici l'ordre des exercices pour les trois jours de la retraite :

7 h. $\frac{1}{2}$: Prières et messe.

9 h. moins $\frac{1}{4}$: Conférence.

11 heures : Sermon.

1 h. $\frac{1}{2}$: chapelot, conférence.

4 heures : Sermon, prières, mois de Marie, bénédiction.

Jeudi à 7 h. $\frac{1}{2}$: Prières et messe de communion.

10 heures : grand'messe, sermon aux parents.

2 h. moins $\frac{1}{4}$: départ de la procession pour La Mère de Dieu.

A l'arrivée à la Mère de Dieu, $\frac{1}{4}$ d'heure de récréation, puis les vêpres, imposition du scapulaire aux enfants de la première communion avec remise des médailles-scapulaires. Sermon et Consécration à la Sainte Vierge.

Après encore $\frac{1}{4}$ d'heure de récréation, retour en procession à l'église, rénovation des vœux du baptême, sermon de persévérance et bénédiction.

Le retour avec la procession est d'obligation pour tous les enfants.

Nous rappelons qu'il y a indulgence plénière pour tous les parents du premier et du 2^e degrés, c'est-à-dire pour les pères et mères, grand-pères et grand-mères, frères et sœurs des enfants qui font la communion solennelle, à la condition de communier avec eux.

Nous espérons qu'il y aura beaucoup de parents à bénéficier de cette faveur et que jeudi l'église sera pleine comme pour les grands dimanches.

Nous rappelons aussi aux parents qu'ils ont l'obligation de veiller à ce que leurs enfants suivent bien les exercices de la retraite et de prier pour qu'ils fassent jeudi une excellente communion.

NEUVAIN AU SAINT-ESPRIT

Dès aujourd'hui vendredi, à l'issue du mois de Marie, nous commençons la neuvaine au Saint-Esprit préparatoire à la fête de la Pentecôte et demandée par N. S. P. le Pape.

Nous conseillons de la faire partout.

Toute prière en l'honneur du Saint-Esprit suffit, et l'on gagne chaque fois une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, avec indulgence plénière le jour de la Pentecôte moyennant confession et communion.

L'ANCIEN GRAND SÉMINAIRE AU CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil général, sur le rapport haineux de M. Le Bail, a repoussé par 18 voix contre 16 la demande faite par Monseigneur l'Evêque de louer le Grand Séminaire et l'a loué au Ministère de la Guerre.

Le Conseil consacre ainsi le "vol sacrilège" et commet la lourde injustice dont Monseigneur avait voulu lui épargner l'odieux.

LA SANTE DU PAPE

Notre Saint Père le Pape Pie X qui a fait une grave maladie, comme nos l'avions écrit dans ce bulletin, est désormais entré dans la période de convalescence.

Les prières des fidèles lui redonneront promptement les forces perdues et le rendront bientôt aux soins des grands intérêts de l'Eglise.

\$\$\$\$\$

"On a brûlé Jeanne d'Arc et on l'a expliquée. Les Anglais en ont fait une martyre et les savants une hystérique.

"J'aime mieux les Anglais!"

EDOUARD PAILLERON

Imprimeur : Abbé Piriou. Gérant : Abbé Le Mel.

MON CLOCHER

KERFEUNTEUN

1 franc par an

9 mai 1913.

OFFICES DE LA PAROISSE.

DIMANCHE 11 mai, fête de la Pentecôte - Introit p. 359. Kyrie p. 46 p. 899. Vêpres p. 364 et 211. Ecce panis : Salve mater.

Messes à la paroisse à 6, 7, 8 et 10 heures : pas de messes aux chapelles.

LUNDI, pardon de N. D. de Kernilis; messe basse à la chapelle à 6 heures $\frac{1}{2}$, grand'messe à 10 heures suivie des Vêpres et de la procession.

A la paroisse messes à 6 h. et 8 h.

QUATRE TEMPS. Cette semaine arrivent les quatre temps : mercredi, vendredi et samedi, il y a jeûne et abstinence.

BAPTEME : 4 mai, Corentine Noac'h, Bourg.

ONDOIEMENT : 6 mai, Jeanne Le Corre, Bourg.

ENTERREMENTS : 5 mai, René Trellu, 40 ans, Menfouez.

6 mai, Henri Cajean, 21 ans, Croix des Gardiens.

SERVICES : de huitaine, pour Marie Claudine Cornic, Bourg. pour René Trellu, de Menfouez.

pour Henri Cajean, de la Croix des Gardiens.

Annuel, pour Jean Danion, de Moulyouen.

pour Guillaume Danion de Messilien.

EN VUE DU PARDON - Un seul dimanche nous sépare encore du grand pardon de Kerfeunteun : nous donnons dans ce numéro les noms des personnes désignées pour porter les enseignes.

PARDON DE LA SAINTE TRINITE

STATUE DE SAINTE ANNE.

Philomène Coadou - Parc-Poullie
 Marie Coadou - G'noët
 Marie-Jeanne Le Grand - Kermenguy
 Marie-Anne Le Quéré - Ty-Pont
 Marie Philippot - Manoir des Salles
 Corentine Guézennec - Penviler
 Marie-Jeanne Pérennou - Kerantrée
 Anne-Marie Coignec - Kergarion
 Corentine Hémery - Tynez
 Marie Anne Scordia - Cosfornou
 Marie-Jeanne Ollivier - Kermoël
 Jeanne Danion - Bourg

RUBANS

Marie-Anne Guzon - Parc-Poullie
 Jeanne Cornic - Manoir des Salles
 Marie Danion - Missilien
 Jeanne-Marie Le Cœur - Penhoat

STATUE DE LA SAINTE VIERGE

Marie-Jeanne Cornic - Kervescar
 Joseph Danion - Stang-vian Guzon
 Marie-Anne Le Beuz - Kerlio
 Perrine Tanguy - Cosfornou
 Marie-Anne Bourhis - Bourg
 Marie-Jeanne Le Roy - Bourg
 Jeanne Sezne - Savardiry
 Marie Jeanne Le Grand - Nivirit

RUBANS

Marie Dorval - Métairie Neuve
 Marie Yvonne Jacouen - Bourg
 Corentine Ollivier - Bourg
 Jeanne Moënner - Bourg
 Marie Anne Cosmao - Bourg

GRANDE BANNIERE

Marie Louise Cleo'h - Croix des Gardiens
 Marie Cleo'h - Bourg
 Louise Quiniou - Trohéir

RUBANS

Marie Jeanne Hémery - Bourg
 Marie Renée Corfio - Keraëron
 Marie Le Page - Saint-Yves
 Marie Jeanne Dénier - Tromo'h

NOTRE-DAME DE LOURDES

Joseph Le Roux - Bourg
 Louise Guzon - École libre
 Corentine Guzon - Bécharles
 Anna Maguet - Croix des Gardiens
 Marie Coic - Bourg
 Marie Le Saux - Bourg
 Hélène Le Grand - Bourg
 Marie Cleo'h - École libre
 Marie Renée Penne - École libre
 Anna Moal - Moulin Stang vian
 Marie Jeanne Nagot - Bécharles
 Marie Poupon - Croix des Gardiens

RUBANS

Marie Guézennec - Loo'h
 Marie Anne Hénaff - Lestéir
 Marie Anne Guzon - Bécharles
 Marie Anne Guzon - Keridoret

PETITE BANNIERE

Anna Hémery - Pennarun
 Hélène Danion - Stang vian Guzon
 Anne Marie Bessière - Bourg
 Marie Daniel - Bourg
 Anna Paris - Bourg
 Claudine Louët - École libre

RUBANS

Jeanne Cornic - Kerantrée
 Yvonne Gustin - La Forêt
 Yvonne Philippot - Saint Yves
 Yvonne Sezne - Kermoguer
 Marie Jeanne Gallo'h - Keraëron
 Marie Jeanne Guillou - Moulin du Brieux
 Marie Jeanne Gouzien - Leurion

Nous donnerons samedi une seconde liste.

FETE DE JEANNE D'ARC

Les journaux de cette semaine parlent avec abondance de la solennité, de l'éclat donnés partout à la fête de Jeanne d'Arc. Paris surtout a célébré dignement celle qui a été le salut de la France.

Et de fait, quelle figure historique plus sympathique que cette jeune Lorraine, pieuse, docile à la voix de Dieu, comme elle l'avait été précédemment à celle de ses parents, qui s'en va à travers les dangers d'un pays désolé par la guerre chercher l'approbation du roi, chercher des troupes et des ordres pour chasser l'Anglais, alors presque entièrement maître de la France ? Audacieuse dans la bataille, bonne pour les vaincus, pour les faibles, remplie d'espoir en Dieu, c'est le plus bel exemple de pureté (l'Eglise l'honore comme vierge), de confiance en Dieu, de courage dans l'accomplissement du devoir : elle réalise un idéal qui peut grouper tous les Français : espérons que sa fête sera bientôt fête nationale.

A KERFEUNTEUN - samedi soir, dans la rue on travaillait activement à orner les fenêtres de dessins de Jeanne d'Arc, et à y placer des lumières, lorsque la musique descendit l'allée de la Trinité pour assister à la bénédiction ; l'église était pavoisée ; le porche, le clocher étaient garnis de verres armés de mèches et de stéarine ; et tout à l'heure, quand tout sera allumé, on en verra les jolis motifs ; l'assistance aux prières fut très nombreuse ; le mois de Marie suivit les prières du soir ; puis le chant à l'Etendard, qui fut chanté dans toute la France, l'a été ici avec son accompagnement, et l'effet fut très beau : puis la bénédiction du St. Sacrement ; la procession s'organise pour aller allumer le feu de joie ; une déception nous attendait : le vent soufflant avec violence, avait éteint toute l'illumination du porche et du clocher : les lampions qui accompagnaient la musique,

éclairent seuls ce désastre ; au son d'une marche de procession on arrive au bûcher : Monsieur Le Recteur, allume le feu de joie en l'honneur de Jeanne d'Arc ; la musique joue quelques morceaux de circonstance, puis longe la rue, pour permettre d'admirer l'illumination du bourg : plusieurs maisons n'étaient pas illuminées : ce fut peut-être un malentendu, et ne comptaient-elles faire leur illumination que le lendemain, comme la ville.

A QUIMPER On avait organisé à Quimper une fête en l'honneur de Jeanne d'Arc, et cette fête a été tout à fait réussie ; les maisons étaient pavoisées en grand nombre, plusieurs de façon superbe. A 4 heures, à l'issue des vêpres, un immense cortège se forme sur la place La Tour d'Auvergne et se file à travers les rues de Quimper au son entraînant des musiques qui avaient été convoquées à la fête et parmi lesquelles se trouvaient POTRED TY MAM DOUE.

Quand le cortège arriva sur le Champ de Bataille, la place était couverte de monde ; après une halte devant la statue de Jeanne d'Arc qu'on y avait dressée, le cortège reprend sa marche vers la Cathédrale où une bénédiction solennelle termina cette fête en l'honneur de la Libératrice.

PELERINAJ LOURD

D'an 8 a viz Even eo e ia da Lourd pelerinaj hon Eskopti, renet gant an Aotrou n'Eskob e-unan. Beza e vezo c'houeo'h train, hag ar veach a gousto 44 lur.

Abaoe dilun diveza, ar 5 a viz Mae, e roer billejou en Eskopti. Ne dalvezo ket ar boan dont da c'houlen aikun goude ar neurs 27 a viz Mae goude kreisde.

Pedi a reomp eta ar re o deus gret ho sonj da vont da bardouna da Lourd da zont kenta ma c'helfont da zigass ho hano hag ho arc'hant evit ma c'helfomp kemer ho bilhet dioc'htu.

AVIS DU MAIRE

Le Maire informe tous les indigents de la commune que la liste des personnes appelées à bénéficier de la distribution de pain à l'occasion de la fête nationale sera close le cinq Juillet.

En conséquence, il prie les intéressés de vouloir bien se faire inscrire à la Mairie avant la date indiquée.

Le Maire, LE GARS.

LA MEILLEURE DES ASSURANCES

Vous n'ignorez pas ce que c'est qu'une assurance.

C'est payer, chaque année, une somme plus ou moins importante, afin d'être secouru en certains cas déterminés.

On assure sa maison et son mobilier contre l'incendie.

On assure une famille contre la mort de son chef.

Un cultivateur assure ses récoltes contre la grêle.

Un armateur assure ses navires contre la tempête.

On assure même son corps contre les accidents.

Et son âme pourra-t-on l'assurer ?

Oui, contre le seul grand mal qui la menace : l'enfer.

Cette assurance s'appelle : l'état de grâce.

C'est la meilleure de toutes.

Assurez-vous.

LE DEVOIR

-- On dit que vous êtes un pauvre ignorant ! disait quelqu'un, au curé d'Ars, pour s'excuser de ne point venir à ses prônes.

-- Venez quand même, répondit le saint prêtre, je vous en dirai toujours plus que vous n'en ferez.

Imprimeur : Abbé Piriou

Gérant : Abbé Le Mel.

5^e année

n° 20

MON CLOCHER

1 franc par an

16 mai 1913

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

SAMEDI, jeûne et abstinence en raison des Quatre Temps. Le soir à 5 heures, on chantera les premières Vêpres du pardon de la Trinité.

DIMANCHE, 18 mai, fête de la Trinité ; PARDON DE KERFEUNTEUN.

Messes basses à 6, 7, 8 heures - Grand'messe solennelle à 10 heures. La grand'messe sera chantée par M. Corre, chanoine honoraire, recteur de St. Mathieu. Le sermon sera donné par M. Thomas, recteur d'Ergué-Armel.

Il n'y aura pas de messe aux chapelles.

A 2 h. 30 le chapelet ; à 3 heures les Vêpres, suivies de la procession qui se rendra comme d'habitude à la Croix de Missilien : la cérémonie se terminera par la bénédiction du St. Sacrement, à l'église paroissiale.

BAPTEME : 8 mai : Jean René Poupon, Bolo'hat.

MARIAGE : 13 mai : Gaston Clamadieux, d'Angers, et Marie Le Naour, de Kerfeunteun.

SERVICES : Anniversaire : Jean Danion, Moulyouen.
annuel : Guillaume Danion, Missilien.
anniversaire : Pierre Poupon, Ty-ruz.

PARDON DE LA TRINITE

Voici les noms des hommes désignés pour porter les enseignes, le jour du pardon de Kerfeunteun.

GRANDE BANNIÈRE Pierre Clec'h, Keranoloarec - Alain Viol, Kerlidan Alain Jostin, Forêt.

PETITE BANNIÈRE Joseph Maner, Bourg - Yves Grall, Bourg - Alain Billon, Bourg.

SAINT JOSEPH : Jean Louis Bozec, Penfrat - Herve Corre, Kermoél - Yves Cozic, Kerrentrée - Pierre Marie Floe'h, Kervoguer - Jean Marie Pennarun, Kergariou - Jean Louis Poupon, Tynevez - Joseph Rospars, Kervenguy - Jean Marie Van, Kernilis.

R U B A N S : Jean Marie Bernard, Kervescar - Jean René Cleo'h, Coat n'eskob - Alain Doare, Coatidren - Jean Marie Floe'h, Parc-ménez.

SACRÉ-CŒUR : Alain Le Bras, Lorette - Corentin Louet, Moulin des Salles - Jean Louis Larzul, Kervouye - Joseph Laurent, Kerné - Hervé Nagot, Tyfourman - René Pétillon, Kernujen - Jean Penne, Kervoguer - René Pétillon, Moulin Saint Denis.

R U B A N S : Joseph Briand, Bourg - Joseph Doaré Cre'hallan - Jean Le Brun, Bourg - Jean Noac'h, Bourg.

BANNIÈRE DE L'ENFANT-JÉSUS : Louis Dorval, Métairie neuve - René Cléo'h, Bourg - Joseph Danion, Messilien.

A V I S Nous prions instamment tous nos paroissiens de vouloir bien prendre part à la procession et de la suivre sur tout son parcours. Ne restez pas encurieux sur le bord de la route, la regarder passer.

Le jour du Pardon nous aimons à espérer que nos paroissiens se feront un devoir d'assister plus nombreux à la grand'messe et aux Vêpres.

La musique des Potred ty mam Doue donnera un concert sur la place de la Trinité à 2 heures.

AVIS DU MAIRE

Le Maire de Kerfeunteun informe ses administrés que Monsieur Le Docteur Colin vaccinera gratuitement à Kér-anoloarec le lundi 19 Mai courant à 3 h. $\frac{1}{2}$ du matin et à la Mairie le Vendredi 30 Mai à 3 heures du soir.

Le Maire, Le Gars.

PROPAGATION DE LA FOI

Le numéro de Mai des Annales va publier le compte rendu général de l'ŒUVRE de la Propagation de la Foi pour 1912. Les recettes en augmentation très sensible sur celles de 1911, atteignent un chiffre inconnu encore

depuis la fondation de l'Œuvre : 8.051.575 francs. Certes, un tel résultat est beau et fait grand honneur à la charité catholique. Cette somme est cependant bien minime si on la place en regard de toutes les missions du monde.

Sachons donc exciter notre zèle pour l'avenir. L'aumône n'appauvrit pas, surtout quand elle a pour objet d'étendre le règne de Dieu. C'est le meilleur moyen d'assurer notre salut et aussi de conserver chez nous la foi que nous aurons aidé à répandre chez les infidèles. Sacrifices pour sacrifices, que sont les nôtres en regard des privations et des souffrances de nos missionnaires !...

Dans le monde entier, 16 diocèses ont offert à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, l'œuvre catholique par excellence, une contribution dépassant 100.000 francs, à savoir :

New-York	759.725	St. Brieu	149.213
Lyon	448.302	St. Dié	127.135
Metz	240.940	QUIMPER	129.229
Easton	232.144	Trèves	127.592
Buenos-Ayres	165.134	Elphin (Islande)	127.019
Strasbourg	161.306	Philadelphie	114.622
Cambrail	155.240	Paris	110.730
Nantes	140.833	Rennes	106.443

Dans cette liste notre diocèse, occupe un rang très honorable, le 5^e parmi les diocèses de France.

LIZER an etrou n'eskob divarben ar Dempet bloaz varn'ugnet abaoet m'eo kurunet Introun Varia ar Folgoat. ha divarben an deveziou braz a studi a vo evit ar pederved gaeoh e Breiz en enor d'ar Verzhéz.

Setu ama ar pezh a zo goude hemmet gant al Lizer-se.

ARTIKL I

Gouellou bras a vo gret er Folgoat d'an 8 a viz Gwengolo, o veza m'a z'eus 25 vloaz abaoe m'eo bet kurunet an Itron Varia. An Aotrou Kardinale Dubillard, arc'heskob Chambery, hag eskibien Breiz, a deui d'ar gouellou ze.

ARTIKL II

Arak ar pardoun bras e vo deveziou studi en enor d'ar Verzhéz d'ar 4, 5, 6, a viz Gwengolo.

ARTIKL III

Goulen a reomp digant arveleien hag an dud fidel Hor zikour gwella ma o'hellint, hag an oll a bedo evit ma tremeno mat ar gouelioù ze great evit anaout ha karet gwelloc'h an Intron Varia.

ARTIKL IV

En oll ilizou eus an eskopti e vo kanet an TE DEUM d'ar zul, 7 a viz Gwengolo, evit digas da zont ez eus 25 vloaz abaoe m'eo bet kuruset ar Verc'hez.

PARDOUN I. V. KERNILIS

Dilun evel bep bloaz da lun ar Pantekost eo bet great pardoun Intron Varia Gernilis.

Ar chapel a loa guisket en e c'haera. Tro var-dro ar bokedou a linter euz ar mogerioù. An aoter dreist oll loa eun dudi da velet. A bep tu hag azioo'n dezi oa gwezigoù glaz-tener, marellet gant bokedou a bep liou. Eur servicher devot da I. V. Gernilis hen doa great li-va a-nevez an daol-fask a roet e prof d'ar Verc'hez eun dousier guen-skeduz ha dantelezet-koant. Bennoz Doue dezan.

Pell-zo n'euz ket bet kement a dud er pardoun evel er bloavezh-ma. D'an diou offeren, dreist oll d'an offeren-bred ar chapel a vije bet en em gavet re-vian evit digemer an oll pardounerien panefe d'ar c'hiz souezus-ze ho deuz eur run tud-zo da glevevet an offeren divar dreujoù an or.

Daoust pegen fall oa an hentjou, bagale vian ar c'harterioù tro var-dro a loa oll eno. Pell-zo e c'hortozen an deiz-ze. Evit meur a hini oa ar vech kenta da glevet kana an offeren, hag o zrugarekaat a reomp da veza chomet ken fur ha ken sioul.

Goude an offeren bras e kaner raktal ar gousperou. Diou vech ar procession a ra tro ar chapel : hag an oll, braz ha bian a deu da heul, den na jom, evel re-alliez e meur a lec'h, e kostez an hent da zellet.

Pa deuer er meaz ar chapel, beradou glao a gouez, koumoul du a red en c'abl, buan ez ser da gsout ar stalioù madigoù ha braoigoù da gerc'het loden ar pardoun evit ar re a zo er gear, ha dao en hent.

MON CLOCHER

1 franc par an

23 mai 1913.

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 25 Mai Fête du Saint-Sacrement.

Toutes les messes seront dites au bourg à 6, 7 et 8 h. Grand'messe à 9 h. $\frac{1}{2}$ suivie de la procession du Saint-Sacrement qui ira directement au reposoir de Tréquerfellec pour s'arrêter au retour à celui du Gerloc'h.

Après la procession le Saint-Sacrement restera exposé jusqu'à la fin des Vêpres. On prie les personnes un peu libres de leur temps de venir faire leur adoration. Chants. Messe royale p. 43 Vêpres p. 212.

A la procession hymnes p. 91, 92, 93 alternant avec la musique. Au premier reposoir : IMMOLABIT, au deuxième COMMOVEBITUR, en rentrant à l'Eglise : Te Deum. Adoromp oll.

Pendant la semaine tous les jours, le Saint-Sacrement sera exposé pendant la messe de 6 h. $\frac{1}{2}$, qui sera suivie de la bénédiction. Le vendredi fête du Sacré-Cœur, le soir à 8 heures : Vêpres et salut. Pendant la messe chant du cantique et des litanies du Sacré-Cœur, et ainsi tous les vendredis du mois de Juin.

SAMEDI Confession des garçons du petit catéchisme.

LUNDI dernier on a chanté le service de fondation de René Bernard de Ty-r i vo al.

DIMANCHE : Annuel Pierre Grall du Bourg.

Service anniversaire, Marie-Anne Hémery de Croaz ar gardien.

LUNDI annuel Guillaume Danion Messilien.

JEUDI il n'y a pas de catéchisme aux chapelles à cause de la Sainte Enfance, mais il y en a au bourg à 9 heures comme d'habitude pour tous les garçons et filles de 7 à 10 ans.

PROCESSION du SAINT-SACREMENT.

PETITE BANNIÈRE DES FILLES.- Enfants de l'école Saint-Raphaël.

GRANDE BANNIÈRE DES FILLES.- Marie Lahan, Kerentrée; Marie-Jeanne Laurent, Bourg; Marie-Anne Gaonac'h, Moulin-Penhoat; Marie-Anne Le Gall, Bourg; Jeanne Kervel, Bourg.

PETITE BANNIÈRE DES HOMMES.- Louis Le Corre, Kerben; Jean Larzul, Kervouyeo; Jean Floe'h, Kerbielta.

GRANDE BANNIÈRE.- Jean Marie Poupon, Pennarun; Jean Marie Nihouarn, Parc Ty Stano; Hervé Moënner, Ty Sanker.

DAIS

Jean Marie Jézéquel, Ty Carré, Jean Marie Quéau, Kerzu, Jérôme Guézennec, Bourg, Sébastien Bernard, Kergariou, Corentin Bozac, Kervéguen, Pierre Lozac'hmeur, Coat Bily, Corentin Cornic, Ty Rivoal, Guillaume Kervel, Bourg.

FLAMBEAUX

Alain Le Page, Kerbielta, Jean Louis Kervel, Kerrioual, Jean Louis Callec'h, Keraçron, Yves Corre Kervenguy.

LANTERNES

Jean Le Gars, Kernévez, Yves Glec'h, Kervigou.

ORDRE de la PROCESSION.

1 Petite Croix. 2 Petite bannière des filles. 3 Grande bannière des filles. 4 Chœur de chanteuses. 5 2° Croix. 6 Petite bannière des garçons. 7 Grande bannière. 8 Croix de la Trinité. 9 Musique. 10 Croix d'or. 11 Enfants de chœur. 12 Saint-Sacrement. 13 Cortège: hommes, femmes.

Forment la haie des deux côtés: 1° les filles des écoles. 2° les Enfants de Marie. 3° les garçons.

Il y a défense formelle, si on n'est pas Enfant de Marie et si on ne porte pas la médaille, de se mettre en tête de la procession. Ceci sous peine de renvoi immédiat.- Sans cette défense, les femmes prennent l'habitude de se mettre dans les rangs et alors la procession est trop longue et il n'y a ni ordre ni piété possibles comme nous avons eu l'occasion de le constater dimanche dernier.

Cet ordre sera suivi pour toutes les processions de l'année.

SAINTE ENFANCE

Jeuai 29 mai, jour octave du T.S. Sacrement, fête traditionnelle de la Sainte-Enfance dans la paroisse.

A 1 heure, confession des petits garçons et des petites filles qui ne sont pas encore admis à la communion, mais qui ont déjà assez de discernement pour commettre des péchés et pour recevoir l'absolution.

A la fin des confessions, c'est-à-dire vers les 2 heures, petites vêpres de la Sainte Vierge, puis la procession s'organise pour aller sur la route de Quimper jusqu'au cimetière Saint-Joseph.

Au retour, petite instruction sur la Sainte Enfance, appel de tous ceux qui font partie de l'œuvre et qui viennent recevoir une petite récompense. Quête par deux petits associés. Bénédiction solennelle du Saint Sacrement, suivie de la bénédiction rituelle des enfants.

A la sortie, distribution de médailles à tous les enfants qui ont assisté à la cérémonie.

Tous les enfants, même les plus petits et ne sachant pas encore marcher, sont invités à la fête en même temps que les enfants des écoles. La fanfare de Saint-Charles prêter son concours.

ECHOS DU PARDON

Contrairement à l'an dernier, notre grand Pardon de la Trinité a été favorisé d'un temps splendide. Aussi a-t-on rarement vu si grande affluence de curieux, sinon de vrais pardonneurs, à Kerfeunteun.

A la grand'messe déjà, notre vieille église était beaucoup trop petite; dans l'après midi, la rue elle-même regorgeait tellement de promeneurs que la procession avait mille peines à se frayer un passage à travers la foule.

Belle fête religieuse, église parfaitement ornée.

La messe a été chantée avec beaucoup d'âme par M. le Recteur de Saint-Mathieu.

M. le Recteur d'Ergué-Armel nous a fait tout un traité sur le mystère de la Sainte Trinité.

L'après midi, encore église comble pour les vêpres. A la procession, on admire le costume blanc et bleu des choristes d'enseignes et surtout celui tout chamarré des nouvelles mariées qui portent l'image de Saint-Joseph. Le musicien a joué aussi ses meilleurs morceaux. Malheureusement un peu trop de coupe : la procession ne peut pas se développer. La foule est que respectueuse. n'était pas pleuse ; très bon de personnes suivaient la procession. On eût désiré un peu plus de tenue chez quelques uns de nos paroissiens d'enseignes ou de statues. Il vaut mieux respecter l'habit de porter quoi que ce soit à la procession que de se mal comporter ; alors du moins on ne rendra pas personne.

Enfin, la procession rentre à l'église. Magnifique manifestation. Et chacun se retire après avoir baisé une dernière fois les reliques fort belles et très nombreuses arrivées depuis huit jours.

PROCESSION du DIMANCHE PROCHAIN.

La procession du Saint-Sacrement est la plus belle et la plus pleuse de toute l'année, parce que ce n'est plus un homme ou les reliques d'un Saint que l'on porte, mais le Seigneur Jésus-Christ lui-même, présent dans l'Eucharistie par amour pour nous. Il daigne sortir du tabernacle pour bénir nos maisons et nos champs. Nous espérons qu'on lui fera une belle réception et que la procession du Très Saint-Sacrement sera à Kerfeunteun de qu'elle est et ce qu'elle doit être partout, pleuse, recueillie et suivie par tous les paroissiens.

AVIS DU MAIRE

Le Maire de Kerfeunteun informe ses administrés que l'inscription et le classement en 1913 des chevaux, juments, poulains et mules susceptibles d'être requis pour le service de l'armée ou des de mobilisation aura lieu le dimanche 27 mai à 3 h. 1/2 du soir au bourg. Le Maire, LE GARS.

Imprimeur : Alce Pirieu. - Gérant : Georgelin

MON CLOCHER

KERFEUNTEUN

1 franc par an

30 MAI 1913

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 1 Juin, FETE DU SACRÉ-COEUR DE JÉSUS. Introit, p. 396 - Kyrie royal Hymnes, p. 91, 92, 93, 129. Vêpres, p. 213. MESSES à la paroisse à 6.7 et 8 heures. Grand'messe à la chapelle de la Mère de Dieu à 9 h. 1/2. Immédiatement après la messe, départ de la procession du Saint-Sacrement pour l'église paroissiale; on donnera la bénédiction du Saint-Sacrement au reposoir de la Croix de Gardiens et à celui de la Croix de Missilien. Vêpres à 2 h. 1/2.

SAMEDI, confession des filles qui suivent le grand catéchisme. DIMANCHE à 1 h. 1/2 RÉUNION DES ENFANTS DE MARIE. VENDREDI, messe du Sacré-Cœur à 6 h. 1/2. SERVICES : LUNDI à 6 h. 1/2 annuel pour G. Danion de Missilien. - MERCREDI et SAMEDI à 6 h. 1/2, octave de services pour Pierre Le Cœur, Kerlio.

BAPTEMES

22 mai Jean-Louis Hénaff, Stere'hoët.
22 mai Pierre-Marie Le Ploc'h, Bourg.
26 mai Jean-Marie Hénaff, Bourg.

DÉCÈS

27 mai Marie-Renée Dorval, Ty-du, 8 mois.
27 mai Pierre Le Cœur, Kerlio, 59 ans.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

François Le Gars de Saint-Gerentin et Marie-Anne Moënnier de la Croix des Gardiens.

PROCESSION DU SACRÉ-COEUR.

PETITE BANNIÈRE : École Saint-Raphaël

GRANDE BANNIÈRE : Jeanne Hascoët, Bourg - Marie-Jeanne Bozeo, Bourg - Marie-Jeanne Obur, Kervoguer - Marie-Anne Tanguy, Pennarun - Marie Lousaouarn, Kervehoar.

GRANDE BANNIÈRE : Hervé Barré, Brieg - Corentin Hémercy, Beg-ar-ménez - Yves Gouritin, Kermoël.

PETITE BANNIÈRE : Jean Le Menn - Pierre Tymen - Jean-Louis Rannou - Le Saint Charles.

LE DAIS : Yves Balaneo, Kerbars - Jean Caugant, Beg-ar-ménez - Jean-René Gestin, Forêt ; Jean-René Le Bias, Lorette ; Pierre Lozao'hmeur, Coat-bily ; Jean-Marie Nagot, Kerrun ; Jean-Marie Ninouarn, Gourleo ; Pierre Troalen, Tréguéffélec.

SOUCHES : Jean-Louis Bernard père, Pontusket ; Corentin Quéméré, Kergadon ; Jean Louis Tanguy, Troneir ; Jean Ninouarn, Gars ar Bic.

LANTERNES : Jean Marie Hémidy, Kerlivio ; Corentin Sezneo, Savardiry.

FETE DU SAINT-SACREMENT

L'année dernière à cette époque, la pluie gâta toutes nos processions ; cette année, le temps nous fut favorable, et les fêtes en furent d'autant plus belles, particulièrement la procession du Saint Sacrement.

Dès le matin, un grand nombre de personnes s'approchaient pieusement de la Sainte Table : nous aurions voulu que le nombre des communions fût encore plus grand. Mais peut-être s'est-on réservé pour la fête du Sacré Cœur.

La grand'messe se déroula avec majesté, c'était plaisir d'entendre les chants plus nourris que jamais. Puis, la procession se met en marche : bannières, croix, musique, groupes de chant se succédant dans l'ordre sagement prévu par M. le Recteur.

On gagne ainsi le reposoir de Tréguéffélec, magnifiquement décoré : c'est là que Notre-Seigneur repose un instant pour venir ses fidèles pieusement agenouillés autour de lui.

Le groupe des chanteuses s'y est distingué dans des chants exécutés avec justesse et surtout avec une piété communicative.

Puis la procession a repris le même chemin pour s'arrêter au reposoir du Guerloc'h, si joli là s l'encadrement de grands arbres qui l'entourent. On y donne la bénédiction, et la procession regagne l'église, sous un soleil ardent, au chant du TE DEUM. On donne encore la bénédiction, et le Saint-Sacrement reste exposé pour rappeler aux fidèles qu'au tabernacle Jésus-Christ veille toujours. Tenons lui compagnie en pensant souvent à lui quand nos occupations ne nous permettent pas d'être aux pieds de ses autels.

LOURDES Dans la semaine, vont arriver les cartes indiquant le compartiment à occuper par ceux qui ont demandé des billets de pèlerinage ; les intéressés pourront venir les prendre samedi : cartes et billets nous seront certainement parvenus pour cette date.

Dans la paroisse de Kerfeunteun on a beaucoup de dévotion pour Notre-Dame de Lourdes : la preuve en est le grand nombre de pèlerins qui prennent part chaque année au pèlerinage diocésain.

Cette année-ci, le nombre est exceptionnellement faible, puisqu'on n'atteint pas la douzaine.

Ceux qui n'y vont pas peuvent eux-mêmes, dans une certaine mesure, participer aux grâces du pèlerinage en s'unissant de prières avec ceux qui ont le bonheur d'aller jusqu'à la Grotte de Lourdes ; et tous s'en feront un devoir.

PROPAGATION DE LA FOI

Les Annales de la Propagation de la Foi sont arrivées. On prie ceux à qui sont destinés ces numéros de venir les prendre à la sacristie.

ABOSTOLAJ AR BEDENN

KOMMUNIA ALIEZ, setu aze intention ar miz evit miz even : da lavaret eo ar zonz a die beza aliez e spered an dud'zo en Abostolaj ar Bedenn ; rak an den a zo douget ato varzu al lec'h pe an dra ma'eman he zonz ennhan. Ken guir eo an dra-ze, ma teu ar re ve o teski pignat var ar bicyolet, da vont ato a benn er peul, pe er vezen,

pe er ven e maint o sellet outhan evit tec'het diou-
than goulskoude. Ra vezo eta hor spered aliez. ato, o
para var ar zonz-se.

Kommunia aliez a zo eun dra ez, m'hon deus eun tamik
karantez evit Doue na ma tec'homp eus ar pec'hed mar-
vel ; eun dra red, ma fell deomp karet Doue en doare en
deus o'hoant e karfomp anezan ; hag e zeo dezan e-unan,
skler eo, merka deomp an doare-ze.

Evit kommans kommunia aliez n'eo ket red beza santel-
loc'h eget evit kommunia eur vech ; evit kommans kom-
munia bemdez, n'eo ket red beza santelloc'h eget evit
kommunia da Bask ! Mez dont a raffer da veza santel-
loc'h, rak Doue zikouro, Greomp eun esse !

LA GROSSE DIFFERENCE

A propos des criminels et des écoles d'où ils sortent,
GUSTAVE TERY, qui n'est pas des nôtres, dit :

"Voici dix criminels, dont neuf, dites-vous, sont an-
ciens élèves des Frères, dont le 10^e seul sort de l'é-
cole laïque.

Celui-ci nous dit : "Si j'ai volé, si j'ai tué, c'est
parce que j'ai voulu vivre ma vie", comme on me l'a en-
seigné à l'école. Mon maître m'a expliqué que la vie fu-
ture est une blague et que je dois revendiquer ma part
des biens de la terre. Il m'a fait apprendre par cœur
un manuel qui commence ainsi : "Les bonnes actions sont
celles qui nous rendent vraiment heureux." Moi, ce qui
me rend vraiment heureux, c'est la galette. J'ai donc
chargé mon browning et ma carabine..."

Jamais un des 9 autres ne dira : "Si je suis anarchis-
te, c'est parce qu'on m'a enseigné la résignation et la
patience, c'est parce qu'on m'a enseigné le sacrifice
et l'humilité, si je vole, c'est parce qu'on m'a ensei-
gné : "Le bien d'autrui tu ne prendras", si je tue, c'est
parce qu'on m'a enseigné : "Aimez-vous les uns les autres."

Un bandit peut invoquer les principes de la morale
dite laïque pour y chercher une apparente justification
de ses crimes, jamais il ne la trouvera dans l'Evangile.

Imprimeur : Abbé Piriou.

Gérant : Georgelin

3^e année

n°23

SUPPLÉMENT AU COURRIER

MON CLOCHER

1 franc par an

6 Juin 1913

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE, 8 Juin, 4^e après Pâques; Office du dimanche :
Introit 397, Kyrie, p. 22 et 880. Vêpres p. 140 et 400.
Messas à la paroisse à 6, 7, 8 et 10 heures, à la cha-
pelle de Kernilis à 6 heures.

Samedi confession des filles qui suivent le petit ca-
téchisme.

SERVICES : d'octave pour Pierre Le Cœur de Kerlio.

anniversaire pour

Beg ar Menez

Lundi à 6 heures $\frac{1}{2}$ service annuel pour Guillaume
Danton, Messilien.

BAPTEMES.- 28 mai Corentine Dénier de Tromo'h.

29 mai Pierre-Marie Feunteun de Kermaner.

29 mai Louis-Marie Kéroaluz, Menfouez.

PARDOUN AR VUGALE-VIAN

Diziou evel hep bloaz, d'ar yaou varlerc'h gouel ar
Zakramant eo bet great pardoun ar vugale-vian. Deuet e
oant, ne lavaran ket oll, mes niveruz braz goulskoude.
Lod, ar re vrassa var ho zroad, lod all var divreac'h
ho mam.

Da eun heur oue kovesat eur o'halz anezo, labour
start, me lavar deoc'h, rak meur a hini oue ar vec'h
kenta, ha na o'hulent kent, na petra'ta, an doare d'en
em gemeret.

Goude m'eo kanet ar gousperou ar procession a la er
meaz, beteg traon ar bourk, eun dudi oa neuze gullet
an oll vugale-vian-ze var diou renk, ken sioul, ken
c'evot m'a teue an oll var dreujou an or da sellet
outo.

En dizro, an aotrou Roseo, euz skol Sant Vinsant, e berr komzou a lavar d'ar vugale-se petra eo Breuriez ar "Sainte Enfance" pe Breuriez ar Feiz ar vugale, ha da petra e servij an aluzen ho deuz roet d'ar vreuriez-se, oñ koulz lavaret. An aluzennou-se a vez lakeat evit prena, sevel ha skolia bugale-vian ar broiou gouez, ha zo o c'herent ken digaloun ha ken dinatur ma lezon anezo aliez da vervel gant an naou, pe o guarz da d'ar ken fall hag ni, a gustum ho dripi pe o zeuler da vega o loened mud.

C'hellit kredi, o klevet an naou euzuz-s. n'kun euz ar vugale ne c'hoantea ebati. Digor braz ho daoulagad hag o diou-skouarn selaou reant an oñ draou-se o trugarekaat Doue da vezo o lakeat da o'henel en eur vro gristen. N'kun ken neubeut euz 260 kroadur o doa roet ho daouzek guenek evit sikour ar vugale-geiz-se n'ho doa keuz dezo.

Araok rei bennoz ar Zakramant, hag o lezel da vont d'ar gear er roer da bep hini anezo eun daolen, varni livet kaer morianed-bian, hag eur vetalen evit delc'her sonj euz ar gouel-se. Jesus a deu neuze euz an Tabernakl da rei d'an oñ vugale-se e vennoz, hag oñ laouen e tizronent d'ar gear da gounjta d'ar re all kement o doa gullet.

PROCESSION DU SACRE-COEUR.

Elle s'est déroulée sur le trajet de la chapelle de la Mère de Dieu au Bourg, pieusement suivie par un grand nombre de nos paroissiens, que nous aurions cependant souhaité encore plus nombreux.

Le temps, à la pluie pendant la matinée, s'était remis au beau et les quelques nuages qui couraient dans le ciel nous protégèrent des ardeurs trop vives du soleil du dimanche précédent.

Sur tout le parcours de la procession un peu longue cependant, les chants, nourris et bien exécutés, ne cessèrent un instant d'alterner avec l'infatigable musique des Poëted Ty-mam-Doue, et rien ne put en troubler le recueillement pas même les jesses désordonnées de

quelques ivrognes, ni la tenue plus ou moins ridicule de quelques jeunes gens mal éduqués auxquels personne ne daigne faire attention.

La procession s'arrêta au reposoir de la Croix des Gardiens, véritable bouquet de fleurs dans un encadrement de verdure, et de la Croix de Missilien dressée avec autant de rapidité que de goût.

Nous avons remarqué avec plaisir que depuis la Croix des Gardiens, jusqu'à l'église il n'y avait pas une seule maison sur la route suivie par la procession qui ne fût ornée de draperies et de bouquets de fleurs.

Nous remercions les personnes qui ont bien voulu prêter leur concours pour rendre ces fêtes du St. Sacrement plus belles et plus pieuses, et nous sommes certains que le Bon Jésus les dédommagera de leur bonne volonté et de leurs sacrifices.

A MEDITER

Pour molester leurs camarades catholiques, des ouvriers mineurs de Trinidad, s'étaient mis à parodier les scènes de la Passion. Tandis qu'on promenait à travers les rues de la ville avec toutes sortes de singeries grotesques, celui qui avait accepté de représenter Jésus-Christ, un Italien, Angelo Rotondo, s'effaissa soudain dans la rue et mourut quelques heures plus tard sans avoir repris connaissance.

"LES JOURNAUX"

PROCHAIN CONGRES

DE L'A. C. J. F. A. QUIMPER.

Le projet de réunir en un Congrès, limité à la seule journée du dimanche 15 Juin, les jeunes catholiques de la région cornouaillaise, affiliés ou non à l'A. C. J. F., rencontre le meilleur accueil et les plus précieux encouragements.

Les deux séances d'études du matin et de l'après-midi seront présidées par M. le chanoine Gadon, vicaire général, délégué de Monseigneur, qui sera absent de Quimper à cette époque.

MON CLOCHER

KERFEUNTEUN

1 franc par an

13 JUIN 1913

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 15 Juin, 5^e après la Pentecôte, Office du dimanche. - **MESSES** aux heures ordinaires à la paroisse et à la chapelle.

SAMEDI, confession des garçons du grand catéchisme.

BAPTEME : 8 Juin, Jean-Louis Le Floch, h. Keralliz.

MARIAGES : 10 Juin, François Le Gars de Saint-Georges et Marie-Anne Moënnier de la Croix des Gardiens - Sébastien Moënnier de Penhars et Marie-J. Bidon de Guengat.

DÉCES : 5 Juin, Marie Caugant, 55 ans, Croix des Gardiens.

SERVICES : Octave, Marie Caugant, Croix des Gardiens.

LUNDI à 8 h. $\frac{1}{2}$ annuel Guillaume Danion de Missilien.

CERTIFICAT D'ÉTUDES

ÉCOLE LIBRE DES GARÇONS. 10 élèves ont été déclarés admis : René Bernard, Gabriel Le Corre, Yves Le Clec'h, Hervé Le Roux, René Le Moan, René Larvol, Louis Tanneau, Jean-Louis Nihouarn, Jean Quémener.

ÉCOLE LIBRE DES FILLES : 8 élèves reçues : Marie-Jeanne Briand, Jeanne Collorec, Marie Daniel, Anne Hémer, Anna Kervarec, Renée Guéguen, Renée Nihouarn, Françoise Riou.

AN OFFEREN

Bemdez da c'housc'h n'heur, meur a hini euz ar bourek na divar-dre a deu da glevet an offeren. Karet a raffem p'o gullet o'noaz niverussoc'h, rak na c'hell den ober netra guelloc'h evit komans e zavez eget klevet an offeren santel.

N'euz netra er relijion gristen a gen vraz talvoudegez eget an offeren.

Une messe de communion sera dite à 7 h. $\frac{1}{2}$. Une allocation de circonstance sera donnée à la grande messe et le sermon de clôture sera donné à l'issue des vêpres.

Un déjeuner en commun, dont le prix ne dépassera pas 2 francs, réunira les congressistes à 11 h. $\frac{1}{2}$. Mais il est important, pour l'organisation de ce déjeuner, que les adhésions arrivent au comité le plus tôt possible. Les inscriptions doivent être adressées à M. l'Abbé Le Bihan, vicaire à Saint-Mathieu.

POUR LA MESSE Un grand nombre et peut-être la plupart de ceux qui assistent à la messe le dimanche ignorent ce que l'Eglise exige pour la célébration de la Sainte Messe.

Le Saint Sacrifice se célèbre dans une église ou chapelle consacrée ou bénite d'une bénédiction spéciale. L'autel doit contenir une pierre sacrée dans laquelle on a renfermé des reliques des martyrs. Aussi peut-être avez-vous remarqué qu'à la MÈRE DE DIEU quand on dit la messe à la petite chapelle on y apporte la pierre d'autel de la grande chapelle. Trois nappes de lin recouvrent la table d'autel : face au prêtre sur l'autel doivent se trouver trois cartons contenant certaines prières de la messe. Au milieu et un peu au-dessus, un crucifix ; autour de la croix ou aux coins de l'autel, deux cierges de cire allumés.

Sur l'autel se trouve le missel. En arrivant, le prêtre déploie au milieu de l'autel, sur la pierre consacrée, un linge carré appelé CORPORAL, sur lequel il place le calice recouvert d'un linge plié en long appelé PURIFICATOIRE (ce linge sert à essuyer le calice). Au-dessus se trouve la patène, petite assiette en argent ou en or, sur laquelle repose l'hostie faite de farine de froment sans levain. La PALLE, petit carré de carton recouvert de toile blanche, empêche les poussières de se déposer sur l'hostie. Le tout est recouvert du VOILE qui porte une croix sur le devant et est de la couleur de l'ornement.

Eun offeren ebken a dal da Zoue m'loc'h a c'hloar eget
oll vevleudiou ar Zent nag an Eiz spad an oll eteru-
te. Eun offeren ebken a denn var ar bed muio'h a
c'hrasou hag a vennosiou eget na rei biken oll beden-
nou han oll binijeannou an oll dud var eun dro.

Perak kement-se ? - Dre m'az eo sakrifiz an offeren
sakrifiz ar Groaz. Mab Doue en em ginnig ennan etre
daouarn ar beleg, evel m'en em ginnigaz var men-z Kal-
var :

1° Evit adori Doue, evit e anaout evel mestr var ka-
ment tra zo.

2° Evit e drugarekaat euz e vadoberliou

3° Evit hen digoll euz an dismegans greit dez an dre
or pec'hejou.

4° Evit tenna varnomp-ni e c'hrasou, ken a gorf, ken
a spered, na var eneo ar Purkator frekadurez ar ba-
radoz.

Guelit eta pegen talvoudek eo da c'hloar Doue na da
silvidigez an dud lakaat offerennou nag o c'nievet

Na glemit ket gant an amzer, a dremenit o kievit an
offeren, an amzer-ze n'eo ket kollet, likun ne dalvezo
keit deoc'h dirag Doue. Ho tervez nag ho labour ne ve-
mint nemet guelloc'h : rak ho teoliez a denno varnec'h
na var ec'h oll diegez bennoz an Actrou Doue, mammen an
oll vadou.

POUR ETRE BIEN RECU

Conseil donné à un voyageur qui voulait visiter la
Bretagne: Voulez-vous être bien reçu par les habitants
de l'Armorique ? Deux qualités vous sont alors néces-
saires, indispensables : parler breton et boire long-
temps sans soif !

LES COUPABLES , LES VOILA !

Il y a quel-
ques années - vers 1895 - à Paris, en cour d'assises,
on avait condamné à mort un jeune homme de 17 ans, pour
plusieurs crimes dont il s'était rendu coupable. Après
la lecture de la sentence de mort on lui demande :

"Condamné, avez-vous quelque chose à répondre ?"

Oui, dit-il, en se levant, pâle, terrible :

"Témoins qui avez déposé contre moi, vous avez fait
votre devoir !

"Jurés qui avez entendu l'affaire et prononcé un ver-
dict de culpabilité, vous avez fait votre devoir !

"Juges qui avez prononcé contre moi la sentence de
mort, vous avez fait votre devoir !"

Puis se tournant vers le fond de la salle :

"Voyez-vous là bas ce vieillard à cheveux blancs, tout
en larmes : c'est mon père ! voyez tout près de lui,
cet e femme désolée dont les sanglots parviennent jus-
qu'à nos oreilles : c'est ma mère !... Les coupables,
les voilà ! Ils n'ont pas fait leur devoir ! Ils ne
m'ont pas parlé de Dieu... ils ne m'ont pas détourné
du mal... ils ne m'ont pas corrigé... Si je vais à l'é-
chafaud, c'est grâce à eux !"

Terribles reproches !... J'espère, parents chrétiens,
que vous n'entendrez jamais pareils reproches de la
bouche de vos enfants devant les tribunaux de la terre.
Puisse-je ne pas les entendre non plus devant le
tribunal de Dieu, le jour de votre jugement !

SAINTS BRETONS

SAINT ALAIN, EVEQUE DE QUIMPER

Saint Alain a été l'un des premiers évêques de Quim-
per. Il était très célèbre, et cette grande et belle
renommée ne pouvait venir que de sa science, de ses
vertus, de ses services et de ses miracles. Alors que
la Bretagne renfermait tant de Saints, si grands par
leur science, leur sagesse, leurs bienfaits et leurs
prodiges, il faut que Saint Alain ait comme marché à
la tête de cette légion sacrée, qui passait sur la terre
en l'éclairant, la sanctifiant et l'enrichissant des
plus précieuses faveurs.

Le nom de Saint Alain est très répandu en Bretagne
depuis des siècles.

Le corps de Saint Alain reposait dans la cathédrale
de Quimper. Ces vénérables débris d'un de nos bienfai-
teurs sont perdues depuis la Révolution, mais le souve-
nir de ses vertus est impérissable et continuera d'ex-
citer tous les vrais chrétiens à vivre dans le service
de Dieu et du prochain.

LE DILEZ

Pour se débarrasser des bouches inutiles
Le fermier de Keriaz a chassé ses parents,
Car ils sont vieux, grondants, maussades, encombrants,
De caractère aigri, têtus et difficiles.
Or, le père comptait près de quatre-vingts ans.
Et la mère pouvait à peine, tant la fièvre
Faisait trembler sa main et palpiter sa lèvre,
Le rendre à D. carnez aux foires du lundi.
Il leur a dit : "Sortez, les maisons n'appartiennent
"Vous ne travaillez plus, et les beaux jours reviennent ;
"Vous mendierez." Les vieux, frissonnants n'ont rien dit.
Les petits, par les mains, en pleurant, les retiennent :
"Grand père, demeurez, ou bien amenez-nous."
Car si l'homme est mauvais, les enfants se souviennent
Et l'aïeul fut toujours si tendre pour eux tous !
La joue, il les menait par les bois et la grève,
Formant leur jeune esprit encore en proie au rêve ;
Mile, les endormait le soir sur ses genoux.
Hélas ! nos paysans sont parfois bien sauvages.
L'avarice domine encore chez les meilleurs.
S'ils ne massacrent pas les vieillards, comme ailleurs,
Ils les chassent. O reste impar des vieux servages,
Froides brutalités des anciens esclavages,
Faut-il vous retrouver dans ce pays chrétien !
Le fermier cependant s'irrite, et, sachant bien
Qu'il est mauvais, s'empare en diables insensés,
Blasphème et, furieux et troublé d'être seul,
Frappe les fils pleurant dont les mains empressées
Se suspendent encore aux habits de l'aïeul.
"Fainéants," hurlait-il, l'œil brillant d'un feu sombre,
"Malheur, si je vous trouve encore sur mon chemin.
"Ici, Medor," fit-il en appelant son chien.
"Va, paille !" mais déjà le pauvre chien dans l'ombre
Les servait docilement en leur léchant la main :
Comme il fut à la joie, il était de la peine,
Et pourtant ses petits pleuraient dans le cercueil.

Imp. Abbé Fillion. Gérant : Georgesin. (À suivre)

5^e année

n° 25

MON CLOCHER

1 fr. par an

20 Juin 1913

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 22 Juin, fête de St-Jean Baptiste - Introit
p. 676. Kyrie p. 4^e et 899. Vêpres p. 243 et 677. Ado-
ro te, Salve Mater.

Messes aux heures ordinaires à la paroisse et à la
chapelle. Samedi, confession des garçons du petit cate-
chisme.

Samedi en huit, 28 Juin, jeûne et abstinence, en rai-
son de la vigile de la fête de St-Pierre et de St-Paul.

SERVICES : annuel pour P. Grall, Bourg.

LUNDI à 6 h. $\frac{1}{2}$, annuel pour G. Danion de Missilien.

BAPTÊME : 16 Juin Corentine-Marie Benot, Nivirit.

PREVOYANCE BETAIL

Dimanche à 8 heures, la messe prévue par les statuts
sera dite à l'intention de l'œuvre.

Aussitôt après la messe, les sociétaires se réuniront
dans une salle de l'école Saint-Charles pour entendre
le compte-rendu des opérations du premier semestre et
étudier quelques questions pratiques.

Nous vous exhortons vivement à assister à cette réu-
nion qui suivra. Il y va de l'intérêt de la société
dont vous bénéficiez. Il ne faut pas oublier que c'est
Dieu qui par sa Providence dirige et conduit tous les
événements de ce monde et nous avons intérêt à nous mé-
nager sa protection aussi bien pour nos affaires maté-
rielles que pour celles qui regardent notre âme.

D'ailleurs tous les sociétaires sont des catholiques pratiquants, donc obligés d'entendre la messe le dimanche. Déplacement pour déplacement, autant vaut prendre celui qui vous amènera à l'église de Kerfeunteun pour 6 heures: vous satisferez à l'obligation d'entendre la messe, vous prierez pour votre société de charité; en sacrifiant une petite demi-heure, vous avez assisté aussi à la réunion.

A ces réunions parfois il était urgent de prendre des décisions; bien des fois on n'a pas pu le faire parce qu'il n'y avait pas le nombre voulu de sociétaires.

Il dépend de vous d'éviter ce reproche pour la réunion du 22 Juin.

AVIS DU MAIRE

Le Maire rappelle à tous les indigents de la commune que la liste des personnes appelées à bénéficier de la distribution de pain à l'occasion de la fête nationale sera close le 5 Juillet.

En conséquence, il prie les intéressés de vouloir bien se faire inscrire à la Mairie avant la date indiquée.

LE MAIRE, Le Gars.

LETTRES EPISCOPALES

V. P. MAUNOIR.- Mardi 17 Juin s'est ouverte à Rome devant la Congrégation des Rites (composée de Cardinaux) l'étude de l'héroïcité des vertus du Vénérable missionnaire breton. Monseigneur nous demande le concours de nos prières pour cette canonisation où Kerfeunteun se trouve particulièrement intéressée puisque c'est dans notre chapelle bénie de Ty-Mam-Doue que le Vénérable P. Maunoir obtint de la Sainte Vierge le don de la langue bretonne.

Ses grands moyens d'action pour convertir les peuples étaient les missions et les processions et le chant des cantiques par tous les fidèles. Pour honorer sa mémoire, efforcez-vous tous de prendre part au chant le dimanche.

AVIS : UNION CATHOLIQUE. - Monseigneur remercie les fidèles de l'accueil chaleureux qu'ils lui ont ménagé dans toutes les paroisses; il a trouvé partout les Unions Catholiques occupées d'œuvres; les écoles catholiques, les groupes de catéchistes lui ont donné pleine satisfaction. La presse (bons journaux et revues) n'est pas encore assez répandue. La CROIX BLANCHE ne fait pas de progrès assez rapides: vous savez que c'est le groupement, l'association de ceux qui s'engagent à ne pas user d'alcool et à faire un usage modéré de vin ou de cidre, ou même à s'en abstenir complètement. Il importe de le comprendre, l'abus de l'alcool est un vice, un vice qui compromet tout en Bretagne.

En ce qui concerne l'émigration, le succès est plus difficile; appliquons tous nos efforts à enrayer ce mouvement vers les grandes villes.

Surtout et avant tout, il faut que nos œuvres soient bien catholiques.

ÉLECTIONS.- L'Union Catholique ne fait pas de politique de parti, mais elle se réserve de faire de la défense religieuse par le recours à l'action électorale pour hâter la fin de la persécution; et dans ce but elle impose à tous ses membres l'obligation de ne voter que pour des candidats décidés à revendiquer les droits de l'Eglise et nos libertés religieuses.

Pour éviter que les voix ne se dispersent sur des candidats catholiques, les délégués des différents groupes politiques catholiques ont intérêt à s'assembler, en dehors de l'Union, et à se mettre d'accord, dans un Congrès loyalement composé, pour faire un choix entre les candidats catholiques de diverses nuances. L'Union tout entière n'aura plus qu'à se grouper ensuite, par discipline, autour du candidat choisi.

SILLON.- Le Sillon a disparu comme groupe; il a survécu inconsciemment comme état d'esprit. Le parti qui s'engage à défendre l'Eglise, mais prétend la défendre autrement qu'elle ne veut être défendue, qui croit toujours, même après la Lettre du Pape, que la démocratie seule peut procurer le règne de la parfaite justice, ce parti est encore plein des idées du Sillon.

Je voudrais que tous les groupes de jeunesse catholique s'occupent de l'étude de la Lettre pontificale sur le Sillon.

Que l'action catholique soit toujours bien surnaturelle : nous n'avons de raison d'être et d'agir qu'en Jésus-Christ.

LE DILEZ

Le soleil descendait lent vers la mer lointaine.
Les vieillards lourdement se traînaient en exil,
L'un sur l'autre appuyés ; lui, le cœur gros de haine,
Elle, pleine de pitié. La démarche incertaine.
Ils allaient, en longeant les talus, sous les ifs,
Sombres, sous les pommiers en fleurs, hagards, pensifs,
Dans la sérénité joyeuse de la plaine.

On eût dit sous les cieux deux fantômes errants.
Or, les champs étaient pleins de parfums enivrants.
Les prés étaient en fleurs, la bruyère était rose,
Par la douceur du ciel regret encore accru !

Lui, morne, s'arrêtait parfois. Dans toute chose
Il revoyait les jours de bonheur disparu.

Ces champs étaient son œuvre, et ces molles prairies.
où les ruisseaux chantaient dans les herbes fleuries,
N'étaient que des rochers quand son père mourut.

Seul, dans une joyeuse et belle insouciance,
- Il était pauvre alors et jeune - il a lutté
Contre cette nature avec la patience

De sa race ; le sol aride, il l'a dompté.

Il a créé ces champs, et transformé la lande

En vergers, inventant des méthodes, prudent

Et hardi - Fruits divins du labeur fécondant !

Tout semblait au désert fleurir sur sa demande.

Et, voici que, le but atteint, on le chassait !

Il avait tout donné dans un jour de faiblesse,

On lui retirait tout. Dououreux, il passait

Dans son œuvre étranger, honteux de sa vieillesse,

Sa pauvre femme hélas ! halétante à son bras.

(A SUIVRE)

Imprimeur : Abbé Pirlou. Gérant : Abbé Le Mel.

MON CLOCHER

1 franc par an

27 Juin 1913.

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

Demain samedi veille de St. Pierre et de St. Paul jeûne et abstinence.

DIMANCHE 29 Juin fête des Saints Apôtres Pierre et Paul, double de première classe avec octave Messe royale. MESSES aux heures ordinaires à la paroisse et à la chapelle de Menfouez à 6 h. $\frac{1}{2}$.

SERVICES : Jeanne Moënner, Bourg.

LUNDI à 6 h. $\frac{1}{2}$: annuel G. Danion de Missilien.

BAPTEME : 24 Juin, Marie-Françoise Chicard, Bourg.

DÉCÈS : 24 Juin, Jeanne Moënner, veuve de Michel Kerbouren, Bourg.

MESSE ET REUNION DE LA PREVOYANCE BÉTAIL

La messe annuelle pour la prospérité de l'œuvre a été dite dimanche à huit heures.

Les sociétaires se sont réunis aussitôt après. La séance s'ouvrit par la prière, puis le président M. J.-M. Danion de Missilien, a remercié les membres de la société d'être venus plus nombreux à la réunion. Abordant les questions pratiques, il a proposé d'envoyer deux sociétaires "débrouillards" à Brest, pour s'entendre avec un boucher hippique ; les conditions ainsi faites à l'avance, il suffirait d'une petite dépêche, pour annoncer l'envoi de la bête condamnée à une mort prochaine.

M. M. René Clech du Bourg et Sébastien Viol de Kerlicren sont désignés. Ils conduiront à Brest la prochaine bête qui sera dans le cas.

Puis un mot de remerciement aux experts, (qui vou-

draient aller visiter les bêtes des nouveaux sociétaires) et au trésorier, qui va donner le compte rendu du semestre. Cette année 1913, la société a perçu comme primes chevalines 1604 fr. 05, et en primes bovines 167 fr. 60. Pour les trois chevaux morts cette année la société a payé 675 fr., comme demi-annuité, la même somme sera donc à payer encore à la fin de l'exercice soit en tout 1350 fr. La caisse a cependant une certaine avance, puisque l'année 1912 s'est clôturée par un boni de 881 fr. 40.

Quelques sociétaires n'ont payé qu'un semestre; c'est le moment de payer le second. On y répond : mais quelques uns ont payé deux semestres pour des bêtes, vendues dès à présent ? Le trésorier leur dit : Signalez moi, maintenant ces bêtes afin qu'on vous déduise un semestre.

Plusieurs demandent ensuite qu'on fonde une mutuelle accidents, la chose est bien facile, et bien avantageuse. D'ailleurs Briec vient de nous en donner l'exemple.

Et l'Ave Maria termine cette réunion de la PRÉVOYANCE BÉTAIL.

POTRED-TY-MAM-DOUE

La promenade annuelle de la société des POTRED-TY-MAM-DOUE aura lieu le lundi 7 Juillet à la grève de Larmor à Lorient.

Nous prions les membres honoraires de la société qui doivent prendre part à cette excursion de venir s'inscrire le plus tôt possible chez M. Louis Jaouen au Bourg. Ils voudront bien profiter de cette occasion pour verser leur cotisation.

Nous indiquerons plus tard l'horaire de cette intéressante excursion.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

Vendredi 4 Juillet 1^o vendredi du mois, messe et prières à 6 h. $\frac{1}{2}$.
Intention du mois : Prier pour le retour de la paix religieuse au Portugal tombé entre les mains de franc-maçons sectaires et persécuteurs.

RÉUNION DES ENFANTS DE MARIE

A cause du pardon de la Mère de Dieu, la Congrégation est devancée de huit jours et aura lieu dimanche prochain 29 Juin à 1 heure $\frac{1}{2}$.

PROCESSION DU PARDON DE LA MÈRE DE DIEU.

SAINTE ANNE

Marie-Anne Ollivier Kermaner - Marie Louise Coadou Kermaner - Marie Yvonne Nader St. Yves - Marie-Jeanne Nader St. Yves Marie Rospart Penfrat Marie-Jeanne Prigent Ty-du Marie Perrine Jannès Bourg Marie Anne Moënnier Croix des Gardiens Marie Louise Quintin Croix des Gardiens Marie Anne Morvan Poullhaou Jeanne Marie Solet Kérrantrée Marie Jeanne Tanguy Ty Rivoal.

SAINTE VIERGE

Marie-Jeanne Guézennec Bourg Marie Jeanne Cosmao Bourg Marie Jeanne Ollivier Bourg Jeanne Le Corre Kerben Marie Renée Quillec Loc'h Marie Louise Quartil Leurguerie Marie Anne Péron Ty Rivoal Marie Barre Tynez.

GRANDE BANNIÈRE

Marie Tymen Kervouyen Marie Hémery Pennarun Marie Floo'h Bourg. PETITE BANNIÈRE
Jeanne Bouthis Bourg Jeanne Pennarun et Anna Cariou École libre Henriette Boudchen École libre Félicie Guichaoua Trohéir Jeane Gustin La Forêt.

NOTRE DAME DE LOURDES

Marie Anne Guillou École libre Jeanne Clec'h Bourg Marie Jeanne Dréau Ty-névez Kervigou Anna Dornic Ty-névez Kervoué Marie Jeanne Gustin École libre Marie Jeanne Seznec École libre Marie Seznec École libre Marie Renée Cornic Kernazet Marie-Anne Masson Kervigou Marie-Jeanne Faunteun Kermaner Marie-Jeanne Le Gall École libre Jeanne Le Menn Ty-névez-Kervigou. Les petites filles qui ont porté les rubans au pardon de Kerfeunteun sont priées de les reporter au pardon de la Mère de Dieu.

BANNIÈRE DE L'ENFANT JÉSUS

René Floo'h Bourg Jean Carliou Kermaner Louis Le Gars Kernévez.

LE DILEZ (SUITE)

Des souvenirs semblaient à tous les coins de route
Surgir en souriant et lui parler tout bas
De sa jeunesse, de leurs amours, de toute
La beauté d'autrefois. O malédiction !
Pris de l'amour soudain et profond de sa terre
Il allait, s'adressant aux arbres, faisant taire
Les buissons et les nids, plein d'une passion
D'admirer, que jamais il ne s'était connue.

" Femme, ce chêne ici, vieux comme notre amour,
" Je l'ai planté là-même où, troublé, je t'ai vue
" Pour la première fois, douce fille, venue
" Du bourg voisin, dans l'ombre égarée au retour.
" Je t'ouvris ma maison, alors hospitalière,
" Tu t'assis à ma table, et quand le lendemain
" Tu vins me demander, en baissant ta paupière,
" Un guide pour te mettre un peu sur le chemin,
" Je fus ton guide encore et je t'offris ma main."

Et le vieillard se tut, étouffant un blasphème.

" Tiens, femme, et ce sentier, je l'ai planté moi-même,
" Il va jusqu'à l'église à travers les pommiers ;
" Je le semai pour toi de blanches aubépiées,
" Si douces au milieu des sauvages mûriers.
" Tu trouvais leurs senteurs entre toutes divines.
" C'est par là que j'allais chez ton père le soir,
" Courbé des travaux lourds de ma longue journée,
" Pour me calmer, pour me consoler, pour te voir."

Et l'âme doucement vers le passé tournée,
Il semblait, par moments, oublier le présent.

Imprimeur : Abbé Pirieu. - Gérant : Georgelin.

5^e année

MON CLOCHER

1 franc par an

4 Juillet 1913

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

GRAND PARDON dimanche à la chapelle de Ty-mam-Doue.
SAMEDI à 5 heures, premières vêpres suivies de
confessions.

DIMANCHE : messes au bourg à 6 h. et 8 heures.
Messes à Ty-mam-Doue à 6, 7, et 8 heures.

A 9 heures $\frac{3}{4}$, procession des miracles, autour
de la chapelle, suivie par tous les pèlerins por-
tant un clerge.

A 10 heures, grand'messe en plein air, chantée
par M. Laboy, supérieur de l'école Saint-Yves ;
sermon donné par M. Cadlou, professeur.

A 2 heures $\frac{3}{4}$ chapelet en commun, avec chant des
mystères. A 3 heures, Vêpres ; procession, béné-
diction du Saint-Sacrement le jour du pardon et
tous les jours de l'octave, indulgence plénière
pour toutes les personnes qui s'étant confessées
et ayant communie, font une visite à la chapelle
et y prient aux intentions du Souverain Pontife.

Chaque jour pendant la semaine, messes à 6
heures, à 7 heures et à la fin des confessions.

Des prêtres sont à la disposition des pèlerins
à partir de 5 heures du matin.

BAPTEMES : 30 Juin : Catherine Nouy Park ty Stang.

1 Juillet : Louise Marie Le Goff de Cuzon.

DÉCÈS : 29 Juin : François Marie Le Goff, 63 ans,
Penc'hoat. 1 Juillet : Guillaume Pétillon, 60 ans,
Kernujen.

SERVICES : lundi 6 h. $\frac{1}{2}$: Guillaume Danion, Mis-
silien.

OCTAVE : mardi et vendredi à 7 heures $\frac{1}{2}$ octave
Guillaume Pétillon de Kernujen.

PROCESSION DU PARDON DE LA MÈRE DE DIEU.

GRANDE BANNIÈRE : Hervé Pétillon, Kernajen - Jean-Marie Montet, Ty-Sanker - Jean Poupon, Ty-Rivoal.

PETITE BANNIÈRE : René Kérénel, René Huitric, Jean Bonderff de l'École Saint-Charles.

SAINT JOSEPH : Pierre Nagot, Ty fourman - Jean Marie Dréau, Ty névez Kerliris - Jean René Nihouarn, Gourléo - Yves Salaün, Bourg - Jean Blouet, Stankou - Jean Dornic, Pennarun-vian - Jean Marie Queneudec, Tréouzon - Yves Hémery, Bec ar menez.

SACRÉ-COEUR: Julien Jestin, Forêt-Jean René Kerbouro'h, Leurguerie - Henri Poupon, Pontusket - Pierre Le Caur, Kerlic - Michel Cariou, Kermaner - Henri Feunteun, Kervouyeo - François Le Guen, Kerannou - Pierre Coignec, Kergariou.

ENFANT-JESUS: Jean Marie Bernard, Kervescar - Jean Cornic, Kerzu - Joseph Hémery, Kermorvan - René Guézennec, Kerveurzin.

N O T A.- Les enfants qui ont porté les rubans au pardon de Kerfeunteun sont priés de revenir au pardon de la Mère de Dieu.

POTRED-TY-MAM-DOUE PROMENADE DE LA MUSIQUE

Ceux qui comptent prendre part à l'excursion de dimanche auront déjà fait inscrire leurs noms avant que ne paraisse ce numéro : il le faut d'ailleurs à cause de la liste légalisée que réclame le chef de gare.

Nous voulons seulement leur indiquer, leur rappeler l'horaire : le départ de la gare de Quimper a lieu à 7 heures 38 ; et le retour à 8 heures 22 du soir, le lundi 7 Juillet.

**AVIS
DU MAIRE** LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ INFANTILE
Le Maire rappelle à ses administrés que toute personne qui désire prendre chez elle un enfant de moins de deux ans doit auparavant obtenir un certificat médical constatant qu'elle remplit les conditions nécessaires pour élever un enfant

au sein, au biberon, ou en sevrage. Elle doit ensuite déclarer à la Mairie, DANS LES TROIS JOURS, l'arrivée du nourrisson chez elle.

De même les parents qui placent leurs enfants en nourrice doivent, aussitôt après, faire la déclaration à la Mairie de leur domicile.

Les personnes qui négligeraient de remplir ces formalités seraient poursuivies par l'Administration départementale, devant les Tribunaux, conformément à la loi.

Le Maire : LE GARS.

PELERINAJ MONTEMARTR EVIT AR VOAZED

Eur ger ar beuz lavaret ama dija divar benn ar pelerinaj-se, ha divezatoc'h, pa deui ar mare, e lavaromp o'hoaz eur ger hennag, rak iaouen bras e vemp e veiet kalz goazed euz a Kerfeunteun o kemeret perz er pelerinaj-se ha pa ne ve nemet evit delo'her beo ato en eskopti brud vad parrez Kerfeunteun.

Seta ama ar pezh a leunomp e Kannad ar Galon-Sakr di-
var benn ar pelerinaj-se :

An Aotrou n'Eskev, an oll parrezlou, ez eo bet en-
dho, evit ar Confirmation, en deuz annonet e vije dizale
le Pelerinaj Goazed, evel brema'zo daou vloaz, en iliz
Veur ar Galoun Sakr e Montmartr. Lavaret en deuz pege-
ment e o'hoantea e vije eur maread goazed er pelerinaj-
se, ha koken e vije Hen er penn. Ep mar ebet, ne ket tud
a vanko evit mont da bedi evit ar Franz hag an iliz.
An oll a oar pebez danger zo, e ve dizale eur vrezel
vraz gant an Alamagn, an oll a oar ive al lezennou is-
kiz e kiask ober ar Framassoued evit digristena,
muio'h mui, hor bugale. Ni ielo da gaout Kaloun Jé-
suz en ne Di, savet en honor dezhan gant hor guennein,
hag a bedo kalounek anezhan evit hon tud hag hor bro.

D'ar zul, 21 a viz Guengolo, e ielo ar pelerinaj en
mont, ha d'ar 25 abred, m'ar geller, e vo distro e
Breiz.

LE DILEZ (SUITE)

" C'est par là que le soir des noces nous passâmes....
" O jour tumultueux de bonheur écrasant !
" Là, par de longs baisers unissant nos deux âmes.
" Nous passions, plus heureux, certes, que ce puissant
" Qui marchait devant nous de son air offensant,
" Marié le matin, le soir veuf dans ses marbres.
" C'était aux premiers jours de jeunes floraisons,
" Le printemps secouait sa neige sur les arbres
" Qui la versaient sur nous, moelle, quand nous passions.
" Et les premiers parfums aux premières chansons
" Se mariaient dans les bosquets, montaient des herbes,
" Éveillant dans nos cœurs des échos inconnus.
" Lentement, nous allions droits et fiers, lents, superbes,
" Mêlant notre âme aux fleurs des beaux jours revenus,
" Heureux sans y penser, satisfaits sans le dire.
" Débordant de jeunesse et de calme délire.
" O jour encor trop cher, jour heureux, sois maudit !
"
" Maudit, pour nous avoir enfanté ce bandit ! "

Et la mère, à son bras, défaillante, frissonne;
Accablée et stupide elle hâte le pas.

" Au nom de cet amour, pauvre Pierre, pardonne ! "
Pour vouloir qu'il soit bon, comme elle est faible, hélas !
A-t-elle tant souffert que plus rien ne l'écrase ?
Non. Elle est toujours mère, et ne maudira pas.

Ils étaient arrivés au haut de la colline
Qui borne vers le nord le dernier de leurs champs,
Et s'étaient arrêtés, harassés et penchants.
Autant que le chemin, le désespoir incline.
Dans l'air tiède montaient encor de vagues chants
Parmi l'obscurité transparente des branches.

(à suivre)

Imprimeur : Abbé Pirion

Gérant : Georgelin.

5^e année

n° 23

MON CLOCHER

1 franc par an

11 Juillet 1913

KERFEUTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 13 Juillet 9^e après la Pentecôte. Offices du dimanche, Introit p. 410, Kyrie p. 32 et 880. Credo p. 25 et 897. Vêpres du dimanche p. 140 et 411.

MESSES à la paroisse : 6, 8 et 10 heures ; à Kernilis à 5 h.

SERVICES octave pour G. Pétillon de Kernouen.

Annuel pour G. Pétillon d^o.

G. Danion de Missilien lundi à 6 h. $\frac{1}{2}$.

BAPTEMES : 3 Juillet, Alain Pierre Le Gall de Menfouez
7 Juillet, Marie Margu Le Cœur d

PARDON de la Mère de Dieu.

Les grandes solennités religieuses de l'Eglise durent 8 jours. Toute la semaine de la Fête-Dieu, on expose le Saint Sacrement pendant la messe.

C'est dans cette catégorie des grandes solennités que nous devons ranger le pardon de la Mère de Dieu : toute la semaine du pardon, on dit 3 messes à la chapelle ; les fidèles y viennent nombreux communier.

La fête commence aux premières vêpres du samedi soir. Cette année, ces vêpres ont été plus suivies. On confessa ensuite les personnes qui le désiraient.

Pendant ce temps, les préparatifs continuaient plus actifs que jamais. Car c'est en plein air qu'aura lieu la grand'messe du pardon.

Le lendemain, les premiers pèlerins trouvaient la chapelle à l'intérieur aussi splendidement ornée que les années précédentes : les lys à l'autel, les cornets de fleurs semblant sortir des murailles et s'épanouir, les festons qui couraient le long de la ligne des lambris, donnaient à la chapelle un air de fête.

La messe de 6 heures est suivie avec religion, et la plupart des assistants font la sainte communion.

La Sainte Mère de Dieu a sa statue là, près de la table de communion ; elle se réjouissait de voir à toutes les messes s'approcher de Notre-Seigneur Jésus-Christ, son Fils, tous ces pèlerins venus pour elle.

Voilà vraiment la dévotion à la Sainte Vierge bien comprise.

Pour la grand'messe un autel tout neuf est adossé à la chapelle, face à l'amphithéâtre que forme le placître de la chapelle ; derrière l'autel, des boiseries en chêne, dorées, semblent un rétable devant le grand vitrail du transept de la chapelle et en forment le fond. De belles fleurs naturelles ornent l'autel et le pourtour de l'estrade où prendront place prêtres et enfants de chœur.

A 9 heures $\frac{1}{2}$, la procession quitte la chapelle, en fait le tour, suivant le lacet de cire (un vœu) qui entoure chacune des chapelles. Les chants alternent avec la musique des PCTRED TY MAM DOUE qui sont aujourd'hui au complet à la fête de leur patronne. Puis la messe commence, chantée magistralement par M. Laboy, Supérieur de Saint Yves. C'est encore Saint Yves qui nous vaut le brillant panégyrique de la Sainte Vierge : M. Gadiou émeut tous les cœurs, tout comme il manie à la perfection la langue bretonne.

Le groupe des chanteuses a exécuté à l'Offertoire le CHRISTUS VINCIT de Kuhn ; en plein air les voix n'ont pas la même résonance qu'en un endroit fermé.

Le temps a menacé de troubler la fête ; mais en somme il fut élément.

Le soir aux vêpres, l'assistance couvrait le placître. Puis la procession se mit en route pour gagner le bois de Kermaner. Le départ est laborieux, comme d'ordinaire, à cause de l'affluence des pèlerins. La bénédiction est donnée ensuite.

Quelques touristes mal-appris, égarés là par un fâcheux hasard, sont rappelés à l'ordre avec autorité.

Le chant si intéressant de GUERC'HEZ VARI, harmonisé par M. l'abbé Mayet, a clôturé cette fête.

Puis la musique a joué quelques morceaux, et chacun se retire, après avoir prié encore une fois aux pieds de la bonne Mère.

PROMENADE DE LA MUSIQUE

Le lendemain, à 7 heures, la musique défilait au son des pas redoublés, et accompagnée de ses membres honoraires rejoignait le train pour gagner Lorient.

A 9 h. $\frac{1}{2}$, tous avaient traversé Lorient, musique en tête, et embarquaient pour Larmor où le vapeur les déposait une demi-heure après. Une prière aux pieds de la statue vénérée de Notre-Dame de Larmor, puis une promenade aux grèves pour attendre le dîner. Tous visitent ensuite les remparts de Port-Louis et son église, et le soir à 6 heures, après une collation rapidement prise, le vapeur nous ramenait à Lorient.

Ces traversées furent charmantes, le cadre était splendide, le temps l'était de même. Aux accents de la musique, sur toutes les embarcations que nous rencontrions et sur les côtes, les bras et les chapeaux s'agitaient pour nous saluer.

Après avoir vu les plus beaux quartiers de Lorient, nous eûmes l'heureuse chance d'arriver à temps pour l'express qui nous ramena à Quimper à 8 h. $\frac{1}{2}$. On fit à la musique l'escorte habituelle et on arriva à Kerfeunteun à la tombée de la nuit. Chacun regagne paisiblement son foyer.

FIN DU PETIT CATÉCHISME.

Comme nous sommes déjà à la veille des vacances, jeudi 17 Juillet aura lieu la clôture du petit catéchisme et l'admission à la communion des enfants que nous trouverons suffisamment instruits.

On prie donc les parents de vouloir bien nous présenter au bourg à 9 heures et aux chapelles dans l'après-midi ceux de leurs enfants de 7 et 8 ans qui n'ont pas encore communiqué. Nous leur ferons faire, si possible, la communion privée le dimanche suivant 20 Juillet.

Nous rappelons aux parents que pour communier leurs enfants doivent savoir :

- 1° Leurs prières ;
- 2° Les principaux mystères : Trinité, Incarnation, Rédemption, et le Credo en substance.
- 3° Qu'est-ce que se confesser ? - Qu'est-ce que communier ?

Nous espérons qu'on prendra soin de leur apprendre à tous ce strict nécessaire.

Les enfants doivent toujours être accompagnés de leur père ou de leur mère pour la première communion privée.

DISTRIBUTION DES PRIX DANS LES ÉCOLES LIBRES.

Dès aujourd'hui, nous prévenons les parents que la distribution des prix aura lieu dans nos écoles libres le samedi 26 Juillet, le matin à 9 heures à Saint-Raphaël, le soir à 1 heure à Saint-Charles.

L'imprimeur : Abbé Piriou. Gérant : Madeo

MON CLOCHER

1 franc par an

17 Juillet 1913

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 20 Juillet. Pardon de saint Hervé à Melfouez. Messe basse à la chapelle à 6 h $\frac{1}{2}$. Grand'messe à 10 heures suivie des vêpres et de la procession. Au bourg messes basses à 6 h. et 8 h.; grand'messe à 10 heures, vêpres à 2 h $\frac{1}{2}$. Office du 10^e dimanche après la Pentecôte. Désormais il n'y aura plus de messe de 7 h. jusqu'au dimanche du Rosaire.

Samedi confession de tous les garçons.

BAPTEME: 10 Juillet Yvonne Bernadette Le Gars Kernévez.

SERVICES: Lundi à 6 h $\frac{1}{2}$ Guillaume Danion Missilien.

Dimanche en huit 27 service anniversaire de P. Grati du Bourg.

LA SEMAINE A TY MAM DOUE

Tous les jours de la semaine dernière, les confessions ont été très nombreuses à la chapelle. Nous pensons que la plus grande partie des paroissiens a tenu encore cette année à montrer sa dévotion à la Mère de Dieu en venant recevoir son divin Fils dans sa chapelle béni et à se mettre en état de grâce pour passer l'été. Semaine de bénédiction par conséquent pour toute la paroisse.

DISTRIBUTION DES PRIX

Comme on l'a déjà annoncé la semaine dernière, la distribution des prix dans nos écoles libres aura lieu le samedi 26 Juillet, le matin à 8 heures à Saint-Raphaël, le soir à 1 heure à Saint-Charles, sous la présidence de M. Orvoën, Curé de Saint-Corentin. Nous savons qu'on prépare dans chaque maison une séance récréative des plus intéressantes : nous espérons que tous les parents des élèves seront de la fête.

La veille, le vendredi 25, on donnera à Saint-Charles une répétition de la pièce qui sera jouée le lendemain. A cette répétition, qui aura lieu à 7 heures du soir, seront admises toutes les personnes du Bourg et des environs qui ne pourraient pas venir aux prix, moyennant toutefois la présentation d'une carte de 0 f.25 vendue au profit de l'école.

LA GRAND'MESSE ET LES VÊPRES PENDANT L'ÉTÉ.

Nous voilà au cœur de l'été. Déjà les foins sont presque partout rentrés, et dans d'excellentes conditions. La moisson, qui s'annonce aussi très belle, va commencer bientôt. Nous sommes donc en pleine période de grands travaux et de grandes fatigues. Gardons-nous de laisser perdre pour le ciel tous ces travaux et toutes ces fatigues, en négligeant de les offrir à Dieu par la prière faite matin et soir. Gardons-nous surtout de tomber dans le péché mortel en travaillant le dimanche et en manquant à la messe. Jusqu'ici nous n'avons pas remarqué qu'on travaillait beaucoup le dimanche dans la paroisse, mais pour ce qui est de la messe et surtout de la grand'messe, nous avons été malheureusement obligés de constater qu'en y vient beaucoup moins pendant l'été. Certains dimanches, à voir l'assistance, on ne se croirait certes pas dans une paroisse de 3 000 habitants. Nous faisons appel à toutes les bonnes familles de la paroisse pour réagir contre ce relâchement de vie chrétienne. L'assistance à la messe est d'obligation pour tout chrétien été comme hiver et quelles que soient les fatigues de la semaine. N'y manquons jamais et ne permettons pas qu'aucun membre de la famille manque à son devoir sur ce point. Assistons toujours de préférence à la grand'messe ; c'est la messe de la paroisse, cette messe est chantée et par conséquent rend plus de gloire à Dieu ; on y donne les instructions et les avis regardant tous les paroissiens.

Ne laissons pas non plus de côté les vêpres même en été. Les vêpres sont le complément de la messe ; sans elles, nous n'observons pas le dimanche tout entier, sans elles, les paroisses tombent peu à peu dans le désordre. Car si on ne va pas à l'église, on ira ailleurs. Nous prions les personnes du Bourg et des environs de se montrer plus assidues pendant l'été. C'est la façon la plus agréable de passer l'après-midi du dimanche, et surtout c'est la plus profitable pour l'âme.

AN DILEZ (Suite)

au loin Douarnenez au calme azur des flots
Mirait ses quais, ses bois, ses toits, ses maisons blanches,
ses monts, cadre idéal du plus beau des tableaux.
Les lointains bleuisaient ; les croupes des montagnes
alentour de la baie ondulèrent doucement.
Tout était pur et frais, innocent et charmant.
Un calme souriant débordait des campagnes.

Quand le ciel est si beau, le cœur est plus clément.

Et le père, brisé devant cette nature
Où chaque objet prenait la pose du repos,
Regardait défilier devant lui ses troupeaux.
Et dans les bercements confus de la verdure
Sa douleur s'endormait par degrés ; moins obscure
Son âme reprenait l'équilibre perdu.
Âme sereine encor, bien qu'à jamais blessée !
Avant de s'exiler pour toujours, éperdu,
Il voulait concentrer au fond de sa pensée
La forme de ses champs, où l'ondulation
Lente des blés montait jusques à l'horizon.
Il contemplait chacun des aspects de sa terre ;
Le carole vert des prés autour de sa maison,
Au seuil de la forêt le chêne solitaire,
Le chêne où leurs deux noms accouplés, doux mystère,
Rappellent aux passants ce bonheur enfui
De leur premier amour descendu dans la nuit.

Et sa femme, pleurant, ne pouvait que se taire.
 Devant la fixité morne de son regard.
 Chaque objet qui passait devant son oeil nagant,
 Rappelant un bonheur, enfonçait dans son âme
 Un regret. Car ces champs, que son enfant réclame;
 Étaient ses fils aussi, mais plus doux, et meilleurs.
 On entendait au loin fuir les oiseaux riseurs,
 Et les cris sourds des chiens dans les landes bruyères.
 Entre l'homme et les champs il est des harmonies
 Que notre cœur comprend, suaves et bénies.

Comme ils rêvaient ainsi, se tenant par la main,
 Tout à coup vers les cieux s'éleva de la plaine
 Comme une voix en deuil et de larmes trop pleine,
 Flottant soupir d'amour, un ANGELOUS l'intéressait
 Pendant que devant eux, au milieu du chemin,
 Une noce rentrait, les binious en tête :
 Douce fête du cœur dans la nature en fête !
 Mélancolique et doux, parfois dur et strident,
 Le biniau chantait et pleurait, et les cloches
 Gémissaient. Le soleil, au coucher, moins ardent,
 Sur Saint-Mathieu, là-bas, dont il dorait les roches,
 Souriant et pâli, descendait dans les flots.
 Alors, il n'y tint plus : débordant de sanglots,
 Le vieux s'agenouilla tremblant sur la bruyère ;
 La fièvre secouait ses membres douloureux,
 Mais de son cœur meurtri s'élançait la prière :
 "Dieu, vous voyez combien nous sommes malheureux,
 "Et de notre maison que notre fils nous chasse.
 "Nous l'avons mérité, Seigneur, faites-lui grâce.
 Si nous l'avons maudit, ne punissez-vous que nous.
 "Nous avons peu de jours à souffrir sur la terre ;
 "Nous tâcherons, mon Dieu, d'être contents et doux ;
 "Vous voyez devant vous le père avec la mère,
 "Pour leur fils misérable ils pleurent devant vous.
 "O Père, ayez pitié de leur douleur amère,
 "Vous qu'on vit autrefois pardonner aux bourreaux."

Imprimeur : Abbé Piriou - Gérant : Madec

MON CLOCHER

1 franc par an

KERFEUNTEUN

25 Juillet 1913

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 27 Juillet 11^e après la Pentecôte 6 h 15
 dimanche.

MESSES au Bourg à 6, 8 et 10 h., à la chapelle à 3 h.

NOTA.- Il n'y aura plus de messe de 7 heures jusqu'au
 dimanche du Rosaire.

SERVICES : anniversaire Pierre Grain au Bourg,
 annuel (lundi 8 h. $\frac{1}{2}$) G. Danion de Missilien.

BAPTEMES 20 Juillet Marie-Louise Feunteun Croix des
 Gardiens.- 22 M. A. Bernadette Laurent Kernô

BÂNS : Prosper-Joseph Mehou d'Ergué-Armen et Marie-
 Angélique Thomas de Kerfeunteun.

A MONTMARTRE

Le pèlerinage des hommes du diocèse de Quimper au
 sacré-Cœur de Montmartre aura lieu du dimanche 2^e Sep-
 tembre au mercredi 24. On espère que chaque paroisse
 se fera un devoir et un honneur d'envoyer en son nom
 un ou deux délégués officiels chargés de représenter
 l'ensemble de la paroisse pour cet acte de consécra-
 tion solennelle que le diocèse entier renouvellera en
 cette circonstance. Notre Evêque vénéré sera heureux
 de conduire dans la Basilique du Vœu National le beau
 groupe des hommes délégués par son diocèse, de
 présider tous les exercices de prière, ainsi que toutes
 les réunions de travail dont le pèlerinage sera rem-
 pli.

Voici l'ordre projeté des journées consacrées au pèlerinage :

DÉPART, le dimanche 21 Septembre, de 8 à 11 soirées.
Le lundi 22 arrivée matinale à Montparnasse ; départ pour Montmartre où la messe de communion générale sera célébrée vers 7 heures. Petit déjeuner, conférence. Vers 10 heures, messe solennelle suivie du repas, puis visite de la basilique, de la crypte, de la tour, de la Savoyarde. A 3 heures, vêpres solennelles, suivies du chant des litanies du Sacré-Cœur. Vers 4 heures, séance et conférence. Avant le repas, visite de l'église Saint-Pierre de Montmartre. A 8 heures, heure sainte, commençant par le chant des Complies, et s'achevant à 9 heures par la consécration et réparation nationale au Sacré-Cœur.

Le mardi, messe de communion générale à Notre-Dame des Victoires. Petit déjeuner ; visite des halles centrales. Repas, puis visite de Notre-Dame de Paris et de quelques autres sanctuaires. Vers 5 heures, retour à la basilique de Montmartre pour le dernier exercice et les adieux, après le chant des litanies du Sacré-Cœur et l'acte de consécration. Repas, train de Bretagne. - Ceci n'est qu'une première vue d'ensemble. Le programme définitif sera publié incessamment.

PARDOUN SANT HERVE

Disul, e chapel I.V. Menlouez, eo bet great pardoun Sant Herve.

Ar c'hiz kaër da ober eno bep bloaz pardoun Sant Herve a zo anezhi pei zo, abaoe amzer ar Reveulzi (Révolution), brema'zo tremen kant vloaz bennak.

D'ar mare-ze, var e glevan, oue diskaret ar chapel goz bet savet gant ho tadou er penn al euz ar barrez d'ar Breizad mad ha kalounek, Sant Herve.

Daoust n'euz mui netra euz ar chapel-ze, Kerfeunteuniz koulz hag oli dud ar c'harterioù tro-var-dro, a gendalc'h mad da enori Sant Herve.

Allez rei a reont e hano d'o bugale evit ho lakaat dindan e skoazel gallouduz, ha disul, niverusoc'h eget kustum, a gredan, int deuet da bardouna e chapel I.V. Menlouez e leac'h m'e deuz ar Vere'hez roet digemer lacuen d'e skeuden santel, 'abaoe an deiz m'eo bet diskaret e chapel.

D'an oferen bred, an Aot. Mel, goude beza diskleriet e berr-komzou buez Sant Herve, hor pedas o'huek da gemeret ive skuer divar-n'han.

Sant Herve, emezan, dall o tont var an douar, a jo-maz dall e-doug e vuez : morse goulskoude daoust d'ar groaz pounner-ze roet dezan gant Doue na oue klevet o klemp pe o o'hroskoiat a eneb ar Brovidans ; mad, evel dan, kemeromp ive a galoun vad ar o'hroasion a bli, da Zoue da rei d'eomp a-hed or buez. Pe hi a zo deuet deomp dre or faot pe nan, na glemmomp morse, rak n'int bet roet deomp nemet evit or brassa mad.

Sant Herve oue savet e doujanz Doue gant eur vamm gristen a zeskas dezan abred e greansou : o'houl ive, tadou ha mammou deskit abred d'o pugale, ma fell dezo'n ober anezo bugale vad ha sentuz, kroacha o daouarn noz ha mintin evit pedi o Zad a zo en Env.

Kemeret a rit poan evit lakat pob tra en urz vardro o tiegesioù, o loened hag o touarou a zo ato kempennet mad ha gant evez : na zisonjit morse, en han'Doue, e tal hirroc'h eneoù o pugale eget an oll draou-ze.

Dre ma teu o pugale var an oad, n'ho dilezit ket. Daoust ha n'eo ket ean druez gullet awechou bugale bet en o laouankiz hag epad amzer ar akoi bugale euz ar Fe furra, mad da bedi, mad da zenti, mad da labourat, mad da zakramanti, bet evel Elez var an douar, a deu, prestik goude m'int chomet er gear, da veza evel bugale all en o leac'h. Plou ha petra a zo kaoz a gement-se ? Daoust ha o'houl, kerent, na c'helfeo'h ket nen lavaret aliez guelloc'h evidomp-ni ?... Diouallit rak eun deiz o pezo kount da renta euz eneoù ar vugale-ze !

UN AVEU Le Tribunal de la Seine a été curieux de savoir où les familles qui venaient lui demander de faire interner leurs enfants vicieux et incorrigibles avaient fait élever ceux-ci, et il a eu la franchise de nous le dire : "Sur 100, 11 ont été élevés dans les écoles chrétiennes et 89 dans les écoles neutres."

RÉSOLUTION DU MOIS.

Par nos prières et notre action obtenir l'éducation chrétienne des enfants dans la famille.

On se plaint de tous côtés que la foi baisse et l'on cherche les causes de cet affaissement universel même et peut-être surtout celles qu'il n'est pas en notre pouvoir de modifier. Au lieu de faire le procès ou même l'examen de conscience des autres, que chaque père et mère de famille se dise sérieusement devant Dieu : "Je puis contribuer pour ma part au relèvement général de la foi en christianisant l'âme des deux, trois, quatre enfants ou davantage, qui forment ma couronne."

C'est une grande mission que Dieu a confiée aux parents. **ÉLEVER**, c'est-à-dire faire monter au-dessus des petitesesses de l'intérêt, de l'égoïsme, des passions de toute sorte, ces enfants qui sont à eux sans doute, mais qui sont encore plus à Dieu. Or, qu'ils se le persuadent bien, l'éducation, pour être forte, virile féconde, doit être chrétienne.

ME RECONNAIS-TU ? - Un roi s'étant perdu à la chasse chercha un abri dans la maison d'un pauvre artisan. Il fut accueilli, mais si malheureusement que son hôte alla jusqu'à lui donner un soufflet. De retour dans son palais il revêtit ses insignes, fit appeler l'artisan et lui dit : "Me reconnais-tu, maintenant, me reconnais-tu ?" Cette seule parole suffit à faire mourir le coupable de terreur.

Que le pécheur s'attende à la même question. J.C. lui dira aussi au jugement : "Me reconnais-tu ?"

Imprimeur : Abbé Piriou - Gérant : Georgelin

5^e année

n° 30

SUPPLÉMENT AU PROGRÈS

MON CLOCHER

1 franc par an

31 Juillet 1913

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 3 août, pardon de Saint Pierre de Cuzon. **MESSES** au bourg à 6 et 8 h. à Cuzon à 6 h. $\frac{1}{2}$ et 10 h. La grand'messe sera chantée et le sermon de Saint Pierre prêché par M. Séac'h, vicaire à Ergué-Armel. **VEPRES** solennelles à 3 h., précédées du chapelet, suivies de la procession et de la bénédiction du Saint-sacrement. **Lundi** à 6 heures messe à la chapelle de Cuzon. **CONGRÉGATION**. La réunion des enfants de Marie est remise au 15.

VENDREDI, messe du Sacré-Cœur à 6 h. $\frac{1}{2}$. **SAMEDI** indulgence de la Portioncule. On peut aussi gagner le dimanche cette grâce extraordinaire. **SERVICES**, Lundi à 6 h. $\frac{1}{2}$ annuel pour Guillaume Danion. **BAPTEME**: 17 Juillet, Joseph Dorval, Prairie. **DÉCÈS**: 26 J. M. Le Cœur, 56 ans Ty-Gardien. 28 Madame Olive 45 ans Kermahonnet.

EUN ALI BENNAG AR VOTADeg. - Disul e tigouear votadek. An holl e oar eo eun dever striz d'arre e zo war ar renk. Rag se daoust ma tigouepardoun Cuzon nage karemp gwel'et hor parrissioniz otont da bardona d'ar chapel-ze, e kavfemp diez ma ne deufe ket an holl goazed d'ar vourc'hevit voti, oc'h en em gemeret abred e vont o'hoaz e poent dazont d'arpardoun goude. Red eo voti evit an neb a zlouallo ar gwella gwirioù an Iliz hag an dra ze dindan boan a beo'ned marvel.

AN EOST. - Setu e oar dija peg en eost ; kero'h ha se-
gal zo ieo outho diskaret. An eost a zigas deoc'h pin-
vidigez euz madou an donar ; m'ar karit, e teuio d'he
n-eur pinvidigez evit oc'h ene.

D' genta eo red kinnig ho labour, ho skuisder da Zouea,
oc'h ober mint in ha noz eur bedennig.

Ha goude miret ar zul o'hom eb labourat en deiz-se,
miret ar vijil d'ar gwener ha dero'ment Gouel Varia
Anker-Eost ; en ho ti arabad debri kig na kinnig d'ar
re all en deiou vijil ; ma'maoc'h e ti re all en deiou-
ze, goulenn bousd vijil ma kinniger deoc'h kig. Dioual
dioc'h kement a vefe a enep an honestiz en deiou la-
bour-ze ma vez kalz tud dastumet. Dioual ouz ar bocesso-
liou epad an deiou a donder hag a skuisder.

PARDON DE SAINT-PIERRE DE CUZON.

Voici les noms de ceux qui sont désignés pour
porter les enseignes :
GRANDE BANNIERE DES HOMMES. Pierre Lozac'hmeur de Coat-
bily, Pierre Seznec de Moulyouen, Corentin Jourdain de
Ty-Gardien.

PETITE BANNIERE. Jean Pétillon de Saint-Denis, Jean Mi-
chelet de Cuzon, Joseph Quéméré de C'rao'h Alan.

GRANDE BANNIERE DES FEMMES. Marie Lozac'hmeur de Coat-
bily, Augustine Kervran de Cuzon, Jeanne Doaré de Crec'h
Alan.

PETITE BANNIERE. Jeanne Briand, Bourg, Anne Hémery,
Belharun, Jeanne Bourhis, Bourg.

PAIN BENIT : Pierre Gestin, Kervéguen.

PRIX DISTRIBUTION DES PRIX A L'ECOLE SAINT CHARLES.

Ce fut la dernière de toute la région, peut être
pour qu'on eût le temps de la mieux préparer on eut
le plaisir d'assister à une fête au programme varié :
musique, chants, comédies, discours... palmarès.
Les élèves musiciens, dont quelques uns font très bonne
figure parmi les POTRED TY MAM DOUE, ont voulu essayer
leurs forces et voler de leurs propres ailes.

Les chants firent remarquer la valeur de certaines
voix bien timbrées, soigneusement et patiemment prépa-
rées par M. Le Mel. Ils étaient beaux, le geste suppli-
ant et la prière des trois frères bretons dans EN BRE-
TAGNE agenouillés dans la sombre forêt, prisonniers des
lutins, s'oubliant eux-mêmes pour implorer de leur pa-
tronne la guérison de leur mère et la vie de leur père.

Il est difficile d'intéresser pendant 4 longs actes ;
nos acteurs y réussissaient cependant ; ils se mettaient
si naturellement dans la peau de leur bonhomme campa-
gnard, garde-champêtre, vétérinaire, conscrit, petit
propriétaire rusé ; ils s'installaient si gaiement, si
insouciamment, par terre, autour de leur panier à pro-
visions, que ce fût à Paris, à la gare, dans le salon du
cousin le Sous-Préfet, et pas pour perdre leur temps,
les rôles, quoique très longs, étaient si bien appris, et
qu'on ne savait ce qui vous intéressait le plus : le
talent de l'auteur, l'entrain des acteurs ou le patient
labour de celui qui avait pris à tâche de les préparer.

Avant de se mouvoir à l'aise sur la scène, ils ont à
combattre un si terrible ennemi : la timidité, qu'on
oubliait de remarquer la rapidité du débit et le man-
que d'expression dans le geste.

Ce qui les fit oublier tout à fait ce fut le discours
de M. Orvoën curé archiprêtre de la cathédrale. Ancien
vicar de Kerfeunteun il a compris les besoins de la
région et il a développé à la grande satisfaction de
tous la nécessité pour la paroisse tout entière d'assu-
rations chrétiennes mer la lourde charge d'une école libre et d'un
pensionnat. Ils l'ont compris ainsi les parents
qui confient leurs enfants à cette école : grande, belle,
saine pour les corps et surtout pour les âmes. Elle
peut sembler riche auprès de l'église vieille, petite et
pauvre. Monsieur Péron aussi sentait cette différence,
et cependant il n'a pas hésité à laisser l'église comme
elle était, et à bâtir St Charles. Car ce qu'il nous
faut aujourd'hui ce ne sont pas surtout de belles égli-
ses ; elles sont souvent vides, mais de grandes écoles, bien
tenues, elles sont toujours pleines ; elles sont toujours
des foyers de lumière, de science, de christianisme.

Les églises, nos ancêtres savaient les apprécier à leur valeur quand la persécution les menaçait. "Nous abattons vos temples", criaient leurs tyrans. Et ils répondaient : "Nous irons dans les forêts, et là aussi Dieu descendra sur nos autels. - Nous incendierons vos forêts. - Il nous restera nos belles campagnes. - Nous vous poursuivrons. Dans leur foi calme et leurs espérances invincibles ils répondaient : "Les ténèbres nous cacheront et les étoiles du ciel seront les flambeaux de nos autels."

Saint Charles peut prétendre à l'honneur d'être comparé à l'une de ces étoiles, car pour préparer les enfants d'aujourd'hui à être les dignes successeurs de ces ancêtres héroïques, l'école peut offrir aux parents la garantie d'un personnel d'élite : jeunes et vieux travaillent généreusement à l'œuvre commune : les uns avec l'ardeur de la jeunesse, les autres avec les lumières d'une longue expérience, tous avec le désintéressement d'une même foi, feront de vos enfants des hommes et des chrétiens. Saint Charles enfin est la rose de la colline et comme toute rose elle a son épine : ce sont les lourdes charges dont elle est grevée. Chaque paroissien aura à cœur d'aider M. le Recteur à l'extraire ; et il aura fait sa part en lui confiant ses enfants.

Remarqués parmi les lauréats :

- 4^e Classe : R. Bénot, P. Yvinou, J. Salaun, H. Le Cleo'h.
 3^e - C. Riou, R. Moysan, R. Feunteun, M. Le Grand, C. Le Pras.
 2^e - R. Kéréval, G. Le Corre, R. Bernard, H. Roux, R. Le Moan.
 1^e - J. Le Menn, J. Larvol, M. Bourhis.

ÉCOLE SAINT RAPHAEL

- 1^{re} cl. 1^{re} DIVISION : L. Lozac'hmeur, J. Briand, A. Hémeryl
 2^e - C. Cuzon, J. Yvinou PRIX D'HONNEUR M. Le Gall
 2^e 1^{re} - M. Moal, M. J. Dréau. 2^e M. Signor, M. Nédélec
 3^e 1^{re} - M. Montet, R. Floe'h 2^e J. Gaonac'h, L. Quéau.

Imprimeur : Abbé Piriou Gérant : Madec

5^e année

n° 31

MON CLOCHER

1 franc par an

7 août 1913

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 10 août fête de Saint LAURENT, MARTYR, double de 2^e classe avec octave. - MESSES au Bourg à 6, 8 et 10 heures, à Kernilis à 6 h. $\frac{1}{2}$.

DIMANCHE grand SERVICE J.M. Cœur de Ty-Gardien.

LUNDI annuel Guillaume Danton de Missilien.

BAPTEMES : 3 août Yves-Marie Pichon Saint-Yves.

3 août : J.M. Ninouarn, Croix des Gardiens.

3 août : H.A.M. Gall du Bourg.

MARIAGE 4 août : Prosper Ménou, Marie-Angélique Thomas

DECES 5 août : Laurent Collorec 75 ans Bourg.

ASSOMPTION Vendredi 15 arrive la fête de l'Assomption, la plus grande des fêtes de

la Sainte Vierge. Double de 1^{re} classe avec octave et fête d'obligation. La veille il y a jeûne et vigile, mais le vendredi il est permis de manger de la viande. MESSES à 6, 8 et 10 h. au Bourg. Pas de messes de chapelle. A 1 h. $\frac{1}{2}$ réunion des ENFANTS DE MARIE. A 2 h. $\frac{1}{2}$ chapelet. Vepres, procession, bénédiction solennelle.

Voici les noms des jeunes filles choisies pour porter
 1^{re} LA BANNIÈRE DE LA SAINTE VIERGE : Catherine Péron de Penvilars, Marie Kernoac Manoir des Salles, Marie Quéau Bourg.

2^{re} LA STATUE : Marie-Anne Tymen, Kerzu, Marie-Jeanne Cleo'h, Croix des Gardiens, Marie-Louise Floe'h, Parc-Menez, Marie Obar Gars-ar-bio.

Indulgence plénière pour suivre la procession moyennant confession et communion. 1

LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE AUX ÉCOLES ET A L'ÉGLISE.

On a commencé cette semaine la pose des fils pour la lumière électrique à S. Charles. Ce travail, dû en grande partie à la générosité d'un de nos paroissiens, devait déjà être exécuté l'année dernière "Mieux vaut tard que jamais", dit le proverbe. Il nous arrive cette année et contribuera à donner un nouvel attrait à notre école déjà si belle et à lui procurer de nouveaux élèves.

Immédiatement après l'école Saint Charles, ce sera le tour de l'école Saint Raphaël qui ne veut pas se laisser devancer par sa cadette et qui adopte aussi l'électricité. Puis viendra le tour de notre vieille église déjà transformée l'année dernière et à laquelle l'électricité donnera un regain de jeunesse. Ce ne sera pas trop tôt vraiment de remettre les vieux restants de cierges posés sur les chandeliers du catafalque et qui formaient tout notre éclairage pour les messes du matin et les réunions du soir, Mois de Marie et autres.

Naturellement, ces installations, bien que faites le plus simplement possible, n'iront pas sans des frais assez considérables. Aussi M. le Recteur fait appel à la générosité de ses paroissiens, surtout des plus fortunés, et sera reconnaissant de tout ce qu'ils voudront bien lui donner pour aider à la dépense. C'est à vous enfants et à vous-mêmes qu'il veut rendre service tout en embellissant l'église, la maison de Dieu. Nul doute que vous ne lui veniez en aide, et merci d'avance.

PARDON DE SAINT PIERRE CUZON.

Dimanche dernier par un temps splendide avait lieu le pardon de Saint Pierre Cuzon. La gracieuse petite chapelle était ornée, comme d'habitude, de draps et de fleurs, et malgré les élections, elle pouvait à peine contenir les nombreux fidèles venus demander à Saint Pierre sa protection pour la moisson. Tous ont écouté à la grand-messe les excellents avis du prédicateur, M. l'abbé Le Seac'h, vicaire d'Ergué-Armel. Il leur a dit comment en faisant la moisson pour ce monde ils pouvaient aussi la faire pour l'autre en

ayant soin d'offrir à Dieu leur travail et leurs fatigues. A vêpres l'assistance était beaucoup plus nombreuse que le matin. La procession a été très belle et la fête s'est terminée par la bénédiction du Saint-Sacrement.

EUR GER

divar-benn an eléksionou.

Disul e oa voterez er barrez evit choaz eur C'honseiller general ha disul e teir zizun, d'ar 24 e vo adarre evit choaz tri gonsailler evit, an ti-kear. Aon bras on deus e vo kals tud ar barrez, tud gouehec en o buez ordinal, ha pa ve question da voti, er gra evel ma'n o defe na skiant na relijion ebet. Ne zellint james na pe doare den eo an hini ma roont dezan ho mouez; na pe seurt usaj e rei eus ar garg a lakeont etre e zaouarn. Ma'n deus aro'hant da engala, ma o'hoar paea "la goutte" awalo'n eo, hennez eo ar zo sur da basseal, n'eus forz pe vad pe fall eo a hent all.

Barreisioniz ker, eur vez eo traou er ghiz-se, ha fall eo chench. An hini ne oar voti nemed evit eur c'hovad "eau-de-vie" ne ket eun den eo, votit evel tud o deus skiant ha rezoun hag a oar en em zervichout anezo.

D'eus ar den o pezo choazet e vezo ar barrez, an departamant, ar vro a bez. Epad ma'man ar billet ganeoc'h en ho torn e maoc'h mestr varnan, mes eur vech choazed hen eo a zo mestr varnoc'h ha libr da ober deoc'h ha d'ar re all ar pez a gar. Taolit evez eta. E maoc'h o vont abenn teir zizun da joaz tud evit ren afferiou ar barrez. Ne lavarint ket deoc'h evit piau voti, ne ket evit an dra-ze eo bet savet ar journal bihan-man. Mes lavaret a rin deoc'h: Roit ho mouez ato d'ar furra, d'ar o'hapla, d'an honesta, d'an hini a oar en em zhaouarn he-unan, d'an hini a zo ar mui a gwest da zifen ho traojou, d'an hini ma rofec'h dezan ho laio'h da ziouall ma ve red hen ober.

Sellit ive hag an hini a zo o o houlen ho mouezia zo kristen eveldeoc'h, hag hen e vez en offeren eveldeoc'h, hag hen er c'hontrol ne ket eun enebour d'ar relijion ha gwest da ober dezi kals dronk, Da respount o pezo

eus an drouk-se ma o pezo roët galloud dezan da ober.
Ne votit james eta nemed evit eur c'hristen evel doo'h.

AN DILEZ (FIN)

Nous donnons aujourd'hui la fin de cette pièce de vers faite par un prêtre et un poète breton, témoin, comme nous, des tristes conséquences du DILEZ. Inconnu ailleurs que dans notre petit pays de Cornouailles, et desirieux de le voir cesser. Nous recommencerons bientôt cette campagne en breton.

Et la mère penchée en pleurs à son épaule,
En songeant à son fils, oubliait tous ses maux.
Elle invoquait tout bas la Mère qui console,
La Mère qui benit encore en unissant :
"Votre cœur fut toujours doux et compatissant,
"Secours des Affligés, ô Vierge gdisait-elle.
"L'homme, si faible, hélas ! peut devenir mauvais ;
"Mon enfant comprendra sa conduite oruelle,
"Donnez-lui l'espérance et rendez-lui la paix.
"Qu'il sache que sa mère en mourant encor l'aime,
"Donnez-lui des enfants plus justes que lui-même,
"Faites qu'il meure en paix, heureux et pardonné,
"En paix dans la maison chaste où son père est né !"
Puis, les vieux vers l'exil, calmés, se retournèrent.
Qu'importe la douleur, n'avaient-ils pas les cieux ?
Sans un toit étranger, la nuit, quand ils entrèrent,
Tout dormait, tout était partout silencieux,
Le vent, les flots, le toit où leurs pieds s'arrêtèrent,
Tout dormait, les parents qui pleurent leurs enfants,
Jusqu'aux enfants ingrats qui chassent leurs parents.

AVIS DU MAIRE. - Le Maire de Kerfeunteun donne avis aux jeunes gens qui par leur âge appartiennent à la classe 1913, c'est-à-dire ceux qui sont nés du 1 Janvier au 31 décembre 1893, qu'ils sont tenus de se présenter immédiatement ou de se faire représenter à la Mairie s'ils ont leur domicile légal dans la commune pour y effectuer les déclarations nécessaires à leur inscription au tableau de Recensement.

Imprimeur : Abbé Piriou - Gérant : Abbé Le Mel

5^e année



SUPPLÉMENT AU PROGRÈS

n° 32

LE CLOCHER

16 août 1913

1 franc par an

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 17 août fête de Saint Joachim, père de la Sainte Vierge. Kyrie, p. 223. Vêpres, p. 228. Bénédiction: SALVE MATER, p. 101.
MESSES au Bourg à 6, 8 et 10 h.; à Ty Mam Doue à 6 h.
SERVICES : anniversaire pour G. Danton de Missilien; annuel pour G. Pétillon de Kernujen.
BAPTÊME : 10 août, Marie Suzanne Segou de Kerrenrée.
DÉCES : 7 août, Guillaume Diligeard, 54 ans, Kerskao.

LA MONTMARTRE

Le pèlerinage des hommes du Diocèse de Quimper au Sacré-Cœur de Montmartre a lieu cette année du 21 au 24 septembre. Le départ de Landerneau le dimanche soir est fixé à 6 h. 25 (13 h. 25). Pour gagner la gare de Landerneau, les pèlerins de Quimper obtiendront une réduction de 50 %. Voici les prix des billets de Landerneau à Landerneau, tous frais compris (trains, repas, lits, voitures) : 3^e classe : 49 francs.- 2^e cl. 63 fr. 1^e cl. 90 fr.

Plusieurs hésitent. Qu'ils prennent leur décision au plus tôt et envoient leur adhésion à M. Saout dès la fin du battage des blés.

EXMARO TRUM

Er skollou e veler bugale a veio lavaret dezo pemp, c'huec'h guech ar mamez tra na n'o deuz ket c'hoaz en desket; marteze lod outo n'o deuz ket eur spered a-bred, mez stankoc'h c'hoaz eo ar re ne dolont evez ebet d'ar pezh a vez klasket deski dezo. Arabad deomp beza benvel ouz ar vugale-ze er genteliou a laka Doue dirag hon daoulagad.

Fur ponnad amzer-zo e tigoùe atng ar marolou trum,
ar marolou subit : lod euz an dud-se'zo iac'h hirio
ha maro abenn ar mintin ; lod all a zo skeet e kreiz
o labour. O va Doue, non diouallit deuz eun nevel-p
planeden ! Rak Doue, dioc'ntu eo maro an den en barn
hervez ar stad e man eunnhan : ma man an den-ze e stad
a peo'ned marvel, lezeu Doue zo skler, en iern. "Mez
ne meuz bet tam amzer ebet da lakaat urz em o'housti-
ang ! - Lavaret em oa deoc'h e teue dre guzavel eul
laer evit ma vefeo'n var evez nag en stad vad."

Peb hini ouzomp, kemeromp ar gentel evidomp : Pien
a var hag nan er da amzer da gempen e ene ? Kempen-
nomp anezi dioc'ntu o tout da zakramanti breman. Ha
dalc'omp anezi en urz vad o tiouall euz ar peo'ned,
o tostaat aliez euz ar gador-govez hag an dol-fask.

Ouspenn, setu eun dra anavezet gant an oll :
an darvoudou, ma koller eunho an izili hag ar vuez a-
vechou, e zigouez ar stanka gant an dud mezo pe ba-
dauet. Pegen fur eta n'o ket diouall dioc'h ar boes-
sonion, dreist-oll dioc'h an alcool. Eun dra hervez
ar skiant hag hervez Doue eo eta neull var ar peent-
z' reolennoù ar GROAZ-VENN, a zifenn krenn an alcool,
a aotre ar c'har, ar gwia, ar bier, gant ma kemeret
nebeud outho.

Petra ne raffe ket an den evit buez e gorf, [ha buez
e ene da o'houde ?

EMIGRATION

Quimper tire son origine de Loe-Maria : les faits
eux-mêmes se chargent de l'établir. L'Assomption, par-
don de Loe-Maria, est vraiment le pardon populaire de
Quimper et des environs ; tous tiennent à venir faire
une visite à l'antique sanctuaire, et, au retour, on
s'attarde un instant à montrer aux enfants les bou-
tiques variées qui se pressent sur le Champ de Ba-
taille. Des campagnes on les voit arriver par voitu-
rées, et le train aussi nous ramène un grand nombre de
nos chers paroissiens émigrés dans les grandes villes

Depuis longtemps ces émigrés escomptaient ce plai-
sir : revoir les parents, les amis, revoir le pays !
Je suis sûr que vous leur faites bon accueil, et leur
joie en est augmentée. Mais n'oubliez pas de leur fai-
re du bien en leur faisant plaisir ; informez-vous
discrètement de leurs habitudes religieuses ; rappe-
lez-leur doucement leurs devoirs ; proposez-leur de
vous accompagner aux sacrements en ces jours de ré-
jouissances chrétiennes, puisque c'est l'Assomption de
la Sainte Vierge qui en est l'occasion. Dieu seul peut
mesurer la portée d'un bon conseil ; prodiguez les
bons conseils avec discrétion : vous ferez du bien à
ceux que vous aimez et vous acquerez devant Dieu le
mérite d'une bonne œuvre.

LES MESSES SUR SEMAINE

Nous ne parlons pas ici de l'assistance à la messe
le jour de l'Assomption, c'est une fête gardée et
Dieu exige que tous ceux qui sont entrés dans son É-
glise par le Baptême et qui ont l'usage de la raison
assistent à une messe les dimanches et les jours de
fêtes gardées.

Ceux qui aiment vraiment Dieu s'ingénient à lui fai-
re des cadeaux qui le surprennent agréablement. L'as-
sistance à la messe sur semaine en est dans le nombre.

Disons-le résolument : ne doivent pas s'astreindre à
venir à la messe sur semaine les personnes qui ont
des charges de famille, des occupations qui en souf-
friraient gravement, par exemple ceux qui ont mainte-
nant leur moisson à faire.

Mais dans l'année, il est rare que les occupations
soient si absorbantes qu'on ne puisse envoyer, au
moins une fois dans le mois, une personne de la mai-
son présenter à Dieu le respect de la famille en as-
sistant à la messe sur semaine.

Que de personnes, proches de l'église, dont les oc-
cupations, en prévoyant bien l'emploi du temps, pour-
raient se concilier avec l'assistance à la messe sur
semaine !

Nous félicitons les personnes qui viennent le matin, aussi souvent qu'elles le peuvent, tenir compagnie à Notre-Seigneur pendant qu'il s'offre pour tous à la messe, et nous voyons avec plaisir que leurs affaires n'en souffrent pas.

Faisons au bon Dieu une grande part dans notre vie; ne Lui refusons rien de ce qu'il exige de nous; ayons toujours son amour dans notre cœur, la pensée de sa présence dans notre esprit.

SAINT ANNE FÊTES DU COURONNEMENT A LA PALUE

C'est le dimanche 31 août que Monseigneur Duparc, accompagné d'un grand nombre d'Evêques, ira couronner la statue vénérée de Sainte-Anne la Palue; la foule des pèlerins y sera innombrable, à en juger par ce fait que les voituriers de Quimper ont loué depuis longtemps la dernière place de leur dernière voiture pour Plonévez-Portzay.

FOLGOAT LE CONGRÈS MARIAL 4, 5, 6 SEPTEMBRE

Un grand Congrès breton en l'honneur de la Sainte Vierge se tiendra au Folgoat les 4, 5 et 6 septembre prochain. Cette fête coïncide avec le 25^e anniversaire du couronnement de Notre-Dame du Folgoat. Monseigneur Duparc présidera cette solennité. Le lundi Monseigneur Dubourg, archevêque de Rennes, y fera un sermon en breton.

AN DILEZ

Eun devez d'abardaez, Per Cadiou deus Kerhale a lod o tont deus ar bourg en eur fumi e gorniad butun pa en em gavas gantan e vignoun Fauch deus Keruskavel :
" Sell'ta, Per, eme hen-man, e pelec'h out-te bet ?
Lakaat a rafen eur glaoustre eo manket ar butun ganez hag out bet espres kaer e kerc'hat eur pakad er bourg
- Mat, pôtr kez, m'az peuz ket divinet en töl-man ;
mes me a ya da lavaret ar virionez d'it : me a zo bet er rei va dilez e ti an noter.

DA GENDERC'HEL

Imprimeur : J. Piriou. - Gérant : Madeo

n° 33

SUPPLÉMENT AU COURRIER

22 août 1913

MON CLOCHER

1 franc par an. KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 24 août fête de Saint Barthélémy, apôtre.

MESSES au Bourg à 8, 8 et 10 heures.

A cause des élections complémentaires pour le Conseil Municipal, il n'y a pas de messe de chapelle.

SERVICES : dimanche 24 anniversaire M. G. Guézennec, Loc'h d° Marie Le Cœur, Kerkao.

BAPTEMES 14 août Herve-Marie Polleter, Menfouez.

15 Marc-Corentin Pennaneac'h, Bourg.

19 Marguerite Bodoleo, Menfouez.

BANS : Jean-René Bernard, Kerandioarec, et Marie Jeanne Cornic, Kervesar.

ASSOMPTION

La grande et belle fête de l'Assomption a été célébrée cette année à Kerfeunteun avec un peu plus de dévotion peut-être que les années précédentes.

En tout cas, nous avons eu beaucoup plus de confessions et de communions, et à la grand'messe notre église était pleine. Chacun avait tenu à venir présenter ses hommages à la Reine du Ciel au jour de son Couronnement et se mettre sous son patronage.

Le soir, après Vêpres, malgré les attractions de Quimper, la procession traditionnelle a été suivie par un assez grand nombre de fidèles.

Les Enfants de Marie ont porté la bannière et la statue de la Vierge et chanté leurs plus beaux cantiques.

Sainte Vierge Marie, vraie Reine de France, régnez sur nous avec votre fils Jésus.

SAINTE ANNE LA PALUE

Nous recevons le programme des fêtes du Couronnement de Sainte-Anne-La-Palue et nous nous hâtons de le communiquer à nos lecteurs :

PLONEVEZ-PORZAY - DIMANCHE 31 AOUT
GRAND PARDON ET COURONNEMENT DE SAINTE ANNE LA-PALUE
sous la présidence de SA GRANDEUR Mgr. DUPARC
EVEQUE DE QUIMPER ET DE LEON
assisté de :

Mgr. PICHON, archevêque coadjuteur de Port-au-Prince ;
Mgr. GOURAUD, évêque de Vanves ;
Mgr. MORELLE, évêque de Saint-Brieuc ;
Mgr. LE ROY, évêque d'Alenda.

Le Pardon commence dès le samedi matin 30 août par la première messe dite à 5 heures. Les messes se suivent ensuite d'heure en heure jusqu'à 10 heures.

A 10 heures, grand'messe.

A 4 heures, Vêpres, Sermon, Procession des Miracles.

DIMANCHE 31 AOUT, première messe à 2 heures, les messes continuent jusqu'à 9 h. $\frac{1}{2}$.

A 9 h. $\frac{1}{2}$, transport, en procession, de la Statue à couronner de la chapelle à l'estrade, au pied de la Palue.

A 10 heures, grand'messe, Sermon, COURONNEMENT DE LA STATUE.

A 2 h. $\frac{1}{2}$, défilé des processions.

Du samedi matin au dimanche midi, le mardi 5 heures à 10 heures, des confesseurs se tiennent à la disposition des pèlerins.

MARDI 2 SEPTEMBRE, première messe à 5 heures ; les messes se suivent d'heure en heure jusqu'à 10 heures. A 10 heures, grand'messe, sermon. A 2 h. $\frac{1}{2}$, Vêpres, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

La paroisse de Kerfeunteun est invitée, ainsi que les autres paroisses du canton, à assister aux fêtes de Sainte-Anne et à y venir en procession.

S'il y a un certain nombre d'hommes à y aller, nous pourrions envoyer notre belle croix de la Trinité. Par ailleurs, nous n'avons rien que nous puissions montrer avec honneur.

Une quête pour les frais du couronnement a été demandée par Monseigneur l'Evêque de Quimper à toutes les paroisses du diocèse. Cette quête sera faite dimanche prochain aux différentes messes par le quêteur ordinaire de la Trinité.

LA CAUSE DE BERNADETTE. - Nous croyons faire plaisir aux anciens pèlerins de Lourdes, si nombreux dans la paroisse, en leur annonçant l'ouverture, à Rome, du procès de beatification de Bernadette Soubirous. Si l'introduction solennelle de cette cause est approuvée par le Pape, comme tout le fait espérer, la Voyante aura droit désormais au titre de Vénérable.

L'EPITAPHE D'UN HORLOGER

Dans un cimetière de la Suisse, pays célèbre par ses montres et ses horlogers, un voyageur a recueilli l'épithaphe suivante : " CI-GIT

DANS UNE POSITION "HORIZONTALE"

M. X...

EN SON VIVANT "HORLOGER".

L'HONNEUR FUT LE "RESSORT" DE SA VIE
ET LE TRAVAIL LE "RÉGULATEUR" DE SON TEMPS.

SES MOUVEMENTS ÉTAIENT BONS :

LA CRAINTE DE DIEU ET L'AMOUR DE SON PROCHAIN
FURENT TOUJOURS LA "CLEF" DE SA CONDUITE.

IL VECUT HEUREUX JUSQU'AU MOMENT

OÙ LE GRAND "HORLOGER" DE L'UNIVERS

JUGEA À PROPOS DE BRISER

LA CHAÎNE DE SES JOURS,

CE QUI ARRIVA À L'ÂGE DE...

- O rei da zilez ! e me vestr Keruskavel manoret, n'eo ket gwir. mavar, Per, e pefe great an dra-ze ! Keus az pezo, kred ac'hano ; keit na ma ro Doue d'omp nerz ha lec'hed, e tleomp chom mistri en hon ti, dreist-oll pa ne vez ket savet tout ar vugale, ha me a gav d'in te az peuz eul lostik-an-ti du-ze ha n'eo ket bras o'hoaz an tam anezan ; ha neuz-sell, pa vez bet poaz evelomp-ni da labourat ha da gemeret tiabas gant an tiegez ez eer da fall hag e koseer buhan pa jomer heb ober netra ; da vugale a zo bugale vat, me oar, n'euz reiz da-ze, ar re goz pa ziskrogont dez an a-korn a ves aliez a re en ti ; gwelot arri, Per, te a vev re goz. Gouzout a res petra zo en em gaver gant Mathias dez Kernabot ?

- Jesus, va Doue, ro pe c'h d'in ; ar re-ze n'eo ket tud int ; ar re-ze n'o deuz kalon ebet ; lezer an tad koz heb eur o'horniad butun zoken ; bez dizoursi, gaden-me n'en em gavo ket an dra-ze me am euz bugale vat, ha merket sklear eo an traou var ar paper, ne rankin ket mont da glask va bara.

- Dale'net az peuz da vihana eun nebeud are'hant ven tu diouzit ?

- Ah ! feac'h, n'am eus ket avat ; ar vugale a lavar ne vanko netra ; n'am euz ket a galon da labourat ket, abaoe m'eo mero va hini goz, hag eun tamig oad am euz dila ; me gav d'in eo poent d'in enana ha leuskel ar reall da ober o lod ive.

- Asa, e me Faon, evidon-me ne gav ket d'in e vefen koz o'hoaz ; eiz vloaz hag hanter kant er bloaz-man, nag omp deuz ar memez tenn ; n'eus ket keit-ze c'hoaz abaoe m'omp du-ze hon daou e Limoj gant or brageier rus ; sonj az peuz, Per, deuz ar c'habiten teo a loa ouz or c'houmandi ?

Hag an daou vignoun a zirollas da o'hoarzin o sonjal en amzer-ze ma oant iaouank ha dizoursi.

DA GENDELCHER

Imprimeur : Abbé Piriou-Gérant ; Georgelin

MON CLOCHER

1 franc par an

29 août 1913

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 31 août, 16^e après la Pentecôte Office du dimanche MESSES au Bourg à 8, et 10 heures. A cause des élections, il n'y aura pas de messe de chapelle.

SERVICE : octave pour les trépassés de la paroisse.

BAPTEME : 24 août Marie-Yvonne Joncour, Poulhaou.

SUPPLEMENT : d^e René-Corentin Joncour, d^e.

BANS : Adolphe Nihouarn de Kerfeunteun et Corentine Péron de Kerfeunteun. - Jean Barré de Landrévarzec et Marie-Joanne Nihouarn de Kerfeunteun.

PREMIER VENDREDI, 5 Septembre, messe du Sacré-Cœur à 8 h. $\frac{1}{2}$

QUETE La visite de tous les villages de la paroisse que font tous les ans les vicaires à l'occasion de la quete sera faite les premiers jours de la semaine prochaine. Sont priés d'accompagner les vicaires dans ces visites :

M. LE MLL : le lundi, Yves Patérou de Penfrat et Joseph Rospara de Kermenguy ; le mardi, Yves Cozic et Pierre Ker-
van de Cuzon.

M. SAOUT : le lundi, J. L. Bernard et Pierre Guenno de Pontusket ; le mardi, J. L. Poupon de Timay et René Dornic de Ty-korroué.

Rendez-vous au presbytère à 6 heures du matin.

Nous avons l'intention de commencer par le haut de la paroisse et de visiter ce même jour les villages avoisinants.

Voici la liste des personnes désignées pour porter les enseignes, dimanche 7 septembre, pour le pardon de N.D. de Mentouez :

PETITE BANNIERE: Hervé Benot, Nivirit - J.M. Autret, Kersao
GRANDE BANNIERE: Herva Scotet, Nivirit - Henri Gouez, Kerguinoz
RELIQUES: Corentin Laurent, Kerno - Hervé Bernard, Kerlédan,
Yves Balanc, Kerbars - Jean-Marie Poupon, Penfrat.

STATUE DE LA SAINTE VIERGE: Perrine Tanguy, Cosfornou -
M.A. Laouenan, Gourleu - M. Oub - Gars ar b'ic - Phil. Dagorn,
Kermenguy - M.J. Le Grand, Nivirit - M.A. Leblouin, Moulin du
papier - Cath. Didailler, Pennarun - M.L. Bihan, Kerno.

RUBANS: M.A. Sallou, Gars ar b'ic - M. Coignec, Mézahibou - M.J.
Guillou, Moulin du Brieux.

PETITE BANNIERE DES FILLES: M.L. Seznec, Kervez - M.J. Le Jeune
Kersao.

RUBANS: Anna Tanguy, Kerbars - Marie Corre, Kermenguy
GRANDE BANNIERE: M.L. Le Goff, Nivirit - M. Arle, Nivirit

RUBANS: M.A. Benot, Nivirit - M.J. Cléop, Kerguinoz
PAIN BENIT: J.M. Nihouarn, Cosfornou - P. Poupon, Pennarun.

RETRAITE DES CONSCRITS. La retraite pour les conscrits des
cantons de Quimper, Douarnenez et
Pont-Croix commencera à Quimper le 16 septembre. Les jeunes
gens de la paroisse appelés à la caserne cette année sont
très nombreux. Nous les invitons tous et instamment à pren-
dre part à cette retraite donnée spécialement pour eux,
et à nous informer le plus tôt possible de leur intention
afin qu'on ne soit pas obligé, comme cela est arrivé l'an-
née dernière, de les refuser faute de place.

ANNALES | A la sacristie il reste encore un certain
nombre des ANNALES de la Propagation de la
Foi. Nous engageons les intéressés à venir les prendre di-
manche prochain.

APOSTOLAT DE LA PRIERE
Résolution apostolique pour septembre 1913
Travailler à la propagation des Tiers-Ordres et à la sanc-
tification de leurs membres.

SAINTE ANNE LA PALUE

Dimanche prochain 3 août à lieu, comme nous l'avons dé-
jà dit, le couronnement de la statue de Sainte Anne la Pa-
lue en Plonévez-Porzay.

Nous croyons utile de donner quelques avis aux nombreux
paroissiens qui s'y rendront.

1° Il serait à désirer que la plupart des pèlerins s'as-
sent d'une messe avant de partir. Un retard est bien vite
arrivé, occasionné soit par l'encombrement de la route soit
par un accident quelconque, et l'on manque la messe. Mieux
vaut donc assister à la messe avant de partir.

2° Cette observation regarde surtout les hommes qui ont
l'obligation stricte, quel qu'il leur en coûte, de remplir
encore une fois leur devoir d'électeurs.

Le mieux serait donc d'assister en masse à la messe de
6 heures à la paroisse, et à 6 h. 1/2 ou 7 h. et quelques mi-
nutes si on doit voter, on pourra se mettre en route pour
arriver à la Palue vers les 10 heures, au commencement de
la grande messe ou du moins pour le sermon. Voilà pour ceux
qui vont en voiture.

Pour ceux qui doivent aller à pied, nous sommes heureux
de leur apprendre qu'il y a un train régulier à 6 h. 1/2 et
des trains supplémentaires à
pour Le Fuch et Douarnenez, les deux gares les plus rappro-
chées de Sainte Anne.

3° Nous prions les hommes qui iront à la fête de se tenir
à la disposition du clergé de Kerveunteun pour porter la
belle croix de la Trinité à la procession et au défilé.

4° Nous recommandons à nos paroissiens la plus grande dé-
votion; c'est à un pèlerinage qu'ils sont convoqués et
non à une fête mondaine.

5° Nous confesserons toute la soirée de samedi les péle-
rins qui se présenteront. Ils seront libres de communier
soit ici soit à Sainte Anne; ils gagneront l'indulgence
première moyennant une visite à la chapelle.
Sainte Anne, patronne des Bretons, priez pour nous,
protégez nous!

Abenn eun tached, Per a lavaras : "Te a oar, Fanch, ema Yan, va mab kosa, o klask kaout mero'n ar voule'henn ; eur fortun vras eo ; eun tam mat a zanyez deuz kost z ne zud nag he-ritachou da gaout ; mez an tad ne feil ket dezhan rei e vere'h da Yan ma ne ziskrogan ket deus a dout dioc'itu ; gwelet a resjeta e oa red d'in rei va eilez evit interest va mab !"

"Petra fell d'in, pôtr kez, ema Ber, ar pezh zo gret, zo gret. Me-sonj e c'hellin paea d'it, epad meur a vloaz c'hoaz eur planerao chistr goude an offeren bred !"

Mag an daou vignou avias pob linl gant e nent.

Tiegez Kerhale a loa eun tiegez kaër ; ar brasa a loa er oadrez ; tri ugent dervez arat douar labour ; var ar c'ha- dast e oa market daouzek dervez arat douar goarem ; breman int labourer hol koulz lavaret ; ne jou nindan lann nemed just awadon da zralha d'ar c'hezek epad ar goanv nag eur c'hoarem vras da ziroll al leneo ; ar bras deus an douar a zell ouz ar c'hreizdeiz ; ar prajeler a ro yeot rat b foen dreist, ha pa vez biava avalou e c'heller kaout tre- gont ha beteg daou-ugent barrikennad jistr. An ti, anat eo, a zo eur maner koz, rag en dro d'an or ha d'ar prenecher e veler main benerez kizellet, ha da vont er porz eun or uhel ha ledan great gant benerez ivez ; ar c'hranj a zo kazi nevez, ar c'hrer a zo bras ha loët hol gant mein skient ; adrenv an ti eur jardin a loa beu mogerion en dro dezhi gwech-all, ha neuze eur c'hoadig bihan karret a vez kelvez ; dirag an ti eur vali gwez-kistin, klozet gant eun ode ; eno e oa plas da leus kelan eboulien vihan da frin- gar ; me lavar deoc'h, Kerhale en devoa doare eun tiegez pinvidik.

P'en devoa prenet tad Per Gadiou an tiegez ze ne oa en- nan koulz lavaret nemed douar gouez ; mez nanman a oa eun den ha n'en devoa ket a oun rag ar boan na rag al labour, rak-ze abenn eun nebeud bloaveziou, gant sikour Doue ha boan ne ziouvrao'n e c'hellas reslaol d'an noter an ar- e hant en devoa bet digantan evit paea e tiegez.

DA GENDELCHER

Imprimeur : Abbé Piriou - Gérant : Abbé Le Mel

MON CLOCHER

1 franc par an

5 septembre 1913

KERFEUTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

Dimanche 17^e après la Pentecôte office du dimanche ; Eglise paroisiale messes à 6 et 8 heures.

Manfouez pardon de la chapelle. Messes à 6 h. $\frac{1}{2}$ et 10 heures.

A 2 h. $\frac{1}{2}$ chapelet, à 2 h. vêpres et procession à la fontaine.

C'est M. Le Moan prof. est Charles qui fait le pardon cette année.

Nous espérons que l'on viendra en grand nombre ren- dre hommage à Notre Dame de Manfouez patronne de la chapelle et que la procession sera suivie avec recue- illement par tous. Rien n'est plus inconvenant que de sortir à la fin des vêpres pour regarder la processio- n sans l'accompagner.

Tous dans la paroisse, les hommes aussi bien que les femmes, nous avons besoin du secours de la sainte Vierge demandons lui donc son intercession en faisant la procession en son honneur.

LUNDI 8 septembre fête de la Nativité de la Sainte Vierge. Messe du bourg à 6 h. grand'messe à 9 h. $\frac{1}{2}$ Mère de Dieu à 9 h.

DÉCÈS : - 30 août Joseph Guiffès 66 ans Kerbasqiu

31 : Hervé Grail bourg 1 mois.

BAPTÊMES : - 30 août Marcel Cornic Manoir de Salles.

MARIAGE : Jean Bernard Kervanloarec et Marie Cornic Kervescar.

RETRAITE DES CONSCRITS

Nous rappelons que la retraite des conscrits com- mencera à Quimper à la maison de retraite le 16 sep- tembre.

Quelques jeunes gens ont déjà donné leur nom aux vicaires lors de leur passage pour la quête nous prions ceux qui n'étaient pas encore décidés de venir s'inscrire dimanche au plus tard.

Nous n'avons pas besoin de le répéter aux parents combien cette retraite préparatoire à la caserne est importante pour leur enfants. Elle sera doublement importante cette année parce qu'elle doit remplacer pour eux le Jubilé qu'ils en pourront pas suivre dans leur paroisse. Nous prions donc tous les conscrits de suivre la retraite du 16 au 20 Septembre.

LA RENTREE DES CLASSES

Il n'y a plus qu'une dizaine de jours à nous séparer de l'ouverture des classes dans les écoles libres. Il est donc temps de s'y préparer.

Nous rappelons que comme tous les ans qu'il y a obligation de conscience pour tous les parents d'envoyer leurs enfants aux écoles chrétiennes quand ils en ont les moyens.

C'est à sept ans au plus tard qu'il faut envoyer les enfants à l'école, ne serait-ce que pour les préparer aux sacrements qu'il doivent recevoir à cet âge. Il faut envoyer vos enfants dès le premier jour c'est à dire le lundi 16 septembre. La messe du Saint-Esprit sera dite ce jour là même à huit h. du matin.

En gardant vos enfants à la maison ne serait-ce que quelques jours après la rentrée générale, vous leur feriez tort car le professeur commencera de suite son programme et ne reviendra pas sur ce qu'il aura vu.

Il ne peut pas sacrifier les bons élèves qui ne demandent qu'à aller de l'avant pour le bon plaisir des élèves ou des parents négligents. Tant pis donc pour les retardataires. Nous n'avons pas besoin de vous dire que dans nos deux écoles vos enfants trouveront les soins les plus assidus pour leur éducation et leur instruction. St Charles ouvre une classe de plus dès

rentrée et aura ainsi 5 classes. C'est vous dire que les élèves étant à peu près de même force dans les classes apprendront beaucoup plus. Nous avons déjà un nouveau maître qui est excellent et ne cédera rien. C'est Monsieur Nigon un homme de Locunolé dans toute la force de l'âge et depuis longtemps professeur dans les écoles libres.

Au lieu d'un maître d'étude nous en aurons deux un pour les petits, un autre pour les grands, en conservant en conservant bien entendu M. Colin si dévoué à la besogne et si respecté des élèves.

Sœur Louise aura également une adjointe religieuse comme elle qui l'aidera à prendre soin de la propreté de maison comme de la santé des élèves et même à faire le catéchisme aux petits.

Comme on vous l'a déjà dit saint Charles sera éclairé à l'électricité dès la rentrée. Toute l'installation est finie et dimanche vous pouvez visiter la maison pour vous rendre compte de son excellent aspect et de sa bonne tenue.

Saint Raphael continue avec ses excellentes maîtresses à l'exception de Melle Louise Guigars qui deviendra directrice d'école à son tour et sera remplacée par Melle Coquil de St Thigonnec sachant bien le breton par conséquent. Là aussi les travaux pour l'éclairage électrique sont emmenés cette semaine et dans quelque temps la maison sera aussi belle que St Charles.

Nous insistons auprès pour qu'ils mettent leurs enfants à la pension pour qu'ils mettent leurs enfants à la pension complète, les débarrassant de tout tracas; plus favorable pour la santé des enfants qui sont mieux nourris et en définitif revenant à meilleur marché. Faites vos comptes en détail et vous verrez.

Hâtez vos préparatifs et envoyez vos enfants dès le premier jour. Les pensionnaires et demi-pensionnaires garçons et filles peuvent rentrer dès le samedi 13 mais au plus tard le lundi à 8 h. du matin tout le monde doit être présent.

Le couronnement de l'antique statue de Sainte Anne la Palue s'est fait dimanche dernier aux acclamations répétées de plus de 50,000 pèlerins accourus de tous les coins de la Cornouaille et même du Léon. Toute la grande palue qui s'étend entre la mer et la chapelle était littéralement noire de monde.

Impossible d'énumérer toutes les paroisses qui y étaient venues avec leurs croix et leurs bannières, la procession après vêpres avait au moins une demi-lieue de développement et présentait un coup d'œil unique au monde. Mais ce qui dépassait encore la beauté du spectacle c'était de voir la piété de ces milliers de pèlerins chantant de tout leur cœur les louanges de Sainte Anne.

Du haut du ciel, sainte Anne aura été fière de ses bretons et ne manquera pas de leur faire sentir de plus en plus les bienfaits de son haut patronage. Elle est la grand-mère de Jésus qui n'a rien à lui refuser.

FOLGOET

Le même spectacle de foi chrétienne attend ceux qui se rendront lundi prochain au Folgoët pour le 25^e anniversaire du couronnement de la statue de Notre Dame.

Nous donnons le programme de la journée qui clot les congrès Marial.

Lundi 8 Septembre. Solennité du 25^e anniversaire du couronnement de la statue Vénérée, sous la présidence de Mgr Duparc évêque de Quimper et de Léon assisté de leurs grandeurs Mgr Dubourg archevêque de Rennes Mgr Le Roy évêque d'Alinda Mgr Pichon archevêque de Cabassa Mgr Rouard évêque de Nantes Mgr Gourraud évêque de Vannes Mgr Morelle évêque de St Brieux. Messe à toutes les heures depuis minuit.

10 heures: Messe pontificale Sermon par Mgr Gourraud évêque de Vannes Procession Salut.

Imprimeur abbé Piriou - Gérant: Georgelin.

5^e année

SUPPLÉMENT AU COURRIER

n° 36

MON CLOCHER

1 franc par an

13 septembre 1913

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

Dimanche 14 septembre, 18^e après la Pentecôte fête de l'exaltation de la Sainte Croix. Introit p. 758 Kyrie p. 15 et 878. Vêpres p. 759 et 204. Messes à la paroisse à 6, 8 et 10 h. messe à Kernilis à 6 h. QUATRE TEMPS - Mercredi vendredi et samedi jeûne et abstinence.

MARIAGE 9 septembre Adolphe Nihouarn du bourg et Corentine Péron de Kerivoal

Décès 5 septembre Louise Briand du bourg 10 mois BANS Corentin Henry Croix des gardiens et Marie Loupon de Paro Poullie.

Joséph Durand de Redon et Marie Le Saux de Kermanonnet.

SERVICES ANNUELS pour G. Pétillon de Kernujen et Jean Marie La Cour de Ty gardien.

Anniversaire pour Anna Carion de Kerentrés

Service après mariage pour les parents défunts de Jean Bernard et Marie Jeanne Cornic.

ÉCOLES CHRÉTIENNES. Ouverture des deux écoles chrétiennes lundi 15 septembre messe du St Esprit à 8h. REFRAITE DES SOLDATS. Ouverture mardi le 16 septembre.

PÈLERINAGE A MONTMARTRE. - Départ dimanche 21 septembre.

PARDON DE MENFOUEZ

Le temps a favorisé le grand pardon de Menfouez. Si malgré les efforts du cantonnier, la route pour arriver à cette jolie chapelle est dure et rocailleuse, les

trouvant autour de la chapelle une ombre agréable sous les jeunes arbres du placite: c'est là qu'ils attendent nombreux la messe; au moment de l'office la chapelle se remplit de pardonners: au dehors les autres suivent de leur mieux les cérémonies. La grande messe fut chantée par Monsieur l'abbé Moan qui dans un mot très heureux commenta cette parole de N.S. à saint Jean et à tous les fidèles: Ecce mater tua: voilà votre mère: Marie est notre mère. La meilleure des mères; montrons-nous ses dignes enfants par notre confiance et notre docilité à la loi de Dieu.

Les vêpres furent célébrées à 3 h. le chant y était plus nourri qu'à la messe; puis commence la procession; par un sentier elle descend jusqu'à la fontaine intarissable, symbole des grâces accordées par N.D. de Manfoua. On remonte à la chapelle invoquer encore une fois la bonne Vierge avant de s'en retourner.

RETRAITE DES SOLDATS

Il y a un certain nombre de conscrits qui ne se sont pas encore fait inscrire pour la retraite qui s'ouvrira mardi 16 courant. Nous insistons vivement pour qu'il viennent dimanche nous donner leurs noms: nous les transmettrons à la maison de retraite de Quimper. Une expérience bien désagréable nous a appris qu'on n'accepte pas à cette retraite ceux qui ne se sont pas fait inscrire à l'avance. Cette retraite est pour les conscrits d'une extrême importance, ils ont besoin de se retremper avant d'aller affronter les dangers de la caserne, et avoir plus de force pour se conduire en chrétiens dans un milieu si mélié. Ils recevront, en plus dans cette retraite, des conseils bien pratiques qui les aideront à se débrouiller et à ne pas paraître trop gauches en arrivant au régiment.

OUVERTURE DES ECOLES

Lundi prochain 15 septembre commencent les classes dans nos

deux écoles libres: les parents qui envoient leurs enfants comme internes, peuvent les amener dès le samedi 13, si la chose leur est plus commode. En tout cas, tous les élèves devront se trouver là lundi avant huit heures pour assister à la messe du St Esprit qui sera dite à cette heure à leur intention.

Puis l'école commence, avec des occupations tout à fait imprévues pour les nouveaux arrivants. Les maîtres et les maîtresses vont s'employer avec dévouement et compétence à faire l'instruction et l'éducation de ces enfants dont ils remplacent à ce moment les parents. Aux parents aussi à les aider amenant leurs enfants à l'école dès le premier jour. Dans les grands collèges il y a un jour de rentrée, un seul jour: ceux qui se présenteraient après ne seraient pas reçus, parce que les cours sont commencés et qu'on ne va pas les reprendre pour un ou deux élèves, perdant ainsi le temps des premiers. Les parents qui envoient leurs enfants à l'école plusieurs jours après que celle-ci est commencée, sont injustes envers les parents qui ont amenés les leurs dès le début; car cela est de nature à retarder les autres. Il est vrai que maîtres et maîtresses sont d'un tel dévouement qu'ils font une division spéciale pour les derniers arrivés et tout finit par s'arranger. Ne leur donnez pas cette corvée supplémentaire: leur travail est déjà assez pénible.

Nous n'insistons pas sur l'obligation d'envoyer vos enfants aux écoles chrétiennes: le pape et les évêques ont dit assez clairement la gravité du devoir d'instruire tous les enfants chrétiens dans les écoles chrétiennes. Suivez donc ce mot d'ordre qui vous du pape par l'évêque: tous les enfants de Kerfeunteun, aux écoles de St Raphaël et de St Charles, et dès le 15 septembre.

FETES DU FOLGOAT

Ceux qui ont eu le bonheur d'assister au

ment de Ste Anne La Palue gardent dans leur mémoire le souvenir de cette fête extraordinaire. Réellement la fête fut magnifique et la Cornouaille n'avait peut être jamais vu de pareille affluence de fidèles. Le Folgoët en ces derniers jours a fêté le cinquantième anniversaire du couronnement de la Vierge Vénérée, et la cérémonie a été superbe. Dès les derniers jours de la semaine, et le dimanche particulièrement, grande était la foule des fidèles venus prier la St Vierge et entendre célébrer ses louanges en ces jours de retraite. Mais le lundi, fête de la nativité, les pèlerins affluèrent de tous côtés: représentés par 75 processions des paroisses voisines défilant puis un clergé nombreux et cinq évêques terminant le cortège; du champ du couronnement, qui est immense, la foule débordait sur les routes et les champs voisins. N.D. du Folgoët a dû être heureuse de la piété de ses enfants et elle aura répandu sur eux ses grâces en abondance. La foi est toujours vivace dans notre pays, puis qu'elle provoque pareils concours de peuples à nos grands centres de dévotion, de ces fêtes chacun s'en retourne meilleur: on y a vu Dieu plus grand et aussi plus près de nous.

BENNOZ DA ZOUE

E ma echu ann eost gant an holl, a o'heller lavaret. Er plijadur eo bet ne ober er blama, ken kaer eo chomout ann amzer epad daou viz d'ioo'ntu: Amzer vras, ha geost mad. Guell a-ze! Ho beleien, bezit sûr, o deuz plijadur, n'o peuz plijadur hoc'h-unan. Mez gant ar roug a zo enn hoc'h, daoust ha meur a hinni ac'han hoc'h marteze n'o deuz ket dizonjet trugaregat ann Act. Doue evit ann oll vadou en deuz skuillet var'oc'h? E un dever eo evidnoc'h goulskoude. Diskuezit eta d'ez'ar han hoc'h anaoudegez vad, dre ho pedennou, hag ho poloutez vad enn ne zervich.

Imprimeur Abbé Pirion Gérant Georgelin

année

SUPPLÉMENT AU COURRIER n° 36

MON CLOCHER

1 franc par an

19 septembre 1913

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

Dimanche, 21 septembre 19^e après la Pentecôte, fête de saint Mathieu, apôtre. Introit p. 771. Kyrie, 22. Vêpres, 462-222.

Messes au bourg à 8, 8 et 10 heures.

Ty-mam-doue à 8 heures.

BAPTÊMES: 13 septembre: Marie Le Floo'h, Parc-ménez.

14 - Yvonne Cadiou, bourg.

14 - Jean-Marie Mignon, Kerlividic.

SUPPLÉMENT: 14 - Jean-Marie Le Corre, bourg.

DÉCÈS: 16 septembre, Jean René Cuzon 39 ans, Becharles.

BANS: Pierre Adam de St-Mathieu et Armande Jamet, bourg.

SERVICES: lundi, mercredi, vendredi à 5 h. 1/2 services

d'octave pour Jean-René Cuzon de Becharles.

Disultez ar pardaez eo e parti euz a Vrest peleri-
nec eskopti Kemper a ia assemblez gant ho eskob da
badi ar Galoun-Sakr, en Iliz haer a zo bet savet e
Monmatt gant aluzennoù ar re binvidik hag ar re bacur,
en hano ar Frans abez evit ma vije enni honoret ar
Galoun divin-se, pen deuz ken karet ac'hanomp-ni oll.

Kalz tud o deuz roet ho hano evit mont d'ar pe-
lerinaj se. Beza ez euz vardro 800 den bennak, ha red
eo bet ober daou drain. Euz parrez Kerfeunteun n'euz
ket kalz tud, tri ebken, mez kredi a ran e vreo muioc'h
bloaz a zeu, rak fizianz zo da gaout eun train hag
a bartio euz Kemper.

RETRAITE DES SOLDATS

Elle s'est ouverte mardi. A l'arrivée de nos conscrits, de nombreux groupes remplissaient déjà les abords et la cour de la Retraite d'une joyeuse animation. A sept heures, premier exercice de la retraite, la chapelle était pleine et tous ces jeunes gens écoutaient dans le plus grand recueillement le sermon d'ouverture.

ECOLES CHRETIENNES

L'ouverture de nos deux belles écoles chrétiennes a eu lieu lundi. La messe a été dite à huit heures devant une nombreuse assistance d'enfants. Nous avons constaté avec plaisir que les parents ont mieux compris leur devoir et nous ont envoyé leurs enfants dès le premier jour. A l'école St Raphaël les places sont déjà à peu près toutes occupées.

A l'école St Charles la plupart des pensionnaires sont rentrés et dès samedi prochain nous espérons qu'il n'y aura plus dans les trois dortoirs un lit inoccupé. Parmi les élèves externes déjà inscrites, plusieurs ne sont pas encore arrivées, retenues sans doute par les travaux de battage du blé noir. Qu'ils se hâtent, les professeurs ont commencé leurs cours et ne reviendront pas sur les leçons déjà apprises, chaque jour de retard sera donc une infériorité pour les derniers arrivants.

L'ELECTRICITE AUX ECOLES ET A L'EGLISE

Les travaux pour l'installation de l'électricité aux écoles et à l'église seront terminés cette semaine au moins pour l'intérieur. Il ne restera plus qu'à relier le bourg au champ de foire, travail qui va être commencé dès la semaine prochaine, et la bonne lumière électrique viendra montrer ses merveilles à Kervegan.

un. Déjà l'église avec ses petits abat-jour tuyautés a bien meilleur aspect; que sera ce quand l'électricité les animera! M. le rect. envoie ses meilleurs remerciements à toutes les personnes généreuses qui lui ont déjà apporté leur offrande pour l'aider à supporter les frais d'installation et fait encore un petit appel aux autres. Cet appel s'adresse surtout aux personnes du bourg et des environs qui profiteront davantage de la nouvelle lumière à la messe du matin et aux exercices du soir.

AVIS DU MAIRE

M. Le Docteur Colin vaccinera gratuitement à Kervegan le lundi 22 septembre à 8 h. du matin et à la mairie le vendredi 3 octobre à 3 h. du soir.

Les bénéficiaires du legs de Marc'hallac'h pour cette année sont priés de se présenter samedi prochain c'est à dire demain à 9 heures à la Mairie.

On leur délivrera les mandats voulus pour aller toucher le montant de leurs prix chez le percepteur.

Le Maire, Le Gars

AN DILEZ

Er bloavez-ze gwreg ar C'hadiou a roas d'ar Verzhon ar baniel gaer a vez douget er brosesion; an dra-ze he devoa prometet na breman, e feac'h, e oa eun tam bras a fouge enni p'he devoa gallet dont a benn da zeveni he fromesa.

Pa erruas Per gant ar vail, na pa zigoras an ode vras a gloze an tiegez deuz kostez an hent, e lavaras outan e unan gant eun tammik lorc'h: "Oh Kervale a zo eun atant gaer!" Mont a rea goustadik gant ar vail o sellet ouzvar gwez a anezeve evel pa vijent bet e vignon, ned bep an amzer e tizroe da sellet outo, ker bras o c'havez; pa'z eas el leur e welas ar moguet o tont deus

MON CLOCHER

1 franc par an

26 Septembre 1913

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

Dimanche 28 Septembre 20^e après la Pentecôte offices
du dimanche. Introit p.437, Kyrie p.36 et 885, Credo
p.18 et 895. Vêpres p.774 et 248.

MESSES à la paroisse à 6, 7, 8, 10 h. à Menfouez à 6 h.

BAPTÊME : 18 Yves Tanguy de Tynévez Tyrionval.

MARIAGES : 23 : Corentin-Pierre Hémery de Kerliez et
Marie Poupon de Parc-Poullie ; René Le Moigne du
Grand-Ergué et Marie-Louise Hémery de Kerliez.

DÉCES : 21 Jeanne-Yvonne Le Gars de Kernévez 2 mois.

BANS : Olivier Cloarec de Kergoghe et Marie-Louise
Barré de Kerlivio.

SERVICE de huitaine pour J.R. Cuzon de Bécharles.

Mardi à 7 h. à Ty-Mam Doue messe de communion pour
les consorçits.

VENDREDI. 3 Octobre, premier vendredi du mois, messe
du Sacré-Cœur à 6 h. $\frac{1}{2}$.

ÉCOLES CHRÉTIENNES. La rentrée est faite ; qu'on se
hâte de prendre les dernières places disponibles ; en
tardant, vous feriez tort à vos enfants et aux autres.

MOIS DU ROSAIRE : mercredi et tous les jours du mois
d'octobre à la messe de 6 h. $\frac{1}{2}$: chapelet, litanies,
prière à Saint Joseph, bénédiction.

Chaque fois qu'on assiste à ces exercices, on peut
gagner une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines.

Indulgence plénière quand on y a assisté 10 fois.

Indulgence plénière le dimanche du Rosaire.

eaou ziminal an ti ha dre ar prenestrou digor, al
listri-kegin, ar basinou hag ar e'hastolorennou a au
gerne evel ma vijent aour pe arc'hant; er vesellier, te
ir renkad plajou fleuret a bep seurt liou, ha var ar
buffet, ar Wero'hez, daou bodad bleunioù en dro d'ez, i
laglen daou du bolennou a bep seurt liou hag bep ment.
E kichen an or en e lek, ar e'hi fri-du a zo gourveze
e benn gantan var e dreid arack, evel p'en de e o'hoant
da zikouez golerien ledan karget a vegou lemm; e ki-
chen ar e'arsier, daou vern teñ uhel ha ledan a zi-
vogede; en dro d'ezo ar yer gant o zarradou ar durio
gwella ma o'hellent; en tu deou ar bernioù ren ha
kolo, ront o e'hein me dajet ket eur berad dour enno;
er marchosi diou gazeg a zelle frankil dre ar
prenestr gag e klevet an daou vouch binen o lampañ en
o e'kichen; just ar pôt-saout a loa erru d'ar gear
gant e jatal; autal a rea ken dizoursi ha tra; loa all
a glasse tapa eur e'hinoad foen en eur dremen; mes ar
pôt-saout a zo hir e foust. Per Gadiou a wel hag a
ghev an dra ze; arack p'en em grave dirag e di, e wel
an traou se ivez, mes breman n'eo mui ar memez tra; eun
dre bennak a zo onehet a gav d'ezan; eun taol a ke
en e galon; breman, siuas ar paourkez ar paourkez den
a snevez skelar petra en deuz gret: neo mui ar mestr
e Kernale.

Gand e volentes vad en deus roet zilez, ha gousken
de Per n'eo ket evit en em voaza diou ar vuez dibraer;
ketum da labourat, boas da gommandi, evel pa ne vije
mui ar gear; evit beuzi e anken evel pa ne vije mui
ar gear, evit beuzi e anken evel ma leverer, e zeas eun
deiz d'ar bourg; biskoas n'oa bet gwelet na tomnet

DA GENDERC'HEL

Imprimeur : J. Pirion. - Gérant : Georgelin

Nous prions les personnes du bourg de venir tous les jours s'il leur est possible assister à ces prières. L'Eglise en, bonne mère, accorde en raison de l'éloignement, les disent à la maison.

LE PETIT SÉMINAIRE DE PONT-CROIX

La vente du Petit Séminaire de Pont-Croix et de ses dépendances est fixé au 8 Octobre prochain.

Nous avons le devoir de renouveler, à cette occasion, Nos protestations du mois de Juillet 1912.

Notre droit, le droit de l'Eglise, le droit des catholiques, sur l'immeuble et ses dépendances, est certain. Il est appuyé sur des titres authentiques. Il est garanti par toutes les autorisations des pouvoirs publics. Il est consacré par le caractère religieux de l'édifice et des services qui y étaient établis. Ce bien qu'on nous prend est un bien sacré. Au nom du diocèse de Quimper et de Léon, Nous déclarons maintenir sur lui tous Nos droits, et nous rappelons que l'obligation de restituer, demeurera entière pour tous ceux qui détiendront injustement tout ou partie de la propriété mise en vente, que cette obligation pèsera sur les héritiers et sur les acheteurs de seconde main comme sur les premiers acheteurs et que, en outre, ils seront tous atteints par l'excommunication. La présente note sera lue en chaire dans toutes les églises paroissiales du diocèse.

Quimper le, 17 Septembre 1913.

SEMAINE RELIGIEUSE

Communiqué de l'Evêché

PENTE DANGEREUSE

Il y avait une fois 20 soldats pour lesquels le cuisinier avait préparé 20 gamelles. Arrivèrent d'abord 10 vicieux affamés qui mangèrent 10 gamelles, y remirent le couvercle, emportèrent les 10 autres gamelles et les mangèrent aussi. Aux 10 derniers arrivés il restait les gamelles vides et le droit de se plaindre. Ils laissèrent les gamelles, portèrent plainte, et les 10 premiers soldats furent punis.

En ce moment, la bonne Providence de Dieu nous gâte en nous donnant en abondance tous les fruits de la terre ; blés, pommes, bêtes, tout prospère à merveille grâce à votre travail entendu, grâce surtout au bon Lieu ; tout se vend bien : c'est une prospérité à rappeler les bonnes années de l'Égypte. Certainement le rendement d'une propriété a beaucoup augmenté. Serait-ce exagéré de dire que c'est dans la proportion de 1 à 2 ?

Mais si la richesse a augmenté dans la proportion de 1 à 2, les dépenses ont augmenté dans la proportion de 1 à 5 : la pension, la nourriture dans les moindres villages peut soutenir la comparaison avec celle des bourgeois aux appointements de 4 à 5 000 francs.

Ceci n'est pas qu'on soit opposé au bien-être dans les familles ; mais personne ne sera sans s'apercevoir que tout cela coûte cher.

De plus, on ne se refuse aucun luxe dans l'habillement : voyages, fêtes, noces, tout est occasion de grosses dépenses sous ce rapport.

En un mot, on en est arrivé partout à mener grand train.

Quand on y est habitué, on ne peut plus s'en passer. Qui connaît dans notre Bretagne des régions entières qui étaient excoessivement riches autrefois et qui sont aujourd'hui dans la misère parce que leurs parents ne suffisaient pas à leurs dépenses. Les premiers arrivés ont mangé la part qui aurait dû être réservée à leurs enfants et petits-enfants : les premiers ont mangé les gamelles et ce sont les derniers qui sont punis.

La pénitence que Dieu nous demande pour mortifier l'âme est utile au corps. Réduisez vos dépenses, vous vous en trouverez mieux dans votre corps et dans votre âme, et vous apprendrez à vos enfants à se contenter de peu, au lieu de leur faire contracter des goûts et des habitudes que toutes vos économies ne pourraient soutenir.

Pénitence et économie sont proches parentes.

MISSION ET JUBILÉ

An Aotrou Person a zo evit ar zizun e Plouédern, eur barrez e kichen Landerne, o prezeg evit ar mision. Ar guella prezegerien, ar confessoriet ar mulla brudet a vez dibabet evit ar mision a-ze. Eun eor eo evi-domp gueleit hon Aotrou Person lakeet er renk-ze.

Nag a vad ne ra ket ar misionou-ze ! Entanet e oar evit Doue gant Komzou birvidik ar prezegerien ! Sonj o peuz euz Mision Kerfeunteun e 1910. Evit meur a hini siouaz ! eo ankounas'heat pell-ze al labour e doa great er c'halonou.

E fin ar miz a zeu, miz Ere, e vazo roet exersias ar jubilé er barrez ; grit'ho sonj holl da brofita euz ar c'hraz-se.

UN BEAU PELERINAGE

Ce fut celui des hommes du diocèse de Quimper et de Leon au Sacré-Cœur de Jésus dans la basilique du Vœu National à Montmartre.

Il a eu lieu du 21 au 24 Septembre.

Lundi 22 Septembre, à 6 h. $\frac{1}{2}$ du matin, près de 800 hommes, après un heureux voyage, débarquaient à la gare Montparnasse. Des voitures les conduisirent immédiatement à travers toute la ville de Paris, encore endormie jusqu'à la montagne sainte de Montmartre. Ce fut vraiment un plaisir de voir tous ces hommes aux costumes variés représentant toutes les régions du Finistère gravir avec empressement les interminables escaliers qui mènent à la grandiose basilique du Sacré-Cœur.

La place nous manque ici pour décrire la beauté, la piété profonde et l'enthousiasme des saintes cérémonies des deux jours passés à Paris, ni de l'après-midi consacrée à la visite des principaux monuments de la ville et qui excita au plus haut point la curiosité sympathique des Parisiens.

Imprimeur : Abbé Piriou. - Gérant : Georgelin

MON CLOCHER

1 franc par an

3 octobre 1913

KERFENUTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

Dimanche 5 octobre. Solennité du T. S. Rosaire. MESSSES au Bourg à 6, 7, 8 et 10 heures. Pas de messe de chapelle.

A 1 h. $\frac{1}{2}$ Réunion de la CONGRÉGATION.

A 2 h. récitation des deux premiers chapelets du Rosaire. A 2 heures $\frac{1}{2}$, Vêpres. Procession avec chant des litanies. Bénédiction avec récitation du troisième chapelet.

Nous rappelons qu'il y a indulgence plénière pour toutes les personnes qui après confession et communion, font une visite à l'autel du Rosaire, et y prient à l'intention du souverain Pontife.

Cette visite se fait ordinairement en venant assister aux Vêpres.

PROCESSION DU ROSAIRE.

S T A T U E

Marie Cleo'h, Bourg. - Jeanne Lacuénan, Gourléo. - Louise Yvinou, Bourg. - Isabelle Calvary, Goarem-Vigouroux.

B A N N I E R E

Marie-Anne Nihouarn, Gourléo. - Marie-Jeanne Le Grand, Nivirit. - Marie-Jeanne Boulio, Bourg.

BAPTÊMES 23 Septembre Guillaume-Marie Yan, Kernillis.

30

MARIAGE 30 7bre Pierre Adam de Quimper et Armande Janet du Bourg.

DÉCÈS 25 Marie Thérèse Le Goff 3 mois Cuzen.

BANS : Jean-Pierre Lozao'meur de Coatbily et Marie-Viol Stang-vian - Sébastien Viol de Stang vian et Marianne Lozao'meur de Coatbily.

OUVERTURE DES CATECHISMES

Jéudi 9 octobre s'ouvrent les catéchismes, à 9 heures à l'église pour les enfants, garçons et filles, du catéchisme français 1^o, 2^o et 3^o communions. - à la tribune pour les garçons du catéchisme breton. - à Saint-Raphaël pour les filles du catéchisme breton.

Et à 10 heures dans les mêmes locaux pour les enfants de 7, 8 et 9 ans du bourg et des environs.

A 8 heures à Kerniliz catéchisme breton pour tous les enfants de 7, 8 et 9 ans demeurant à l'extrémité de la paroisse.

Il n'y aura plus de catéchisme à Ty-Sanker.

Les enfants de ce quartier doivent se rendre au catéchisme à la chapelle de Kerniliz. Ils ont désormais une grande route pour y aller.

Les catéchismes des 1^o, 2^o et 3^o communions ont lieu au bourg tous les jéudis à 9 heures et le dimanche à 11 h. 1/2.

Le petit catéchisme n'a lieu que le jéudi.

Nous rappelons que d'après le règlement diocésain six manquements non motivés au catéchisme entraînent le retard d'un an pour les Pâques. Il faut donc nous avertir quand l'enfant est malade.

Nous prions tous les parents de vouloir bien nous aider en faisant réciter à leurs enfants la leçon du catéchisme à la maison. La leçon est indiquée chaque semaine dans MON CLOCHER.

Si les parents ne peuvent eux-mêmes apprendre le catéchisme à leurs enfants, qu'ils s'adressent aux catéchistes de bonne volonté qui ne manquent pas dans la paroisse : toutes les Enfants de Marie sont disposées à rendre ce service aux enfants et aux parents.

Pour le Bourg, la Sœur Saint-François fera catéchisme à tous les enfants qui voudront bien aller la trouver à 4 heures les lundi, mercredi et samedi pour les bretons, les mardi et vendredi pour les français.

MESSE DE DÉPART DES CONSCRITS

Mardi 1^{er} janvier avait lieu à la chapelle de Ty Mam Doue la messe de départ des jeunes conscrits. Très nombreux cette année, tous ou presque tous y assistaient et ont communie.

M. le Recteur leur a ensuite donné quelques avis pour la conduite à tenir à la caserne. Il faut être, dit-il, les bons soldats de la France et de Jésus-Christ.

Puis il leur a donné à tous une médaille scapulaire pour les mettre sous la protection spéciale de Mam Doue. Que la Mère de Dieu les garde de tout mal pendant leur congé !

PELERINAGE annuel des Dames Françaises à Ty Mam Doue.

Ce pèlerinage aura lieu comme tous les ans le 12^o dimanche d'octobre, fête de la Maternité de la Sainte Vierge.

Nous savons que cette année le Comité de Quimper a l'intention de convoquer au moins pour les vêpres les petits enfants avec leurs parents. Avis à tous de se préparer. Nous donnerons la semaine prochaine l'ordre des exercices.

LE JUBILÉ CONSTANTINIEN

Comme on vous l'a déjà dit, Notre Saint Père le Pape Pie X, pour rappeler le 16^o centenaire de la paix accordée à l'Eglise par l'Empereur Constantin en 313, a accordé un jubilé à l'Eglise universelle.

Ce jubilé sera donné dans la paroisse la dernière semaine d'octobre ; il y aura deux bandes avec deux jours pour chaque bande et instruction française tous les soirs. Nous espérons le plus grand bien de ce petit jubilé dans la paroisse et nous demandons dès aujourd'hui des prières pour que tous en profitent.

BANS : Alain Jostin de la Forêt et Louise Floe'h de la Paro-Menez.

Er bloavez-ze gwreg ar C'hadiou a roas d'ar Werc'hez ar baniel gaer a ves' douget er brosesion ; an dra-ze ne devoa prometet ha breman, e feao'h, e oa eun tam brac a rouge enni p'he devoa gelliet dont a-benn da ze veñl he fromesa.

Pa ervuas Per gant ar vali, ha pa zigoras an ode vras a gloze an tiegez dez kostez an hent, e lavaras outan e unan gant eun tamik loro'h : "On ! Kerhale a zo eun atant gaer !" —

Mont a rea goustadik gant ar vali e sellel ouz var gwiz a anaveze evel pa vijent bet e vignoned ; bep an amzer e tizroe da sellel outo, ker brac o c'hawe ; pa z eas el leur e welas ar maged o lont deus daou sininal an ti, ha dre ar prenestou digor, al listri-kegin, ar basinou hag ar o'hastolorennou a lugerne evel ma vijent aour pe arc'hant ; er veselier, teir renkad plajou fleuret a bep seurt liou, ha war ar buffet, ar Werc'hez, daou bodad bleuniou en dro dez, hag en daou du lodennou a bep seurt liou hag a bep ment.

E kichen an or en e lok ; ar o'hi Fri-du a zo gurvezet, e benn gantan var e dreid araok ; evel p'en defel c'hoant da ziskouez e golieren ledan karget a vegou lemm ; e kichen ar c'hreier, daou vern teñ uhel ha ledan a zivogede ; en dro dezo ar yer gant o zorradou e curie gwella ma c'helient ; en tu deou, ar beñtiou foen ha kolo, ront o c'hein, ne daje ket eur berad aour enno ; er marchosi diou gazeg a zelle trankil dre ar prenestr hag e klavet an daou vouch bian o lampal en o c'hichen ; just ar paotr-saout a loa enru d'ar gear gant e jatal ; sutal a reacken dizoursi ha tra ; lod all a glasse tapa eur o'hinaouad foen en eur dremen ; mes ar paotr-saout a zo hir e fouet.

Per Cadiou a wel hag a glev an dra-ze ; araog p'en em gave dirag e di, e wale an tracu-ze ivez, mes breman n'eo mui ar memes tra.... (DA GENDELCHER)

MON CLOCHER

1 franc par an

10 octobre 1913

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 12 Octobre 22^e après la Pentecôte.

Bourg MESSES à 6 et 8 h. - à Ty Mam Doue 6, 8 et 10 h.

CATECHISME : Dimanche 11 n'y aura pas de catéchisme à cause du pèlerinage de la Mère de Dieu. Jeudi les enfants devront apprendre la 2^e et la 3^e leçon.

MARIAGES : 8 Octobre : Joseph-Marie Durand de Redon et Marie-Anne Le Saux de Kermahonnet.

7 Jean-Pierre Lozac'hmeur de Coat-bily et Marie-Anne Le Viol de Maner Stank Vian. - Sébastien-Louis Le Viol de Maner Stank Vian et Marie-Anne Lozac'hmeur de Coat-bily.

TECLES : 4 8bre J. J. Darion 6 mois Missilien.

5 F. Le Cleo'h 51 ans Quimper.

ANNUELS : avant la messe de 8 heures dimanche :

G. Pétillon de Kernugen - J. M. Coeur de Ty Gardien.

JUBILE : On recommande aux prières de tous les paroissiens le jubilé qui sera donné dans la paroisse du 26 au 31 Octobre.

PÉLERINAGE A LA MÈRE DE DIEU.

Le Comité de la Ligue Patriotique des Françaises de Quimper nous prie d'annoncer que le grand pèlerinage annuel du canton de Quimper aura lieu dimanche prochain, 12 Octobre.

A 6 heures et à 8 heures messe à la chapelle ; à 9 h. $\frac{1}{2}$ départ de la procession de l'église paroissiale ; à 10 heures grand messe en plein air chantée par M. le Chanoine A. Le Roy, Directeur des Oeuvres ; sermon breton par M. Corre, recteur d'Audierne.

A 2 h. $\frac{1}{2}$ obapolet, vêpres, conférence française par M. l'Abbe Corre, recteur d'Audierne. Consécration des enfants à la Sainte Vierge, litanies, bénédiction du Saint-Sacrement.

Le canton de Quimper est spécialement convoqué à ce pèlerinage, mais on sera heureux d'y voir les pèlerins des autres paroisses.

Nous prions instamment toutes les mères d'envoyer aux évêpres leurs petits enfants.

PROCESSION DE LA MÈRE DE DIEU

Nous donnons ici les noms de toutes les personnes qui voudront bien porter les bannières dimanche à la procession:

GRANDE BANNIÈRE : Maurice Le Jeune de Kerskao, Jean Pétillon de Saint-Denis, Jean-Marie Louet, Moulin des Salles.

PETITE BANNIÈRE: les enfants de l'école Saint-Charles

BANNIÈRE DES FILLES : Corentine Favennec du Bourg, Jeanne Cornic de Tyrifoual, Marie Le Roy du Bourg.

PETITE BANNIÈRE: les enfants de l'école Saint-Raphaël

CAISSE RURALE

La Saint Michel est passée et ceux qui avaient un loyer à payer s'en sont déjà acquittés, car l'année a été bonne; on continuera même pendant longtemps à réaliser en espèces la récolte et l'on pourra disposer de quelque argent. Aussi profitons-nous de l'occasion pour parler d'économies.

Si l'on attend qu'on ait 50 000 fr. avant de les placer, on risque d'attendre longtemps. Il faut placer même de petites sommes, 5, 100 francs. La Caisse Rurale est toute désignée pour recevoir ces petits placements: on y a un taux avantageux, on peut retirer l'argent quand on veut, et dans l'intervalle on rend service à des compatriotes qui nous rendront peut-être un jour le même service.

Cette économie se recommande surtout à ceux qui ont emprunté à la Caisse Rurale; si le terme est arrivé (terme fixé par l'intéressé lui-même) il est clair qu'il faut se hâter de rembourser. Mais ne serait-il pas échu, profitez donc de la faculté que vous donne la Caisse de rembourser par petites sommes au fur et à mesure que vous réalisez de petites économies. La Caisse Rurale est vraiment pour ses débiteurs un créancier paternel: au lieu de chercher son avantage, elle cherche celui de ses clients.

La Caisse Rurale veut être la caisse d'épargne et la banque de la paroisse, caisse d'épargne pour ceux qui ont de l'argent à placer, banque pour ceux qui ont besoin de fonds pour faire mieux leurs affaires. C'est le meilleur instrument de charité chrétienne. Que tous en usent!

AN DILEZ (KENDALC'H)

Gant e volontes vad en deus roet e zilez, ha gous-koude Per n'eo ket evit en em voaza dious ar vuez dibeder; kustumada labourat, beaz da gommandi, eo l-nouet marc, ne oar ket petra o'hoari gantan, evel na ne vije rui er gear; evit buzi e anken evel ma lavarar, e zeas eun deiz d'ar-bourg; biskoaz n'oa bet gwelet na tommet na mezo; eva a-reas kement, m'hen devoa beas'h o tont d'ar gear gant e sam, tolet e oue en e vele, kouskat a-reas epad an noz, mes allas diouz er mintin atao ar memes tra, e boan galonf n'eo ket beuzet. Enaouet en deus eur c'houladuen e kichen Sant Per, er porc'hed, gwellaen ebed.

N'eo ket eston marteze en divije Per leun tam mel-koni; kement a draou a zo chenchet doara dezo; da genta an arrebeuri goz dero, duet gant an amzer hag ar moged a zo tolet kuit; en o flas o deus lakeat arbeliou melen, tachou keur dreizo, henvel ouz pikou aour;

e vele dezan, an hini ma oa maro ennan e dad hag e
vam, a zo lakeat e traon an ti el leao'h ma vez great
ar o'hrampoez abalamour da veza didrousoc'h d'ezan a
lavaret, ha var dro an tiegez nag e chenchamanchou !

Ne ves ket great mui al labourou evel kent ; Jesus va
doué, a zont Per ennan e-unan, an dud ne feil ket de-
zo labourat mui ta ma ranker kaout kement a vekanikou

Koulskoude an traon a ya mad awalo'h en dro. Yan a
boagn hag a labour ; ar vero'h kaer a zo ter ha ne
jom ket da feneanti ken usbeut ; a benn penn ar bloaz
o devoa eur o'hraouadur, eur paotr ruz ha larz ; eun
nebeut bloaveziou diarog an tad kez a vije bet fouze
ennan gant e vab bian, breman n'en deus mui na jca nag
ebat gant netra.

Evit en em zizenoui ez a d'ar park ; labourat a ra
mua ma c'heil, mes gwelet mad a ra ar mevelien ne
r-ont mui van ous e glevet ; n'eo ket mui ar mestr ;
pa deu d'e bred, ne ves ket miret dezan o blas evel
diagent e penn uhela an dol. ha brema pa'za da zibri-
lot e rank sevel en e za da gemeret e loaladad da zou-
ba en e leas ; eun dervez zoken pa oa o sonjal moned
d'ar bourg da ober eur bale, ar plac'h a roas dezan ar
pôtr bian en e bakou, a loa eun tachad a loa o cuela
en e gavel, hag e lavare etre e dent : "Daoust hag an
hini koz-man n'eo ket mad dezan ober eun dra benag
gand e gorf, pa z'eo gwirle ranker e vaga ?"

Ar o'hi Fri-du zoken a rea gwechall vement a chalan-
tiz dezan a la brema da heul Yan, evel pa ouic'he piou
eo ar mestr.

Imprimeur : Abbé. Piriou - Gérant : Georgelin.

5^e année

SUPPLÉMENT AU COURRIER

n° 40

MON CLOCHER

1 franc par an

17 Octobre 1913

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 19 Octobre 23^e après la Pentecôte office du
dimanche. Introit p.444, Kyrie p.885 et 36, Vêpres p.
6 et 140.

MESSES au Bourg 6.8 et 10 h. - Mère de Dieu 6 h. 1/2.

CATÉCHISME : Dimanche 4^e leçon - Jeudi 5^e leçon.

JUBILÉ les exercices auront lieu du 28 au 31 Octobre.

SERVICES d'octave pour François Le Cleo'h décédé à
Quimper, né à Coat-N'Eskob

- anniversaire pour Marie Huitric de Gourléo.
Services pour leurs parents défunts recommandés par
Sébastien Viol et Marie-Anne Lozac'hmeur, Pierre Lo-
zac'hmeur et Marie-Anne Viol à l'occasion de leur ma-
riage.

BAPTÊME : 13 Octobre, Henri Cornic de Parc Olier.

MARIAGES : 14 Octobre : Alain Gestin de la Forêt et
Marie-Louise Floe'h de Parc-Menez - Jean-Marie Floe'h
de Parc-Menez et Marie-Renée Gestin de la Forêt.

J U B I L É . Une semaine nous sépare encore des
exercices du Jubilé ; le prochain numéro
de MON CLOCHER vous indiquera les heures de ces exer-
cices.

Nous vous donnons aujourd'hui les noms des prê-
tres qui ont bien voulu, sur la demande de M. le Rec-
teur, venir vous aider à faire saintement ces exercices

M. le Chanoine titulaire Le Duc, ancien Curé archiprêtre de Morlaix, présidera le Jubilé ; il sera aidé par M. Henry, vicaire à Brieo. M. Prigeas, vicaire à Landrévarzec, M. Mades, vicaire à Ergué-Gaberic. M. Gadon, recteur de Loperhec, donnera le soir, après souper, les sermons français.

Dés maintenant il est temps que chacun prenne ses dispositions pour se ménager dans cette semaine du 26 au 31 les deux jours que dureront les exercices pour chaque bande. Ce Jubilé aura le caractère d'une petite mission.

Nous recommandons instamment aux prières de nos paroissiens le succès de ce Jubilé.

PELERINAGE A LA MERE DE DIEU

Le pèlerinage annuel des LIGUEUSES à la Chapelle de la Mère de Dieu a eu lieu dimanche dernier.

Comme les autres années, il y avait messes à la chapelle à 6 et à 8 heures. Il y vint peu de pèlerins ; on s'était réservé pour la grand'messe.

A 9 h. $\frac{1}{2}$ la procession quittait l'église paroissiale avec un ordre remarquable dont on ne s'est pas départi de toute la durée du parcours ; la musique alternait avec le chant des cantiques ; et tout le monde pouvait suivre les chants dans les recitils que M. le Recteur avait fait distribuer ; aussi le chant était-il nourri.

A la chapelle, l'autel était dressé en plein air.

La messe commença, chantée à la perfection par M. le Chanoine Le Roy. Après l'Evangile, M. le Curé, Recteur d'Audierne, célébra Marie pleine de grâce, Marie l'honneur d'Israël. Prenons exemple sur elle, mettons en elle toute notre confiance.

La messe finie, chacun se retire prestement pour pouvoir dîner avant que ne reprennent les offices.

Bien avant 2 h. $\frac{1}{2}$, heure fixée pour les Vêpres, on voyait les groupes se diriger vers la chapelle de la Mère de Dieu ; le chapelet commence, et le placître de la chapelle s'emplit toujours. Un temps superbe, les routes sèches et consistantes, tout favorisait les pèlerins qui eurent bientôt rempli l'amphithéâtre.

Les vêpres sont chantées avec entrain et piété ; chœurs et groupes de filles rivalisent de justesse et de sentiment. M. le Recteur d'Audierne adresse alors la parole aux LIGUEUSES ; son éloquence arracha des larmes à tous, en montrant les œuvres accomplies à travers les siècles par les LIGUEUSES de tous les temps.

Puis ce fut la cérémonie de la bénédiction des enfants et de leur consécration à la Mère de Dieu.

La bénédiction du Saint-Sacrement clôtura la fête.

PETIT SEMINAIRE DE PONT CROIX

Nous lisons dans la Semaine Religieuse que le Petit Séminaire de Pont-Croix a été vendu lundi.

M. l'Abbé Salaun et M. l'Abbé Pouliquen représentaient à la vente les propriétaires dépossédés.

Malheureusement, il se trouva des hommes de notre pays de Bretagne à convoiter ces biens au mépris des censures de l'Eglise ; deux lots furent même adjugés à deux d'entre eux.

Les autres lots restèrent à M. l'économe de Saint-Vincent.

Voilà ce que c'est que la loi de séparation : l'Etat garde les biens de l'Eglise et se sépare d'elle en jetant sur le pavé les propriétaires dépossédés.

L'Angleterre, aujourd'hui notre alliée, imiterait le gouvernement français si elle faisait la séparation en gardant pour elle tout le territoire français et en jetant à la mer tous les habitants.

Mais quels sont donc les coupables dans cette loi de spoliation ?

Sont gravement coupables, évidemment, les députés et sénateurs qui l'ont votée. Mais elle a été votée par des législateurs de notre Bretagne, de notre diocèse de Quimper et de Léon ; et quand ces députés se présentaient comme candidats, des catholiques ont voté pour eux. Ces catholiques ont leur part de responsabilité dans la loi de séparation.

MON CLOCHER

1 fr. par an

24 Octobre 1913

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 24^e apr. la Pentecôte messe et vêpres au dimanche. **MESSES** au Bourg à 6, 7, 8 et 10 heures, à Kerlilis à 6 h. $\frac{1}{2}$.

CATECHISME dimanche 6^e leçon Jeudi pas de catéchisme
BAPTEME 17 Jean-Corentin Poupon Ty-nez.

19 Jeanné-Marie Cornic Kerzeo

19 Yves Dornic Pennarfan-Vian.

DÉCES 16 Jean Bertholom, 67 ans.

OUVERTURE DU JUBILE

Dimanche à la grand'messe M. Le Duc, Chanoine titulaire de Quimper, ancien Archiprêtre de Morlaix, fera l'ouverture du Jubilé dans la paroisse. Comme on vous l'a déjà dit, ce Jubilé extraordinaire a été accordé pour célébrer le 16^e centenaire de la paix rendue à l'Eglise par l'Empereur Constantin après sa victoire sur Maxence qu'il devait à la protection du Christ et de sa croix. Le Jubilé comporte une indulgence plénière dans sa forme la plus solennelle aux conditions suivantes :

- 1^o 6 visites à l'église paroissiale avec quelques prières chaque fois aux intentions du Pape.
- 2^o Confession et communion.

Une aumône proportionnée aux ressources de chacun.

ORDRE DES EXERCICES : LUNDI et MARDI, 1^o bande.

A 7 h. $\frac{1}{2}$ prières du matin, messe, instruction. A 10 h. $\frac{1}{2}$

2^o instruction. A 1 h. $\frac{1}{2}$ chapelet, 3^o instruction. A

5 h. $\frac{1}{2}$, 4^o instruction, prières du soir, bénédiction du Saint-Sacrement.

On ne tient pas compte de l'importance du vote. Par camaraderie on vote souvent pour des gens sans aveu et sans principes chrétiens. D'autres font le raisonnement très simple : voilà deux candidats, l'un est l'ami de la religion et de l'Eglise, l'autre en est l'ennemi ; si je vote contre le brave homme, il ne me pardonnera puisqu'il est chrétien ; si je vote contre l'ennemi de la religion, il ne me pardonnera pas puisqu'il n'a pas de sentiments religieux, et il se vengera. Mon intérêt est donc de voter pour le créateur.

Et ils suivent leur intérêt, trahissant ainsi l'Eglise et la livrant à l'ennemi, comme Juda avait trahi et livré son Maître.

Si vous voulez éviter les pires catastrophes, votez toujours comme vous l'indique votre conscience chrétienne.

CONSCRITS

Dés maintenant, on peut dire que tous les conscrits de 21 ans ont rejoint leur régiment ; ils ont pris contact avec la caserne et commencé leur service.

Aux parents de continuer à veiller sur eux, en leur donnant de bons conseils dans les lettres qu'ils leur envoient, leur rappelant leurs devoirs de chrétiens, et aussi en priant pour eux.

Les parents peuvent encore faire du plaisir et du bien à leurs jeunes conscrits, et cela à peu de frais : s'ils les abonnent au petit bulletin de Kerfeunteun, **MON CLOCHER**, qui ira les visiter toutes les semaines, dans quelque région qu'ils se trouvent.

DANS UN TEMPS OU DIEU A BEAUCOUP D'ENNEMIS ET PEU D'AMIS, QUE DU MOINS CES AMIS SOIENT TRÈS BONS.

(Sainte Thérèse)

Imprimeur : Abbé Piriou - Gérant : Georgelin

MERCREDI à 7 h. $\frac{1}{2}$ prières, messe de communion, bénédiction des objets de piété, un mot de persévérance.

Après midi, 2^e bande. A 1 h. $\frac{1}{2}$ onapelet. Instruction à 3 h. $\frac{1}{2}$. 2^e instruction, prières, bénédiction.

Le JEUDI comme le mardi.

VENDREDI à 7 h. $\frac{1}{2}$ messe de communion, etc...

A 9 h. $\frac{1}{2}$ confession des FILLES de 7 à 14 ans déjà admises à la communion. A 1 h. $\frac{1}{2}$ confession des GARÇONS

SAMEDI fête de la Toussaint messes basses à 6, 7 et 8 heures avec communion à toutes les messes. A 10 heures grand'messe ; dernière instruction par M. Le Duc.

En même temps que les deux retraites bretonnes aura lieu aussi une retraite française prêchée par M. Gaden, recteur de Loperéc. Ouverture dimanche soir à 7 h. $\frac{3}{4}$. Instruction à la même heure tous les jours jusqu'au vendredi.

A cette retraite sont convoquées, avec les pensionnaires des écoles, toutes les personnes du Bourg et des environs qui préfèrent le français, et surtout tous les ouvriers et employés qui ne peuvent pas être libres dans la journée. Tous ceux qui suivront cette retraite devront se confesser jeudi soir ou vendredi, pour faire la communion le jour de la Toussaint.

Tous les retraitants bretons et français sont invités d'avance à communier aussi pour les fêtes de la Toussaint et des Trépassés.

Les visites demandées par le Saint Père seront faites en assistant aux divers exercices ; au commencement de chaque exercice on récitera 5 Pater et 5 Ave.

Les chaises seront gratuites pendant toute la semaine. Le samedi seulement une quête sera faite à toutes les messes pour subvenir aux dépenses de la retraite. A cette quête on pourra donner l'aumône demandée pour le Jubilé et qui est obligatoire pour tous.

Nous espérons que tous nos paroissiens voudront bien profiter de ce petit Jubilé pour rentrer en grâce avec Dieu et lui payer d'un seul coup toutes les dettes accumulées par les péchés de chacun.

Donc, dimanche à la grand'messe église pleine, et lundi à 7 h. $\frac{1}{2}$ toute la première bande prête à commencer sa retraite !

L'ELECTRICITÉ. L'arrivée de l'électricité dans notre église et dans nos écoles correspondra à l'ouverture du Jubilé Constantinien. Or nous promettons solennellement, cette fois, que pour la fin de cette semaine tous les travaux du dehors seront terminés, et dimanche à la messe du matin et à l'instruction du soir tout le monde pourra juger de l'effet produit par le nouvel éclairage.

Le Recteur remercie toutes les personnes qui sont déjà venues à son aide et recevrait encore avec reconnaissance quelques secours pour payer l'installation de l'électricité.

TOUT D'AR JUBILE !

Deoc'hui, parrissioniz ha ne gomprenit ket ar gallec ur gail ive evit ar Jubilé.

Beza e zeo caëra graç a o'hell an iliz rei d'e bugale ha ne ro anezi peurvuia nemet bep pemp bloas var-n-ugent.

Evit ma ve roet a hent ail, eo red erve eur Pab nevez, pe o'hoas c'hoant digass da zonz d'eus eun dra eus benak en em gavet gant an iliz hag an eli gristenien.

Just er bla-man eman ar c'houez-kved kanved ma ze bet roet ar pao'h d'an iliz, er blavez 312, goude kouls lavaret 300 vloas persecution.

Hon Tad Santel ar Pab en deus gavet oa kement-se eun dra da veza digasset sonj anezi ha setu perag ar Jubilé-man a vëzo harvet "Jubilé CONSTANTIN" deus hano ar o'henta impalaër kristen.

Ar Jubilé, bras pe vihan, a ro da bep kristen eun douljans plerier eus ar boan diet d'e bec'hejou. Beza zeo etâ ar gwella feçon evidomp oll da baëa en un taol hon die da Zoue.

MON CLOCHER

1 fr. par an

31 Octobre 1919

KERFEUNTEUN

OFFICES DE LA PAROISSE

SAMEDI fête de la Toussaint, messes et offices aux heures ordinaires. A la grand'messe, sermon de clôture du Jubilé par M. Le Duc, Chanoine titulaire.

DIMANCHE 25^e ap. la Pentecôte. messes aux heures ordinaires. A 10 heures, grand'messe en noir pour les Trépassés. Avant la grand'messe on chantera un service à l'intention de tous ceux qui dans notre pays avaient fait des fondations pour obtenir des prières après leur décès et qui en ont été privés par les lois de vol du gouvernement.

(Dans la paroisse de Kerfeunteun deux fondations ont été ainsi volées : les fondations de Mademoiselle de Boisjaffray et celle de l'abbé Hémery, ancien vicaire d'Ergué-Armel).

A 1 h. $\frac{1}{2}$ réunion de la Congrégation des Enfants de Marie. - Pas de catéchisme pour les enfants. Vêpres à 2 h. $\frac{1}{2}$: après le chant des Vêpres du jour, sermon des Trépassés, vêpres des Morts et procession au cimetière.

LUNDI, JOUR DES MORTS, messe à 6 et 7 h. grand'messe à 10 h. et procession des Trépassés.

VENDREDI, 7 novembre, premier Vendredi du mois, messe du Sacré Cœur à 6 h. $\frac{1}{2}$.

BAPTEMES :

20 octobre : Maroel Corneo, Croix-des-Gardien.

28 octobre : Corentin Marie Yan, Lez Stéir.

BANS : Yves Rioual de Landrévarzec et Marie Renée Le Rioual de Landrévarzec.

Evelse ne o'heller ket kompren e ve unân be'ag dia-
kiant awalo'h evit lezel da dremen eur seurt graç heb
profita anezl.

Parrissioniz Kerfeunteun, lezit ac'hanomp da esperout
da rei nikun ac'hanoc'h kement-se.

Ar Jubilé eo graç Doue o tremen dre ar bannez ; ne
lezit ket anezl da vont kuit heb profit ebet ; aliez
ne deu mai en dro.

Evit eals ac'hanoc'h marteze eo ar galv diveza a ra
an Aotrou Doue deoc'h : oh ! ne rit ket ar skouarn-
vouzer !

Ne livirit ket : "N'em eus ket a amzer, re a labour"
zo da ober !"

Va mignoun, amzer o pezo da vervel gouskoude, keme-
rit amzer eta da brepari eur maro santel : setu ar
henta labour da ober.

Erru eo Gouel an Oll Zent ha goudeze-hanter Gouel an
Aotrou Mad ! petra a lavar deoc'h tout ar Zent gac an
tud eürus eus ar Baradoz nemed ar o'homzou-mañ : "Mar
peus o'noant d'eh em gaout eun deiz er memes eürus-
ted ganeomp-ni grit mad ho Jubilé !"

Ha setu ar pezo a lavar deoc'h ive oll eneo ar Purka-
er : "Oh ! ne vezit ket sot awalo'h evit chom heb paëa
no tie'var an douar pa ze ken eas deoc'h en ober ! En
em zaveteit hag hor saveteit ive ganeoc'h !"

Parrissioniz, ni zento deus mouez hon tud koz, hag
oll assemblez e teulmp da profita deus graç ar Jubilé

Imprimeur : Abbé Piriou - Gérant : Georgelin

JUBILE DES MALADES

Le jubilé annoncé et préparé depuis plusieurs semaines a lieu au moment où nous imprimons MON CLOCHER. Il est suivi par une foule pieuse et recueillie. Notre vieille église est bien trop étroite pour contenir les paroissiens accourus pour gagner l'indulgence et beaucoup d'hommes, pour trouver place à ces pieux exercices, sont obligés, comme au bon temps où ils étaient au catéchisme, de s'asseoir sur les bancs du chœur.

Mais avant de donner un compte-rendu général de cette pieuse retraite, nous voulons attendre la fin de la semaine.

Nous aimons à croire que pas un de nos paroissiens de bonne volonté ne restera sans venir prendre sa part à ces salutaires exercices et se préparer ainsi par une bonne confession à célébrer les fêtes de la Toussaint et des Trépassés.

Il restera cependant une catégorie de personnes dignes de sympathie qui ne pourront accomplir les conditions ordinaires pour gagner l'indulgence du Jubilé, les malades et les infirmes.

Cependant plus que les autres ils ont besoin du secours et des grâces du bon Dieu. Aussi nous prions les parents qui ont dans leur famille des malades, des vieillards et des infirmes qui ne pourraient pas venir au Bourg de venir nous en avertir afin que nous puissions aller les voir, les confesser et les communier. Ils auront ainsi leur part du Jubilé.

MESSE POUR LES TRÉPASSÉS. Le service et la messe qui seront chantés à 10 heures le dimanche 2 novembre ont été établis par le Souverain Pontife (6. Juillet 1910) pour les défunts privés du bienfait des fondations dont une loi inique les a dépouillés.

Tous les prêtres disent, autant que possible leur messe ce jour-là à cette intention.

Nos paroissiens auront aussi à cœur d'unir leurs prières à celles de leurs prêtres, en faisant la sainte communion pour les âmes privées des suffrages auxquels elles avaient droit et en gagnant à leur profit l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife. Ils contribueront ainsi à réparer, dans une certaine mesure, le détriment dont souffrent les chers défunts par suite de spoliations que nous ne devons pas laisser tomber dans l'oubli.

LENN SKRIDOU MAD

Intention général BREURIEZ AR BEDEN evit miz du 1913, merket abarz Hou Tal Santel ar Pab Pl X La benniget gantan eo : lenn skridou mad.

Evit diverra an amzer da zul etre an ofisou, ha d'ar belladek epad ar goanv, e vez lennet kazetennou ha skridou all azo merket varno keloier ha traou all a zo ebet d'ar spered. Kement-se n'eo ket difennet: merket skridou pe ar c'hazetennou-ze a dle beza mad.

O pet ato sonj ez eo eur pec'hed hag eur pec'hed parvel lenn al leoriou pe ar c'hazetennou a zo merket enno komzou a eneb gwirioneziou an iliz hag e gourc'hemennou a dalc'h dismegans pe a ra goap euz an traou pe an dud konsakret da Zoue, pe a gount konc'hennou a eneb an honestiz.

Eur c'hristen hag a fell dezn delo'ner iao'h ha disklapaz e feiz na lenno morse euz ar seurt leoriou pe kazetennou-ze. Lenn a dleit n'eo ket etken evit diverra an amzer, mes dreist-oll evit beza desketoc'h hag e rit beza gwelloc'h, evit anabou ha gellout ober gwelloc'h no teveriou a gristen.

O lenn skridou mad, o'houi a deulio da ober diouto. N'euz netra gwelloc'h eget eul leor mad da ober d'an den karet hag neuila ar vertusioù kristen hag ober da zan distrei euz piljadureziou fall ar c'horr, mes ive n'euz netra hag a deuffe e ker berr amzer da goñ eun den, da zalla e ene ha da vreina e galoun eget eul leor fall. Na lennit morse na leor na kazeten fall ma rill deoc'h eom tud honest.

AVIS DU MAIRE. - Les possesseurs de chiens doivent faire à la Mairie du 1 Octobre de chaque année au 15 Janvier de l'année suivante une déclaration indiquant le nombre de leurs chiens et des usages auxquels ils sont destinés.

La taxe est **TRIPLE** pour celui qui possédant un ou plusieurs chiens n'a pas fait de déclaration ; elle est **DOUBLE** pour celui qui a fait une déclaration incomplète ou inexacte.

LE Maire, LE GARS.

LETTRE DES EVEQUES DE BRETAGNE - QUESTION SCOLAIRE.

L'Eglise ne force personne à être catholique ; mais à ceux qui veulent l'être ou le demeurer, elle a le droit d'en indiquer les conditions. Elle a le droit de dire les règles qu'elle impose à ses membres pour leur sanctification personnelle ou pour leurs relations sociales.

C'est pour cela que, parlant au nom de l'Eglise, nous, ses Evêques, nous avons le droit et le devoir de dire aux parents catholiques que comme la morale simplement naturelle, la morale catholique leur impose l'obligation d'élever religieusement leurs enfants. Nous avons le droit et le devoir de leur rappeler que dans la nécessité où ils sont de se faire aider dans cette éducation, ils ont l'OBLIGATION DE CHOISIR l'école qui SEULE peut les aider à remplir ce devoir. Nous avons le droit et le devoir d'ajouter qu'ils ne peuvent exposer leurs enfants à un danger, que si la nécessité l'impose, et s'ils ont pris toutes les précautions pour écarter ce danger : qui pourrait nier qu'il y ait danger pour la foi de l'enfant à être élevé sans que jamais on lui parle de ses devoirs religieux ?...

Imprimeur: Abbé Pirion. - Gérant : Georgelin

5^e année

SUPPLÉMENT AU COURRIER

n° 43

MON CLOCHER

1 fr. par an **KERFEUNTEUN** 8 novembre 1913

OFFICES DE LA PAROISSE

Dimanche 9 novembre 26^e ap. la Pentecôte: DEDICACE des églises de France. Introit p. 541, Kyrie p. 899 et 46. Vêpres p. 543 et 221.
MESSES au Bourg 6, 7, 8, 10 h. : Kernilis 6 h. $\frac{1}{2}$
CATECHISME dimanche 7^e leçon, jeudi 8^e.
BAPTEME : 30 Octobre. Sébastien Viol de Kerlédan.
DECES : 4 novembre. Hervé Dorval de Ty-Du, 10 ans.
SERVICES anniversaire Marie-Louise Sezneo de Kervigou octave Hervé Dorval de Ty-Du.
annuels Jean-Marie Le Cœur de Ty-Gardien.
Guillaume Pétillon de Keraujen.

JUBILÉ. La semaine dernière ont eu lieu à Kerfeunteun les exercices à l'occasion du Jubilé Constantinien ; par le nombre des paroissiens qui sont venus prendre part aux exercices, ce Jubilé rappelait la grande mission de 1910, seulement chaque bande, au lieu d'une semaine de retraite, n'en avait que deux jours. Le dimanche à la grand'messe, lorsque M. le Chanoine Le Duc fit le sermon d'ouverture, il n'y avait pas grande affluence à l'église ; mais le lundi dès les prières du matin à 7 h. $\frac{1}{2}$ l'église était remplie de fidèles qui viendront religieusement assister à chaque exercice et récitent en commun les 5 Pater et Ave de la visite. Six visites étaient commandées ; la plupart en ont fait plus, mais il vaut mieux plus que moins, car avec moins que ce qui était prescrit on manquait la grande indulgence qu'est le Jubilé.

Les commandements étaient expliqués avec un talent et une simplicité parfaites par M. Le Duc. MM. Henry, Prigeac et Madec se partageaient les sermons; M. Henry, fatigable, dirigeait en plus le chant et dès l'aurore communiquait à tous son entrain.

Le mercredi il y eut environ 700 communions; le vendredi il ne fut pas possible de faire le compte; ces ouvriers du Jubilé avaient dû regagner leurs paroisses et le service d'ordre réclamait la présence des autres prêtres; il y eut dans les 900 communions les Français suivaient le soir à 8 heures une retraite prêchée par M. Gadon; ils vinrent faire la communion le samedi en même temps que les communiantes de la veille qui faisaient une seconde communion. Les enfants de 7 à 14 ans avaient été confessés le vendredi et vinrent pour la Toussaint gagner l'indulgence du Jubilé.

Nous avons été heureux de voir nos paroissiens si nombreux dans notre église de Kerfenteun. Ce spectacle nous ont pris la résolution de nous le donner tous les dimanches en venant à la messe à la paroisse. Pendant ces jours, le chant était superbe parce que tout le monde chantait. N'arrêtez pas un si beau mouvement: apportez toujours votre livre de messe et participez-vous au chant du Gloria, du Credo, des psaumes des vêpres. Et dans vos foyers gardez l'habitude. Ou raprenez-la si vous l'avez négligée, de la prière en commun. Ce sera une bonne conclusion pour ce Jubilé.

KROAZ VENN

Disul an Otrou Uguen, Chaloni a enor, Superior Sant-Visant, a biguas er gador-harmon d'an offeren bred; goude beza lavaret eur gomz bennag dioc'h hon bro Breiz, hag a zo ennhi ar Feiz ar birvidika (bet hanvet tro ar Zent), e teu da gomz dioc'h eun tech hag a veno bar en hor bro an drouk ar goassa: an tech-ze eo ar vesventi milliget. E komzoù freaz, e tiskuil a belec'h

e teu an drouk: dont a ra dreist oll dioc'h ar boessoniou-ze a zo alkool pe great gant alkool; ar re-ze a lak er goazied eur gout vad euz an ampoezon-ze ma zeo an alkool a lak buhan an den da goll e skiant evit eur pennad, epad eo mezo, a lak anezan ive da goll e skiant evit mad; lavaret a ra medisin ar C'ha-ban: var gant (100) diskiant a zigoue eno, tri ugent (60) a zo eno divar ar boessoun.

Er vezventi an den a goll e lec'hed ha peurvuia h'ni e vugale; koll a ra vrud vad, koll a ra brud vad ar vro; kervez ar brud en doa kirevet euz tud Breiz, eun hostiz deuz Paris, hag e tiskenne en e di kalz euz pe lerined Montmartr, en doa prenet 150 boutaillad "la goutte" evit e Vretoned. Setu aze pe seurt brud hon deuz.

Abalamour d'hon brud, abalamour d'hon lec'hed, abalamour d'hon ene, ghenohomp! Savet zo eur vreurliez hag e c'hoanta an Aotrou N'eskob e vije skignet e pep parrez, eur vreurliez a zifenn ouz ar re a zo ennhi an alkool, mez konje da eva gwin, cidr, bier, limonad, heb ober goal implij. N'euz forz plou a c'hell mont er vreurliez-ze hanvet KROAZ VEN; n'euz nemed lakaat an nano, hon pas eva alkool hag e zo kalz induljansou da c'houid.

Ni a esper e vezo kalz da rei ho nano evit ar vreurliez-ze.

PRESTATIONS. AVIS DU MAIRE

Il y a nécessité absolue pour les prestataires de déclarer à la Mairie dans le délai d'un mois à partir du 26 Octobre (date de la publication du rôle) leur intention d'acquitter, en travail, leurs prestations de 1914.

Le 26 novembre, les déclarations seront adressées au percepteur. Les non-déclarants seront alors tenus de payer en argent leurs prestations ou journées de chemin de 1914.

Les déclarants sont priés de se munir de leur avertissement pour faire leur déclaration à la Mairie.

LE MAIRE. : LE GARS.

LA TOUSSAINT

Cette année la Toussaint a eu chez nous un caractère particulier : elle coïncidait avec la clôture du Jubilé. La plus grande partie de notre population a dû communier ce jour. A la grand'messe, M. le Duc a donné le sermon de persévérance : tous auront retenu ce sermon, sermon d'adieu, comme autrefois celui de Jésus au mont des Oliviers. Gardons jalousement le dépôt de la foi, et que la conduite de chacun soit au niveau de cette foi, retenez surtout cette pratique sur laquelle l'orateur appuyé davantage, et communiez souvent.

La messe se poursuit; les fidèles chantent plus que d'ordinaire; Potred Ty Mam Doue, dans l'intervalle de leurs morceaux de musique, prenaient part au chant.

FÊTE DES MORTS. Cette fête se trouvait cette année séparée de la Toussaint et ce n'est qu'au soir du dimanche que l'on a chanté les vêpres des morts et fait la procession traditionnelle au cimetière. Cette circonstance et le temps menaçant avaient arrêté plusieurs bonnes volontés.

Malgré cela l'assistance était belle quand M. Madec, vicaire à Ergué Gabéric, commença avec le talent que l'on a pu apprécier pendant le Jubilé, le sermon des trépassés. Il nous montre l'Eglise, ce modèle des mères, après la mort du chrétien, honorant son corps et priant pour son âme qui est allée devant Dieu. L'orateur suit cette âme, l'âme de votre père, votre mère cause de ses faiblesses pour vous, condamnée au purgatoire. Aujourd'hui l'ANAON compte sur votre secours; vous avez les indulgences, les prières; que ces âmes ne se détournent pas de vous avec le cri désolé de la Pologne abandonnée: "Le ciel est trop haut et la France est trop loin".

JEUNES CONSCRITS. Leur départ aura lieu sans tarder. Dès que nous apprendrons la date d'une façon précise, nous les convoquerons à la Mère de Dieu.

Imprimeur : Abbé Piriou - Gérant : Georgelin.

5^e année

Année 44

MON CLOCHER

1 fr. par an

KERFEUNTEUN

15 novembre 1913

OFFICES DE LA PAROISSE

Dimanche 16 novembre 27^e ap. la Pentecôte : octave de la DEDICACE des Eglises de France.

Messe et Vêpres de la DEDICACE.

MESSES au Bourg à 6, 7, 8, 10 h. A la Mère de Dieu 6 h. 1/2.

CATÉCHISME dimanche 9^e leçon Jeudi 10^e

BAPTÊMES 8 novembre Elizabeth Renée Cornic de Penvilar

8 novembre : Paul Marie Bargain, Bourg.

BANS François Le Fall de Briec et Jeanne Petillon de Kernugen

DÉCÈS : 8 Septembre Marcel Cornic, 2 mois, Manoir des Salles.

10 novembre Jean Quelven 73 ans de Cuzon.

SERVICES : Anniversaire Jean René Nihouarn de Gars ar bio. Octave et services de huitaine de Jean Quelven de Cuzon.

MANDEMENT

de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, concernant la recherche des écrits du serviteur de Dieu Jean Discalceat, prêtre profès de l'ordre des Frères Mineurs vénère de temps immémorial sous le nom de Bienheureux et de saint.

Comme il est question de faire approuver à Rome le culte rendu de tout temps à Quimper au serviteur de Dieu, Jean Discalceat, (saint Du) Monseigneur a envoyé un mandement pour faire rechercher dans le diocèse, les écrits du saint religieux s'ils existent encore.

Nous donnons ici le dispositif de ce mandement.

A CES CAUSES,

Le saint Nom de Dieu invoqué,
Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

I. Tous les fidèles de notre diocèse qui auraient entre les mains des écrits attribués au serviteur de Dieu, Jean Discalceat, prêtre profès de l'Ordre des Frères Mineurs de la ville de Quimper, au XIV^e siècle, sont obligés, sous peine des censures de l'Eglise, de Nous faire connaître et de Nous remettre ces mêmes écrits. Ceux qui, sans les conserver, connaîtraient les personnes qui les ont en leur possession, doivent également, sous les mêmes peines, Nous en donner avis.

II. Ces écrits pourront être remis par les fidèles, soit à Notre Chancelier, soit au Secrétariat de l'Evêché, soit à MM les Curés de leurs paroisses respectives.

III. La présente Ordonnance sera lue au prône de la messe paroissiale, le dimanche qui en suivra la réception, et sera apposée aux portes de l'église pendant un mois.

Si le culte rendu à Jean Discalceat est approuvé, ce sera un saint de plus à honorer dans la paroisse. On doit surtout honorer les Saints du pays, et Jean Discalceat, qui a passé presque toute sa vie à Quimper, est certainement venu quelquefois à Kerfeunteun. Prions donc pour le succès de cette cause qui nous donnera un protecteur de plus dans le ciel.

LA QUESTION DES ÉCOLES À LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Les mauvais desseins des sectaires, contre lesquels protestait d'avance la Lettre des Evêques de Bretagne, ne semblent pas devoir aboutir aussi facilement qu'ils l'eussent désiré. Dès la première séance, ils ont déjà eu le dessous, la majorité ayant refusé de donner la priorité à la discussion de leurs projets. D'ici à la fin de l'année, il est probable qu'il n'en sera pas question, et après, ces messieurs seront bien trop

pressés d'assurer leur élection pour oser supprimer la liberté de l'enseignement. Ils savent bien que c'est là jouer une grosse partie et que les catholiques pourraient enfin se fâcher d'être traités en parias dans un pays où ils sont la grosse majorité.

Si tous les catholiques voulaient voter en catholiques, il y a bien longtemps que les écoles seraient redevenues chrétiennes, et qu'on ne serait pas obligé de payer deux écoles au lieu d'une.

AVIS DU MAIRE ADJUDICATION. Le mercredi 19 novembre à 2 heures de l'après-midi, il sera procédé à la salle de la Mairie à l'adjudication aux enchères, sur la mise à prix de 5 francs, de la ferme des boues du bourg de Kerfeunteun.

Le Maire, LE GARS.

LA CLASSE DE 1913. Les journaux annoncent que les jeunes gens qui doivent commencer leur service à 20 ans doivent être rendus à leur destination au 23 au 28. La messe de départ aura donc lieu à la chapelle de la Mère de Dieu le lundi 24 à 7 heures.

PRÉVOYANCE BÉTAIL. Dès la fin du mois de novembre, les experts de la PRÉVOYANCE-BÉTAIL feront la tournée ordinaire pour voir la situation des bêtes assurées. Vous voudrez bien leur faciliter la besogne le plus possible : ils accomplissent là un acte de charité dont la Société doit leur être reconnaissante.

PRIONS POUR LES MORTS

Toutes ces âmes en disgrâce
Ont besoin qu'on les débarrasse
De la vieille rouille du corps.
Souffrent-elles moins pour se taire ?
Enfant ! regardons sous la terre !
Il faut avoir pitié de nos morts !

VICTOR HUGO

EUN NEBEUD RESOLUTIONOU MAD DA GEMERET GOUDE AR JUBILE

1° BEZA CHRISTENIEN E' PEB LEAC'H HAG E PEB AMZER, er park, er ti, er marc'hajou, er festou, en eleksionou.

2° BEZA FIDEL D'AR BEDEN E COMMUN da viana diouz an noz, gant Buez ar Zent araog.

3° DESKI O RELIJION D'AR VUGALE VIHAN. komz dezou abred dezou kerañ z Hor Zalver evit ha dezou ar c'hoant en dezou da zisken en o c'halonou evit o dero'hel mad ha fur.

4° DONT AR MUIA POSSUEL D'AN OFERN BRED a zo e gwirion ofern ar barrez, a ront muioc'h a enor da Zoue de e pehini e vez roet guelloc'h an instructionou a zale'h ar feiz en e zay. Kemerit parz er c'han da viana evit an traou ar mui a anavez-t, evel ar C'HYRIE, ar GLORIA, ar GREGO.

5° DONT DA GOVEZ HA DA GOMMUNIA EUR VEC'H AN AMZER, bep tri miz da zivezata tout. Anez ne vo ket oc'h ene e stad vad ha ne muioc'h ket bolontez Hor Zalver.

6° DIOUALL D'EUS AR VESVENTI a zo e riski da goll ar vro muioc'h vez ket enebet outi. Kemeret ar boësson ordinal da ia muioc'h ma ranker kemeret, ha lezel an "eau-de-vie" a gostez.

7° KARET AN ILIZ HA CHAPELIOU AR BARREZ, kemeret seurt-si anezo, b'zita anezo, pedi enno.

8° RESPECTI KROACHON AN HENTCHOU, saludi anezo dre zin ar Groaz ha guelloc'h o'hoaz lavaret eur beden dirazo.

9° KARET AR VRO, ohom ennan. n'eus ket cañroc'h n a gwelloc'h bre eget Breiz. Dero'hel mad d'ar gwiskamant ha d'ar c'hisiou koz.

RA VEZO DOUE ATO GANEOC'H !

Impr meur Abbé Piriou. - Gérant : PROGRÈS

5° année

SUPPLÉMENT AU COURRIER

n° 45

MON CLOCHER

1 fr par an

KERFEUNTEUN

21 novembre 1913

OFFICES DE LA PAROISSE

Dimanche, 23 novembre, 28° et dernier dimanche après la Pentecôte. Messe et vêpres du dimanche.

MESSES au Bourg 6, 7, 8, 10 h. : Kernilis 6h. 1/2.

CATÉCHISME : dimanche 12° leçon, jeudi, 13°.

BAPTÊMES : 12 novem. Marie Philomène Queunendeo, Tréouzon
16 novem. Michel-René Jaouen, Kerancloarec.

DÉCÈS : 17 - Catherine Laziou, 11 mois, Bourg.

SERVICES : a niversaire Marie Renée Le Giec'h, Croix des Gardiens.

LUNDI messe des CONSCRITS à 7 heures à la Mère de Dieu

TADOU HA SKOLIOU

Disul, e sal Jeann d'Arc eo bet, evel zo lavaret de-oc'h, reunion ar bloaz evit Engleo an tadou a famili a fell dezou kaout al liberte da zevel, da gelen ha da zeski ho bugale hervez o c'hoant, ha da ober zoken, m'ar blij ganto, kristenien anezo.

Da zion h'ur e tigoras an traou. Seiz kant goaz ben-nak, deuet euz bevar c'horn an eskoti, a ioa ano. An Aotrou n'e k'op e-unan a ioa en ho fenn. Goude beza lavaret eur bedennik evit goulenn digant Doue sklerijen da anaout ho dever ha nerz d'ho bolontez d'hen ober goudeze. oa roet ar gomz d'an Aot. Hugot-Derville.

Hon deput ken guiziek hag elavar a reaz eur brezegenn eus ar re gaëra. Komz' reaz euz ar pezh a dremen brema e Kramb an Deputeed ha dreist-oll euz al lezennou nevez, lezennou ifern hag a zo o'hoant da ober evit goaska a-darre ar skolioù kristen.

Ar framas oned hag ho mevelien a sonje dezo, goude beza taolet ar frered hag ar seurezed er meaz eus ho skolioù ha reat lezen an disparti, kant pelloc'h diwar ar mare ar peoc'h gant ar gristenien, ha gellout ober o o-heusteren ken etrezo, d'o giz, trankil ha didrouk. Sarret ar skolioù kristen, emezo, brema e velimp ar ga toliked, donv evel denved, o tigas o bugale d'or skolioù : eno li a rei anezo ervez or o'hoant, ni furas anezo diouz hor patrom !

Fazi bras ! An iliz abaoe 1900 vloaz en deuz gullet meur a baotr o o'hoari e benn-fall ganti, ha Combes ha Clerenceau n'int nemet bugaligoù vian e kenver lod anezo. Aafred eur pennadik, an iliz zo adarre soun eus e sav, lavet e deuz e kalz parresioù skolioù kristen, hag ar parresioù n'o deuz ket o'hoaz a skolioù kristen o goulenn a gri-forz.

O velet an traou-ze, ar "Radioalet" zo koezet ha meudik en o dourn, ar goad zo savet d'o fenn, o dacula gad dispourbet skrigna reont'o dent. Petra da ober, emezo ? Dao adarre lezennou nevez. Setu eta paoired al liberte, an egalite hag ar fraternite da ober lezennou nevez evit, emezo, starda ar guissou var ar skolioù kristen. Al liberte deomp-ni, hag ar re all ; d'ar pizoun ma ne reont ket a beoc'h !

Diouallit paoired, fall eo starda re ar guissou rak an neud a gustum terri aliez. O tigouezout er Gambre, zizun zo, oa mall ganto diskouez e lezennou nevez hag o lakaat da vont en dro. Padal o deaz bet eun dizze-louz, ha red eo, bet dezo gorren er o'halatez, evit eun pennad da viana, o lezennou fallakr ! Petra deuint da veza ? Diouallomp, catoliked !

Goude an Aotr. Hugot-Derville e teu tro eur beleg da gomz, setu nen diag an dud : diester da velet, treut, drouk-live ato o passaat, lavaret a ve eo krog an an kou en e chonk. Mez n'e ket diouz an doare eo mont derzan, rak an Aot. Gouzard, persoun loperhet, a zo unan euz ar o'haere prezegerien a zo en eskopti : brezonek flour, teod lemm, nikun evel dan na oar va eun lakaat ar biz var ar gor, kaout ar goridik d'e enebour, strakal ar fonet, ha flemma el leac'h m'eo red.

Ar 700 gaez a loa eno a dride a joa euz e glevet hag ar strakeushou-dorn a ziskoueze dezan bep mare pege ment bepiñ dezo e gomzou, pegent leal e kavent ar guirionezioù a zisploge. Ne glaskin ket lakaat aman ar guirionezioù-ze penn-da benn : eur ger hebken.

Ar C'houarnamant a zao bep bloaz Kontribusionou a greska villionou bep bloaz, evit sikour skolva bugale ar vro. Ar o'Kontribusionou-re a zo savet devas er olt ar gatoliked na vezont disorjet o'hallit kredi, pa deu ar paoired avar da ranna an arc'hant-ze etre an olt skolioù, hano ebet ken euz a gatoliked, disorjet, int.

Daoust na traou evelse a zo leal, a zo just ? N'eo ket ar beza stoket ar penn euz ar vezen bella evit gellout lavaret nan, ha daoust pegen tort ha louch eo spere eun den e tle anzañ e tle beza rannet etre an olt ar pez a zo savet diwar goust an olt.

Eun dra just eo an dra-ze na dre-ze e rank beza great na na chanamp morse d'e goulenn ken na vezo roet deomp. Da o'horte ma rei deomp ar goarnamant ar goulenn-ze e tleomp ober d'ar meared er parresioù rei sikour d'ar skolioù kristen. Hen ober a o'hellont hag hen ober a dleomp. Bep bloaz en olt barrezioù e vez roet eun dor-nadik arc'hant evit sikour skolia ar vugale baour euz ar barrez. Eun dra vad eo, mez gant ma vezo rannet an arc'hant-se etre an olt vugale paour, pe hi a zo er skolioù kristen pe er skolioù laik, n'euz forz. Hag aman ar prezeger a ro e skuer d'an olt dud zo eno, mear Kerfeunteur. Hen-ma en deuz goulenne abaoe tri bloaz bennak ma ve rannet e barrez Kerfeunteur an arc'hant etre an olt beorien n'euz forz e pe skol e vent. Pa glevas ar goulenn-ze, an Aot. Prefet ar maro bian ; d'an eil ha d'an trede guesh e chomas mut. Mear Kerfeunteur a sonje ar Prefet, na zoug na tok kern-huel na lost-pik, chupen zo gantan, petra rei ? Lezomp anezan da o'houlenn ken a vezo skuizet ha da o'hedal ni o'hoarzo. Ia, o'hoarzin melen a reaz en deiz all pa glevas oa eat an affer da Bariz !

CUZON La paroisse actuelle de Kerfeunteun ne date que du Concordat. Avant cette époque elle formait deux paroisses, la Trinité de Kerfeunteun et Saint-Pierre de Cuzon, ayant chacune un recteur et un vicaire.

La paroisse de Cuzon, qu'on appelait au XIII^e siècle Cuthon, Cozon ou Cœzon avait deux chapelles sur son territoire. La chapelle St Denis au village actuel de ce nom et aujourd'hui transformée en maison d'habitation, et la Mère-de-Dieu.

Au moment de la Révolution la vieille église de Cuzon, plus grande que l'église de Kerfeunteun menaçait déjà de tomber en ruine. La paroisse ayant été alors rattachée à celle de la Trinité, l'église fut complètement délaissée et on fut la démolir. Sur son emplacement on a élevé, il y a une trentaine d'années, la jolie chapelle que tous nos paroissiens connaissent.

En 1278 le cartulaire de la Cathédrale marque qu'on se rendait en procession à Cuzon le troisième jour des Rogations, le premier jour la série était à Loe-maria et le second, comme aujourd'hui, à Kerfeunteun.

Nous donnons ici la liste des recteurs dont les noms nous ont été conservés.

1493-1494 Jean Kerangoez, chanoine, recteur de Cuzon et de Plonévez-Portzay.

1532 Henri Le Chever, mort la même année.

1566-1568 René ou Ronan Le Gallio, décédé en 1568

1568 Yves Beales. 1596-1612 Pierre Goray.

1612-1617 Jean Conan.

1679 René Morvézan; est nommé recteur de Soaër.

1679-1698 Pierre Le Bihan 1698-1703 Fr. Jos. Le Laë

1706-1707 M. Goarron 1713-1717 Yves Le Moal

1717 M. Jégouic 1721-1731 Claude Auffret

1731-1735 J. Le Gallio 1735-1738 J. Le Glévarec

1739-1747 Michel Péron.

1751-1780 Yves Kerloo'h (ancien curé de Gourlizon)

1787-1800 Auguste Quéinnec

Imprimeur : Abbé Piriou Gérant : Georgelin.

MON CLOCHER

KERFEUNTEUN

1^r fr. par an

28 novembre 1913

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 30 novembre, premier de l'Avent. Introit p. 42

Kyrie p. 88 et 42. Vêpres p. 44, et 199.

MESSES au Bourg à 6, 7, 8, 10 heures, à Menfouez à 6 h. $\frac{1}{2}$.

CATÉCHISME dimanche 14^e leçon, jeudi 15^e.

SERVICE : dernier d'une octave pour les Trépassés.

BAPTEME : 25 Jean-René Floo'h du Bourg.

SUPPLÉMENT : 25 François-Marie Monfort du Bourg.

DÉCÈS : 22 Corentin Joncour, 60 ans, Bourg.

22 Marie-Anne Laurent, 4 mois, Kerho.

MARIAGE : 25 François Foll de Brie et Jeanne Pétillon de Kernujen.

PREMIER VENDREDI DU MOIS : le 5 décembre messe du Sacré-Cœur à 6 h. $\frac{1}{2}$.

MERCREDI : fête de Saint François Xavier, patron des Missions.

AVENT Si vous voulez consulter votre livre de messe vous y verrez toujours les offices de l'Avent placés en tête du livre : l'Avent est pour l'Eglise le commencement de l'année.

Nous sommes à la veille d'entrer dans ce saint temps de l'Avent.

Faisons donc un retour sur le passé avant de nous présenter devant l'Enfant Jésus.

L'Avent, en effet, est l'annonce de Noël, de l'arrivée (ADVENTUS) de Notre-Seigneur parmi nous.

Les premiers chrétiens, dont l'esprit était, plus que le nôtre, rempli de la vie et des actions de Jésus-Christ, se préparaient par le jeûne et l'abstinence à la grande fête de la Nativité, comme l'Eglise nous impose de nous préparer à sa Résurrection par le jeûne du Carême. Pénétrons-nous de l'esprit de pénitence; témoignons-en par plus de fidélité aux prières du matin et du soir, à la messe et aux vêpres le dimanche; lisons dans notre livre de messe les belles prières de l'Eglise en ce temps d'attente: rien n'élève davantage l'esprit et le cœur vers Dieu.

MESSE DES CONSCRITS. La messe de départ pour les conscrits a eu lieu lundi à 7 heures à la Mère de Dieu. La cérémonie fut aussi pieuse que touchante.

Plusieurs des jeunes gens se confessèrent et firent la sainte communion en même temps que leurs parents qui avaient tenu à les accompagner à ce traditionnel pèlerinage qui précède le départ de nos conscrits pour la caserne.

Après la messe, M. le Recteur adressa quelques mots aux jeunes gens, les exhortant à être à la caserne de bons soldats, des chrétiens fermes, soumis et respectueux pour leurs chefs, serviables pour leurs camarades, fidèles, comme chez eux, aux habitudes chrétiennes de la prière du matin et du soir, à l'assistance à la messe et à la fréquentation des sacrements.

Il les mena ensuite sous la protection de la Mère de Dieu; déjà tous lui ont été consacrés solennellement au jour de leur première communion solennelle; de nous veuille il la prie de les prendre sous sa tutelle et de les préserver de tout mal pendant ces trois longues années qu'ils vont passer loin de chez eux, dans un milieu si plein de dangers.

Après la messe tous reçoivent la médaille-scapulaire et un billet qu'ils doivent remettre à leurs aumôniers demandant qu'en cas de maladie le prêtre soit appelé à leur chevet.

Puisse la Mère de Dieu nous ramener dans trois ans tous nos jeunes conscrits sains et saufs!

SAINT FRANÇOIS XAVIER. La fête de Saint François Xavier, patron de l'œuvre de la Propagation de la Foi, arrive le mercredi 3 décembre. A cette occasion nous tenons à prévenir les membres de l'œuvre, très nombreux à Kerfeunteun, qu'ils peuvent ce jour-là et tous les jours de l'octave de la fête, gagner une indulgence plénière. Ceux qui ne l'ont pas encore partie de l'œuvre peuvent en s'inscrivant maintenant gagner la même faveur.

FRUITS DU JUBILÉ. Nous'en avons fait la remarque, on répond davantage aux prières publiques faites à l'office: particulièrement aux chapelles, toute l'assistance répond, avec entrain aux Pater et aux De Profundis du prône et aux Ave Maria de la fin de la Messe. Nous voyons là un heureux fruit du Jubilé nous vous félicitons et vous engageons à continuer. Quand les fidèles prennent ainsi part à l'office, on a l'impression qu'ils sont vraiment chez eux; et de fait l'Eglise n'est-elle pas la maison de Dieu leur père? Les parents aiment à voir leurs enfants prendre avec respect une part à la conversation. L'Eglise a le même desir: les expressions, les mots de ses prières, en témoignent: le prêtre se retourne fréquemment vers les assistants et leur adresse ce souhait: "Dominus vobiscum. Que le Seigneur soit avec vous." Quand un passant vous souhaite le bonjour vous y répondez. Ici l'Eglise a prévu la réponse du peuple au salut du ministre "Et cum spiritu tuo. Que le Seigneur soit avec votre esprit, dans votre âme."

Répondre aux prières du prône est à la portée de tous, que tous s'en fassent un devoir, répondant simplement à la prière, au salut du prêtre sans avoir à attendre que le voisin ait commencé la réponse.

KEFF RURAL

Bep bloaz a'ar mare-man ar re a zo e penn kontehou ar C'hef Rural zo bezaet da ober ar gont euz ar rentehou, koulz ar re a die ar C'hef paës evel ar re a zo da ba-
 ãa dez. Rak es ar re o deffe aro'hant da lakaat er
 C'hef Rural pe da denna diouti zo pedet da zont arok
 ar bemzek a viz Kerzu pe goude an deiz kenta ar bloaz;
 erad ar peuzek deiz-se ar C'hef a vezo serret.

Eman dent ar mare ma vez grêt a nevez koumanant gant
 mevelien ha mitizien er fermou. Breman eo ive ar mare
 ma touchont ho gober. Dre ma zint breman paët guelloc'h
 eget n'int ket biskopaz, e dlefant lakaat a gostez bep
 bloaz eur guennek bennak evit an amzer da zont. Dont a
 raio evito ar goanv, da lavaret eo an amzer ne o'heller
 ket gounid pe ne o'heller ket gounid awalo'h evit an e
 zomou nevez a gaver er vuez hag neuze e da kaout eur
 guennek bennak dastumet en avans.

Ha neuze en den a zalo'h peurvuia ar boezamanchou
 deus kemeret : ma ne oar ket espern breman, pa vezo kôz
 ne raio ket muioc'h. Ha plou a garfe unani e vuez gant
 an neb ne oar nemet dispign ?

Mevelien, mitizien, lakit bep bloaz eur guennek ben-
 nak a gostaz ; lakit anezo dreist-oll er C'hef Rural a
 o'hello re. La deoc'h na presta c'hoaz ganto ma o peffe
 ezom, na da o'hedal a zikouro gant ho aro'hant tud a
 zoare euz ar barrez.

Pedi a râr ive ar re o deuz kemeret aro'hant da veza
 aketuz da baës eun tam eur vech an amzer. : essoc'h eo
 d'ar vloc'h rei he muzur lez bemdez eget rei kantv mu-
 zul goude b'za ket oc'h ehan epad daou c'hant devez.

An oll rentehou a ranker d'ar C'hef a die beza paët
 d'ar miz kenta ar bloaz.

Imprimeur : Abbé Piriou Gérant : Georgelin

5^e année

no 46 13

MON CLOCHER

KERFEUNTEUN

1 fr. par an

5 décembre 1913

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 7 décembre 2^e dimanche de l'Avent. Kyrie et
 l'Avent sans Gloria, Credo ordinaire.
MESSES au Bourg à 6, 7, 8, 10 heures. Mère de Dieu, 6 h. $\frac{1}{2}$.
CATECHISME : dimanche : 16^e leçon ; jeudi : 17^e leçon.
SERVICE : anniversaire pour les familles Verpot et M^{lle}
 Chelet - dernier d'une octave pour les Trépassés.
BAPTEME, 30 novembre. Jean-Louis-Marie Bozec, Penfrat.
DÉCÈS : Pierre Yan, 7 mois, Ty-névez-Kervigou.

FÊTE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

Dimanche premières Vêpres de l'Immaculée-Conception,
 FÊTE DES ENFANTS DE MARIE.
 RÉUNION à 1 h. $\frac{1}{2}$. Réception de quelques congréganistes
 Instruction par M. le Chanoine Y. Le Roy, ancien Rec-
 teur de Saint-Mathieu. Vêpres de la Vierge, procession,
 bénédiction solennelle.

BANNIÈRE

Marie Dorval, Guerloc'h - Marie-Anne Bourhis, Bourg-
 Iris Fouesnel, Kerelestr.

STATUE

Perrine Glen'h, Croix des Gardiens - Louise Manez, Bourg
 Corentine Le Corre, Bourg - Louise Le Gall, Goarem-Vi-
 gouroux.

LUNDI, messes au Bourg à 6 heures, 6 h. $\frac{1}{2}$ et 7 h.
 Grand-messe à la Mère de Dieu à 9 heures, suivie des
 Vêpres.

La messe de communion générale pour les Enfants,
 de Marie sera celle de 7 heures à l'église. Chant de
 cantiques. Indulgence plénière. Prière de ne pas y manquer.
MARIE-IMMACULÉE est comme l'AURORA de Celui que nous
 appelons le SOLEIL DE JUSTICE, venu dans le monde pour
 dissiper les ténèbres qui pesaient sur le genre humain.

Cette fête est, de plus, une grande leçon pour nous aux approches de celle de Noël. S'il a fallu une créature immaculée pour donner naissance au Verbe fait chair, quelle ne doit pas être aussi la pureté des chrétiens qui s'appêtent à lui donner une naissance spirituelle dans leur cœur !

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE.

CREATION D'UN NOUVEAU DIOCESE A LILLE

Le département du Nord, peuplé d'environ 1 800 000 habitants, (1 million de plus que le Finistère) n'avait jusqu'ici qu'un Archevêque avec résidence à Cambrai. Le dernier archevêque, étant venu à mourir, le Saint-Siège a profité de la vacation pour ériger un nouvel évêché avec résidence à Lille.

L'archevêché sera toujours à Cambrai avec environ 800 000 habitants : le nouvel évêque sera à Lille avec un million de fidèles. Les deux nouveaux diocèses seront donc encore dans les plus peuplés de France.

Monseigneur Chollet, évêque de Verdun, est nommé archevêque de Cambrai. Monseigneur Charost, ancien Vicaire général de Rennes, est nommé évêque de Lille.

FETE DU CENTENAIRE DE LOUIS VEUILLLOT A MONTMARTRE.

L'Eglise n'oublie pas ses bons serviteurs dont fut à sup. sur Louis Veuillot, l'homme qui pendant le XIX^e siècle a le plus défendu la religion en France par sa plume et ses écrits. Aussi comme cette année 1913 se trouvait être la 100^e depuis sa naissance, des fêtes ont eu lieu en son honneur à Boynes, dans le Loiret (le lieu de sa naissance) et à Paris.

A Paris, la cérémonie avait lieu à Montmartre, au sanctuaire du Sacré-Cœur qu'il a beaucoup contribué à élever et où il a déjà un monument. Son Eminence le Cardinal Amette, archevêque de Paris, présidait, entouré d'une foule d'archevêques, d'évêques, de prélats et de prêtres. Une foule de 10 000 personnes accourues dans la Basilique chant le Credo avec un élan de foi magnifique. Mgr Touchet prononça l'éloge de l'écrivain. Puisse Dieu susciter à son Eglise des défenseurs comme Louis Veuillot !

Voici l'épithaphe de L. Veuillot composée par lui-même :

Placez à mon côté ma plume,
Sur mon cœur, le Christ, mon orgueil.
Sous mes pieds mettez ce volume,
Et clouez en paix mon cercueil.
Après la dernière prière
Sur ma fosse plantez la croix.
Et si l'on me donne une pierre,
Gravez dessus : "J'ai cru ; je vois."

Dites entre vous : "Il sommeille,
Son dur labeur est achevé."
Ou plutôt dites : "Il s'éveille,
Il voit ce qu'il a tant rêvé."
J'espère en Jésus. Sur la terre
J'ai pas rougi de sa loi.
Au dernier jour devant son Père
Il ne rougira pas de moi.

MANUEL PAROISSIAL.

La SEMAINE RELIGIEUSE de Quimper annonce que le Manuel Paroissial destiné aux fidèles est en préparation. Ce n'est pas trop tôt et il y a bien longtemps qu'on l'attend, tous les anciens livres sont en lambeaux. Dès qu'il aura paru, nous l'annoncerons et le ferons adopter dans toutes nos écoles pour arriver à faire chanter tout le monde à la messe comme c'est le désir de l'Eglise.

En attendant, ne venez pas à la messe sans un livre de prières quelconque. Un chrétien qui va à la messe sans son livre ressemble à un soldat qui va à la guerre sans son fusil.

BREURIEZ AR FEIZ Gant gouel Sant Frances Xa
evier eo deuet adarre ar mare
da rei an aluzen a vez dastumet bep bloaz en ollt diou
kristen evit rikour en o labour santel ar veleien hag.

ar seurezed kalonek o deuz dilezet o c'herent, o bro,
danvez hag ezamanchou, / pep tra evit mont e risk o duet
da gass skl-rijen ar feiz d'an dud keiz euz ar broiou
pell

Eur c'hristen na o'hell ket ober kaëroc'h aluzen eget
hounnez, na o'hell ket ober hag a ve talvoudussoc'h de
zan. Daoust zoken na ve ket digollet er bed-man pe er
bed-all gant Doue, a ro ato kant evit unan. digollet
mad e ve gant ar blijadur ken dezo o lenn al Lizeri a
dou bep daou viz da gounta dezan petra eo deuet e alu-
zen da veza hag ar vad'zo bet great ganti. Ma n'am
c'hredit ket, lennit Lizeri Breuriez ar Feiz, evit ar
mislou Du 1913. Ar kueriou kaër a gaffoc'h enno euz ar
boan a gaver an dud nevez-deuet d'ar feiz da glevet
bep sul an offeren (ober'reont beteg 10' leo evit an
dra-ze). euz ar c'hoant o deuz da gommunia aliez ha
petra ne reont ket evit kaout ar c'hras kaër-ze!

Eun dudl eo evit ar spered, eul laouenedigez evit ar
galoun lenn ar pezh a ra ar gristenien-ze hag o skuer a
ra deomp beza ive startoc'h en or feiz, beza gwelloc'h
en on deve lod e kenvar Doue hag an neza. Petra c'hall-
fec'h da glask kaëroc'h ? Netra, n'eo ket guir ?

SAINT-NICOLAS. - (fête de 3 décembre.) Parents chrétiens,
honorez Saint-Nicolas, patron des écoliers;
demandez à Dieu, par l'intercession de ce saint évêque,
les grâces dont vous avez besoin pour diriger les pre-
mière pas de vos enfants. Laissons ces chers petits al-
ler à Jésus-Christ; au lieu de les arrêter, aidons-les
à avancer. Dieu seul connaît les fruits de vertus qui
naîtront plus tard des germes précieux déposés dans les
âmes des enfants par une éducation solidement chrétien-
ne; les parents seront les premiers à en goûter la dou-
ceur.

Imprimeur: Abbé Piriou. Gérant: Abbé le Mel.

5^e année

SUPPLÉMENT AU COURRIER

N^o 50

MON CLOCHER

KERFEUNTEUN

1 fr. par an.

12 décembre 1913

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 14 décembre, 3^e dimanche de l'Avent. Fête de
Saint Corentin, patron du diocèse. Kyrie de l'Avent.

MESSES au Bourg à 6, 7, 8 et 10 heures.

N.D. de Kernilis : messe à 8 h. $\frac{1}{2}$.

CATÉCHISME : dimanche : 1^{re} leçon; jeudi : 19^e leçon.

SERVICES : Annuel : Guillaume Pétillon, de Kernugen.

Annuel : Jean-Marie Le Cour, de Ty-Gardien.

Service après mariage pour les familles Le

Foll et Pétillon.

Octave : Pour tous les trépassés de la paroisse.

BAPTEME : 7 décembre : Pierre-Marie Le Clec'h, Kerguirez.

DECES : 10 Xbre : X. Tanguy, 8 mois, Bourg.

CAUSE DE MICHEL LE NOBLETZ. - La proclamation du Décret
sur l'héroïcité des vertus

de Michel Le Nobletz est fixée au dimanche 14 décembre.

A cette occasion Monseigneur l'Evêque se rend à Rome,
accompagné de M. Gadon, Vicaire Général, et de M. Le
Chanoine Kérisit, vice-postulateur de la Cause.

FÊTE DES ENFANTS DE MARIE. - Dimanche dernier les pre-
mières vêpres de l'Immaculée-

Conception avaient réuni dans la chapelle de Saint-Ra-
phaël un très grand nombre d'Enfants de Marie.

La réunion a commencé par la réception de 12 aspéran-
tes et de 4 congréganistes, ce qui porte le chiffre à
70.

Puis M. le Chanoine Le Roy, dans une allocution charmante et pleine de bonhomie, a parlé des prérogatives et aussi des devoirs des Enfants de Marie. Il leur a fait sentir la réelle influence qu'elles peuvent exercer pour le bien dans leurs familles et autour d'elles et leur a souhaité de transformer la paroisse par leur bon exemple et de faire de Kerfeunteun une paroisse modèle.

Les vêpres solennelles ont été suivies de la procession au cimetière et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Le lundi à 7 heures du matin, la fête se terminait par une communion générale.

PROPAGATION DE LA FOI

L'œuvre de la Propagation de la Foi en faveur des missions des deux mondes a pour but: d'aider par des prières et des aumônes les missionnaires catholiques qui vont porter la foi et la civilisation au milieu des peuples infidèles.

Les prières sont un Pater et un Ave chaque jour avec cette invocation: Saint François Xavier, priez pour nous.

L'aumône est de 5 centimes par semaine, soit 2 f. 60 par an. Les lettres des missionnaires sont réunies dans les ANNALES et ces ANNALES sont distribuées gratuitement à toute personne qui recueille 26 francs par an au profit de l'œuvre.

L'œuvre de la Propagation de la Foi, souvent recommandée par les Souverains Pontifes, a été par eux enrichie de nombreuses indulgences.

Prière à nos paroissiens de remettre leur aumône soit au presbytère soit à la Supérieure.

AR GUENER KENTA Epad offeren ar Galoun-Zakr, d'ar guener kenta a viz kerzu, ez euz bet, o kounta ar vugale, cuspen t c'hant den o Komunia. Gant joa eo e velomp hor parre-

sioniz o tont evelse muioc'h-mui da govez ha da gommunia da genver an deiz-ze.

E guirionez na o'hellont ket kaout eun deiz guelloc'h evit ober o devotionou eget ar guener kenta ar miz.

«Perak? Da genta abalamour d'ar promesaou kaer great gant Hor Zalver karantezuz da gement hini a vezo esketuz, ridel da encri e Galoun divin ha d'en digoll euz an dismegala a daol varran kement all a dud fall.

Dreist-oli abalamour d'ar bromesa en deuz great Hor Zalver da gement hini a rei epad mao guener diouz renk ar gommunion santel en evenor: dezo Hor Zalver en deuz prometet n'ho lezo ket da vervel eb beza bet o zakra manchou.

Abalamour o'hoaz, d'an deiz-ze hor parressioniz a ga vo oli beleien o farrez en iliz evit o o'hovez. Muioc'h a amzer oduz d'an deiz-ze eget da zul, rak da zul unan pe ungn anezo a rank mont da lavaret an offeren d' chapelion, hag ar re all a zo dalc'hamad direnket gant an dra-ma pe an dra-hont, goulennet en tu-ma pe en tu-hont.

Deuit eta niverusoc'h o'hoaz da govez ha da gommunia evit ar guener kenta euz ar miz.

SAINT PRIMEL

Prêtre et solitaire, il menait une Vie angélique dans une forêt près de la paroisse de Saint-Thois. Il jouissait d'une grande réputation de prudence et de sainteté.

Saint CORENTIN l'alla visiter pour recevoir de quelques salutaires instructions. Il l'accueillit gracieusement. Les deux serviteurs de Dieu passèrent le reste du jour en pieux entretiens et la nuit suivante en prières.

Le matin, Saint CORENTIN désira célébrer la messe dans l'oratoire du vertueux ermite, qui lui ayant préparé tout ce qui était nécessaire, alla chercher de l'eau à une fontaine assez éloignée de sa retraite.

Saint CORENTIN l'attendit longtemps, et sortant de la

la chapelle. Il vit revenir le bon vieillard à petits pas, tant par lassitude que parce qu'il était boîtier.

Il en fut attendri et obtint du Tout-Puissant une source abondante et plus à portée de son hôte. Ce prodige fit éclater la reconnaissance des deux saints.

Quelques jours après, Saint Corentin s'en retourna satisfait et Saint Primel resta dans son désert. Au beau soir de ses jours entièrement consacrés au Seigneur, il fut à voir, l'aimer et l'exalter dans le ciel.

L'IMMACULEE

Quelle est donc celle-ci qui se lève plus pure
Que la neige nouvelle au sommet des hauts lieux,
Douce comme la main qui panse une blessure,
Forte comme au combat un roi victorieux ?

Qu'elle est belle ! Le jour lui fait une parure.
L'ineffable candeur se cache dans ses yeux.
Tel dans la triste nuit, argente la verdure
Les rayons traversant la profondeur des cieux.

C'est la Conception divine, immaculée,
Souffle de l'Esprit-Saint qui, de notre vallée,
Vint changer les sanglots en célestes soupirs.

C'est l'acte de Jésus, un virginal mystère,
La femme qu'un Dieu bon fit reine de la terre
Et que l'homme méchant fit reine des martyrs.

Imprimeur-Gérant : Georgelin.

5^e année

SUPPLÉMENT AU COURRIER. n° 51

MON CLOCHER

KERFEUNTEUN

1 franc par an

19 décembre 1913

OFFICES DE LA PAROISSE

SAMEDI. 20 décembre, jeune et abstinence.

DIMANCHE. 4^e de l'Avent, office du dimanche. V. de l'Avent. Introit p. 60 Vêpres p. 459 et 222.

MESSES au bourg, 6, 7, 8 et 10 h.; à la Mère de Dieu à 6 h. $\frac{1}{2}$

CATECHISME. Dimanche 20^e leçon.

BAPTEME 15 décembre Jean Corentin Tanguy de G. T. rnou.

MERCREDI 4 veille de Noël : jeune et abstinence. On confessa à partir de 2 heures jusqu'à sept heures et de 9 h. à onze heures. Les enfants des écoles seront confessés le mardi soir et le mercredi matin.

JEUDI 5 fête de Noël. L'office de nuit commencera à 11 heures $\frac{1}{4}$. Après le chant du premier nocturne, grand'messe solennelle et communion aussitôt suivie de 2 messes basses.

Le matin, trois messes basses à 6 h. $\frac{1}{2}$; trois autres à 8 heures, à 9 h. $\frac{1}{4}$, commencent les deux messes précédentes, la grand'messe. Celle-ci sera chantée à 10 heures.

Vêpres à 2 h. $\frac{1}{4}$, p. 200 et p. 100; bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

VENDREDI fête de Saint Étienne messes basses à 6 et 7 heures grand'messe à 9 heures suivie des vêpres.

Les conseillers paroissiaux et les fabriciens de cette année sont priés de se rendre au presbytère aussitôt après la grand'messe.

EUN TECH NOAZUZ : AR BOESSON

Pa oa bet komzet er barrez en eun doare ken er'ha ken leun divar boez ar GROAZ VENN e oa kontant ar gra-gez ; mont a re an taolennou'a du gant ar rebechou'o doa hint grêt marteze er zul arok d'eur maver bennak uz an il pe zoken d'ar mestr. en doa ranket o spered mont kuit evit rei plas d'ar boësson o doa ken ket.

Goul-skoude, daoust ha ne ve ket eun dra vad ive, ar GROAZ VENN evit ar mero'ned ? N'euz ket eun dra vil-lobn eget gullet eur vaouez veo, ol'ransigella dre an hent, o klask gounid ar guer. Ne gredap ket e vefe aze eun tech evit nn parrez ; mez tud'zo ne vezont ket meo da orjella var o divesker hag a ra kalz drouk dez ar boëssonou krenv.

Mad' en amzer hirio sùr eo e rer eun implij ol'vuzul gloo'ar o'haf ; e tiez'zo, ha n'euz bod illo bed ouz an or, ema kasi epad an deiz ar o'haf var an tan ; ka pa dom' anezan eo evit en eva ; hag evit rei eun tantik blaz dez an e vez lakeet enn an hini k'nav. Ma zep a zep ar goumerezed a deu en ti, e vezo k'naviget dez arak pe goude eul likeur bennak. N'eo ket eb dan-ger ar o'hiz-ze ; wa ne zig-merrfet en doare-ze nemet, ar re a deu en ti evit eur rezon talvoudeg bennak, o'noaz ! mez digouevout a ra ar re zo bet digemeret, ne fell ket dez o'hom e die ar re all, hag no digemer d'o zep. Mezin eun ze peur a vo eun ?

Hag ar re a ia da Gemper da gass lez ! Pe vez ar goanv, glao hag avel, o deuz an dud truez outo... kama radezed a vez kavet a ed an hent da-zavarat... hag ive da gemeret eur banne kafe a-sambléz.

Ar giziou-ze a zo danjer enno ; an alkool a zo er boëssonou-ze a lakeer er o'haf, a rahe labour na vez-let. Evit ar mero'ned ive eo eun dra vad ar GROAZ VENN.

COLES CHRETIENNES. Nous croyons être utiles aux parents qui ont leurs enfants dans les écoles chrétiennes en leur annonçant que les vacances de la bonne année commenceront le vendredi 26 décembre pour finir le lundi 5 Janvier.

NOS ABONNEMENTS

Tous nos abonnements partent du premier Janvier, quand on s'abonne en cours d'année, nous préférons que l'on paie sur le prix de l'abonnement une fraction correspondant au nombre de mois restants.

Nous voici à la fin de décembre. Il est donc temps de régler l'abonnement pour 1914 ; car l'abonnement est à payer à l'avance. Le service de nos journaux cessera au premier Janvier pour ceux qui ne se seront pas mis en règle. Il n'est pas du tout pour mettre à nos abonnés le nouveau sur la gorge ; mais le fait de ne pas régler dans le temps con-venu, nous le considérons comme une façon de nous faire en-tendre qu'on ne desire pas continuer.

Les abonnés au "COURRIER et MON CLOCHER" ont hélas ! re-marqué comme nous, les difficultés de cette combinaison. Nous les prions de s'abonner à MON CLOCHER et de prendre au bureau au numéro LE COURRIER, ou de s'y abonner directement. Le prix de cet abonnement est de 3 fr. Quant aux abonnés di-rectement au "PROGRES et MON CLOCHER", ils sont qu'à se louer de la facilité du service ; ils renouvelleront tous leur abonnement à cette combinaison : le prix est de 3 fr. 50

CAISSE RURALE

Le compte des intérêts à la caisse rurale sera terminé pour le 1 Janvier : nous engageons vivement ceux qui ont em-prunté à la Caisse à venir, à partir de cette date.

régler leurs intérêts, afin que tous ces comptes soient au clair, lors de la grande réunion annuelle de la fin de Janvier.

Les domestiques sérieux vont maintenant percevoir leurs gages : ils trouveront à la Caisse rurale un placement avantageux pour leurs économies. Le livret de Caisse Rurale des jeunes est comme un certificat de bonne conduite. Dans la Loire Inférieure, où les caisses Rurales sont très répandues, les domestiques pour se recommander à un patron, présentent leur livret de Caisse Rurale.

COINCIDENCE OU CHATIMENT

Dimanche dernier à Ailly-Haut-Clocher (Somme) une bande d'individus avaient décidé de célébrer l'élection de la nouvelle municipalité par une mascarade aussi grotesque qu'inégale.

En tête du cortège s'avancait un garçon boulanger habillé en harles, imitant le costume ecclésiastique; il était accompagné d'un accordéon et d'un enfant de chœur et suivi d'un cercueil porté par quatre figurants. Le cortège parcourut différentes rues, au chant de la CARMAGNOLE, puis à la DE PROFUNDIS devant la maison des victimes du sergent et rencontrant un calvaire, on entonna l'O CRUX AVE accompagnée de l'Internationale et des cris de: "Où est la galotte!" Et au même cri on retourna boire une grosse partie de la nuit. Mais le lendemain, le chef de la bande, le garçon boulanger, à 6 heures se mettait au travail; sa main et son poignet gauche aussitôt, furent pris dans l'engrenage du pétrin et tellement broyés que pour éviter des complications redoutables, il fallut pratiquer l'amputation de toute une partie de l'avant bras.

Cet événement a causé une profonde impression dans le pays où une partie de la population a fait un rapprochement entre les sacrilèges de l'accident que quelques-uns ne sont pas éloignés de considérer comme un châtiment.

Imprimeur : Abbé Pirlou. - Gérant : G. Orgelin

5^e année

SUPPLÉMENT AU COURRIER

n° 52

MON CLOCHER KERFEUNTEUN

franco par an

26 décembre 1913

OFFICES DE LA PAROISSE

DIMANCHE 28 décembre, le dernier de l'année, fête des Saints Innocents. Messes et Vêpres propres.

MESSES au bourg : 6, 8 et 10 heures. Menfouez 6 h. 1/2. A cause des vacances pas de messe de 7 h. dimanche ni dimanche en huit, ni de catéchisme.

JEUDI premier de l'an, fête de la Circumcision de Notre-Seigneur. Mes basses à 6 et 7 heures ; grand'messe à 9 heures suivie des Vêpres.

VENDREDI premier du mois, messe du Sacré-Cœur à 6 h. 1/2.

BAPTÊME 21 décembre Marcel Alain Guzan Keridoret.

DÉCÈS 22 décembre Enrant Sanner, 1 jour Kerbasquion.

BANS Guillaume Maguer Saint Louis de Bres et Marie Louise Le Goff Kerfeunteun.

GRANDE NOUVELLE

Dès la semaine prochaine, MON CLOCHER, pour commencer sa 5^e année, paraîtra en caractères d'imprimerie. Ce sera sa 3^e transformation, cette fois définitive, nous l'espérons. MON CLOCHER si l'on s'en souvient a été d'abord polycopié pendant 3 ans. Puis la machine à écrire étant devenue insuffisante à cause du nombre toujours croissant des abonnés, nous avons eu recours pendant deux ans à M. Pirlou. Malheureusement les caractères dont il se servait sont désormais un peu usés et ne donnent plus un texte suffisamment clair. Il nous a demandé de le décharger de ce travail, et nous nous sommes adressés à M. de Kerangel qui imprimera MON CLOCHER jusqu'à nouvel ordre. Nos lecteurs n'auront, certes, rien à y gagner, car ils auront désormais un journal admirablement imprimé sur un excellent papier.

L'ancien en-tête représentant l'église et le clocher de Kerfeunteun va même paraître mais transformé et splendide et sera complété par une vue de la chapelle de la Mère de Dieu. Tout sera donc bénéfice pour le lecteur. Nous ne changerons pas nos prix : le bulletin sera toujours à 1 franc l'année; mais nous espérons que le nombre des abonnés ira encore en augmentant. La plupart ont déjà renouvelé leur abonnement : nous prions les retardataires de venir renouveler le leur dimanche prochain, ou au plus tard le jour du premier de l'an, afin que nous puissions tout de suite faire les adresses pour toute l'année.

Comme on vous l'a déjà dit, nous continuerons à servir à ceux qui le désireront le PROGRES et MON CLOCHER au prix de faveur de trois francs cinquante (3 fr. 50). Ceux qui désireront le COURRIER DU FINISTER avec MON CLOCHER devront s'abonner directement aux deux journaux. Nous nous ferons un plaisir de transmettre leurs abonnements à Brest. Ville donc, abonnez-vous à MON CLOCHER transformé et tiré désormais à 500 exemplaires.

BONNE ANNEE

MON CLOCHER souhaite une bonne et heureuse année à tous ses lecteurs. Aux grands, aux pères et mères de famille il souhaite d'être tous jours un bon exemple pour tout leur entourage et d'élever leurs enfants dans la crainte et l'amour de Dieu. Aux petits chargés souvent de le lire pour tous, MON CLOCHER souhaite d'être sages, obéissants et travailleurs, comme l'Enfant Jésus lui-même. Aux riches il souhaite de faire beaucoup de bien avec la fortune que Dieu leur a donnée, aux pauvres de trouver autour d'eux des âmes compatissantes et généreuses. Aux malades il souhaite la santé et la résignation, aux bien portants le bon emploi de leur temps. Aux bons chrétiens il souhaite d'être meilleurs encore, aux mauvais, s'il y en a, ait parmi ses lecteurs, il souhaite la grâce de la conversion. A tous MON CLOCHER souhaite de ne jamais oublier le chemin de l'église, de bien servir Dieu sur la terre afin d'être un jour sous par lui dans son beau paradis.

BILAN DE 1913

Il y a eu cette année dans la paroisse 82 baptêmes et 4 ondolements, par conséquent 86 naissances, contre 50 décès et 27 mariages. On peut donc dire que cette année a été une année prospère pour la paroisse. Puisse-t-il en être toujours ainsi !

Voici les noms des défunts de l'année :

1 janvier Marie Jeanne Lozac'hmeur 2 ans $\frac{1}{2}$ Bourg
1 Marie Anne Nedélec 65 ans Bourg
6 Marguerite Marie Danton 11 mois Missilien
7 Marie Anne Brusq 4 ans Bourg
11 Odette Roule 4 mois $\frac{1}{2}$ Bourg
14 Yves Marie Le Bruq 2 ans Bourg
14 Lozac'hmeur anonyme 1 jour Bourg
21 Alain Quélever, 71 ans Kerentrée
31 Marie Renée Scoarneo 70 ans Quimper
31 Mathurin Laurent 75 ans Kergadon

1 février Catherine Le Gall 78 ans Ty Névez Menfouez
17 Marie Jeanne Guenno 3 ans $\frac{1}{2}$ Pontu-ket
18 Marie Anne Cadiou 14 mois Bourg
23 Alexandre Griffon 10 mois Bourg

2 avril Marie Louise Morvan 75 ans Bourg
5 Marie Jeanne Le Roy 4 ans $\frac{1}{2}$ Bourg
8 Marie Catherine Cornic 64 ans Ty Corn Tyrion
14 Corentin Guénolé Gouzien 73 ans Leurriou
18 Marie Louise Ollena 58 ans Croix des Gardiens
22 Jean Nagot 65 ans Bécharles
30 Marie Claudine Cornic 13 ans Bourg

5 mai René Trelin 40 ans Menfouez
6 Henri Cojean 21 ans Croix des Gardiens
27 Marie Renée Dorval 8 mois Tier-du
27 Pierre Corentin Le Cœur 89 ans Landudal

5 juin Marie Cargant 55 ans Croix des Gardiens
24 Jeanne Moënner 70 ans Bourg
29 François Marie Le Goff 63 ans Penz'hoe

1 juillet Guillaume Pétillon 60 ans Kernujen
26 Jean Marie Le Gaur 56 ans Ty-Gardian
28 Félicité Greac'h 52 ans Kermahonnet

5 août Laurent Collorec 75 ans Métairie N-uy
7 Guillaume Jean Corentin Tilgeart 54 ans Kerho
30 Joseph Gouffès 66 ans Kerbasquion
31 Hervé Alain Marie Grail 1 mois Bourg

5 septembre Louis Corentine Marie Briand 10 mois Bourg
16 Jean René Cuzon 39 ans Bécharles
21 Jeann Yvonne Bernadette Le Gaur 2 mois Kervev
25 Marie Thérèse Le Goff 3 mois Cuzon

4 octobre Jean J. Guillaume Danton 6 mois Missilien
5 François Clech 51 ans Quimper
15 Jean Bertholom 67 ans Quimper

4 novembre Hervé Dorval 10 ans Tier-Du
8 Marcel Cornie 2 mois Manoir des Salles
10 Jean Quelven 73 ans Cuzon
17 Catherine Marie Laziou 11 mois Bourg
22 Marie Anne Laurent 4 mois Kerho

10 décembre Jean Marie Tanguy 8 mois Bourg
24 Sannier anonyme 1 jour Kerbasquion

DE PROFUNDIS

Imprimeur Abbé Pirion Gérant Georgelin